



Techniques d'expression



CAMBODGE 2008

Techniques d'expression

Édition 2008

Projet de Valorisation du français en Asie du Sud-Est (www.valofrase.org)
Publié avec le soutien du Service de Coopération et d'Action Culturelle de
l'Ambassade de France au Cambodge

AVANT-PROPOS

Pendant plusieurs années, les coordinateurs des enseignements de français de l'École Royale d'Administration de Phnom Penh ont travaillé à la rédaction d'un manuel de Français sur Objectif Spécifique (FOS) à destination du public de l'école. *Techniques d'expression* est une méthode qui s'inscrit dans la lignée de ce travail.

Initialement conçue pour les élèves hauts et moyens fonctionnaires de l'ERA et accessible à un niveau intermédiaire (fin du niveau B1 du CECR - Cadre Européen Commun de Référence pour les langues), elle aborde en 120 à 150 heures des compétences attendues au niveau B2 et C1. Elle s'adresse à un public d'adultes qui souhaitent améliorer leur pratique du français dans le domaine des relations internationales.

Elle est organisée en six dossiers :

- Rédiger un compte rendu ;
- Prendre des notes ;
- Rédiger et prononcer un discours ;
- Rédiger une lettre formelle ;
- Rédiger et présenter un exposé ;
- Rédiger une synthèse.

À la fin des quatre premiers dossiers, des activités supplémentaires pour s'entraîner au DELF B2 sont proposées.

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements au Directeur de l'École Royale d'Administration, M. Ly Kimsok, à l'Ambassade de France au Cambodge, à la cellule d'appui VALOFRASE Cambodge et plus particulièrement M. Vincent Dareau, Assistant technique auprès du Chef de projet régional.

Mes remerciements vont également à MM. Chhiv Yiseang et Philippe Lafosse, respectivement Directeur des études et des stages à l'ERA et Chargé de mission dans le cadre du FSP « Appui à la modernisation de la fonction publique », pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Je remercie également l'Agence universitaire de la Francophonie et plus particulièrement Mlle Aline Filiot, Conseillère pédagogique auprès des FUF (Filières universitaires francophones) à l'antenne de Phnom Penh, et M. Fabien Casillo, Assistant de Formation, ainsi que Mlle Maryse Péchoux, Responsable pédagogique au CUEF (Centre Universitaire d'Études Françaises) de Grenoble, pour leur soutien et leurs conseils précieux.

Un grand merci également à Mlle Norng Sophy et M. Ly Soleang, professeurs de français à l'ERA, qui ont participé à la relecture du manuel, ainsi qu'aux élèves hauts fonctionnaires de la 5ème promotion de l'école, avec lesquels j'ai pu mettre en pratique cette méthode nouvellement conçue.

René FAYE
Coordinateur de français à l'ERA

SOMMAIRE

- DOSSIER 1 : Rédiger un compte rendu 9
- DOSSIER 2 : Prendre des notes 33
- DOSSIER 3 : Rédiger et prononcer un discours 49
- DOSSIER 4 : Rédiger une lettre formelle 73
- DOSSIER 5 : Rédiger et présenter un exposé 97
- DOSSIER 6 : Rédiger une synthèse 117

Dossier 1

RÉDIGER UN COMPTE RENDU

Objectifs et savoir-faire communicatifs :

- identifier la nature d'un document ;
- dégager le thème principal, l'enjeu et l'organisation d'ensemble d'un texte ;
- synthétiser et reformuler les informations dans une langue personnelle, de façon objective.



Présentation

Afin d'acquérir les compétences de rédaction présentées dans cette méthode, une exigence s'impose : savoir lire avec discernement. C'est une condition indispensable à la rédaction de documents administratifs.

Ce premier dossier présente l'intérêt d'une lecture active et propose quelques éléments de méthodologie que vous pourrez utiliser en toute situation et pour tout type de texte. Il s'appuie sur des documents authentiques servant de supports à des exercices d'application.

Éléments de méthodologie

Comment lire un texte ?

Bien maîtriser les techniques de compréhension de texte est essentiel dans l'exercice de responsabilités administratives ou diplomatiques. Cela assure des gains :

- de temps ;
- d'efficacité ;
- et de rigueur.

Connaître et maîtriser les méthodes d'analyse de documents constituent la base du métier de fonctionnaire. Ces méthodes d'analyse vous serviront à la réalisation d'un grand nombre de tâches que chaque fonctionnaire est amené à effectuer quotidiennement tout au long de sa carrière :

- lecture de la presse ;
- revue de presse ;
- lecture et compréhension rapide des éléments importants d'une lettre ou d'un discours ;
- condensation de documents sous forme de note administrative ;
- analyse et synthèse de documents tels que discours, articles de presse, directives, règlements ministériels ou projets de loi, etc.

Ces techniques sont valables quelle que soit la langue du texte (khmer, français, anglais, etc.). Tout fonctionnaire se doit de savoir lire vite et bien.

La lecture est une activité, une interaction dynamique entre le texte et son lecteur. Bien lire nécessite des efforts constants et une grande attention pour mener à bien l'analyse du texte.

Avant de procéder à la lecture d'un texte, pensez à :

- identifier le type de document (article de journal, note, discours, mémoires d'un homme politique, texte de loi, enquête, rapport, etc.) ;
- discerner l'intérêt du document en fonction de sa source ;
- apprécier le contexte du document (sa date de publication, sa situation historique, le parcours de son auteur, etc.).

Il existe plusieurs niveaux de lecture :

1. **La lecture superficielle** (ou lecture en diagonale) invite immédiatement à se poser les questions suivantes :

→ **De quoi s'agit-il ?** d'un événement, d'une analyse, d'une information chiffrée, etc. Soyez précis pour qualifier le type d'analyse ou d'événement rapporté dans le texte. Par exemple : analyse politique (partisane, non partisane, journalistique), sociologique, philosophique, économique, religieuse.

→ **À qui s'adresse l'auteur ?** à des spécialistes ou à un large public, à un public adolescent, etc. Dans le domaine de la presse écrite, il convient de différencier les *textes de spécialité* des *textes de vulgarisation*.

Lors de la lecture d'articles de presse, le lecteur pourra se poser les 5 questions suivantes, correspondant à la règle journalistique des " 5 W " (Who ? What ? When ? Where ? Why ?) : **Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ?**

La plupart des éléments de réponse se trouvent généralement **dans le titre et le chapeau** de l'article. En procédant de la sorte, le lecteur acquerra rapidement des automatismes de lecture. Si le document n'a pas de titre, il pourra lui en donner un en fonction des réponses correspondant aux " 5 W ".

2. **La lecture approfondie** du texte nécessite de faire des repérages. Dans chaque texte, certains éléments doivent être repérés :

- les répétitions et les **procédés anaphoriques** ;
- les exemples ;
- les contradictions éventuelles ;
- le ton du texte (ton humoristique, ironique, grave, solennel, critique ou laudatif/élogieux, partisan ou impartial, etc.).

Ces éléments sont à mettre en perspective avec les informations dont on dispose sur l'auteur du document.

Un bon exercice consiste également à relever le **champ lexical** se rapportant au thème développé par l'auteur : *Quels sont les mots les plus souvent employés ? Quels sont les mots-clés autour desquels s'organise le texte ?*

On peut de cette manière esquisser un croquis de l'organisation des idées maîtresses.

3. **L'analyse du fond** : le plan du texte

a. *Analyse paragraphe par paragraphe*

Commencez par une analyse paragraphe par paragraphe. Aidez-vous des **articulateurs logiques** ou **mots de liaison** qui permettent de relier les idées entre elles et de structurer le texte (ex : premièrement, deuxièmement, et, enfin, d'abord, etc.). Vous pourrez ensuite reconstituer le **plan général** du texte en dégagant les idées essentielles que vous reformulerez avec vos propres mots. Cet exercice est primordial pour une bonne analyse du texte.

Pour condenser et mettre en valeur une information dans un plan, on recourt souvent à la **nominalisation** (transformation du verbe en nom), afin de :

- ① mettre en avant l'action du verbe
 - sans ajouter de suffixe ; ex : Baisse du prix du café.
 - grâce aux suffixes *-ment* et *-age* (au masculin) et *-tion* et *-ade* (au féminin) ;
ex : *Participation du parti de Benazir Bhutto aux élections générales du Pakistan.*
- ② mettre en avant le résultat de l'action du verbe grâce au suffixe *-ure*.
Ex : *Ouverture des négociations entre le gouvernement et la SNCF.*

b. Analyse phrase par phrase

Ensuite seulement (et pour les textes difficiles), vous procéderez à une analyse plus détaillée, phrase par phrase. Vous pourrez par exemple élaborer un tableau dans lequel vous ferez apparaître les idées maîtresses et leur enchaînement logique.

Ce type de lecture constitue un travail préliminaire à la rédaction d'un compte rendu ou d'une synthèse de documents.

4. La portée du document

Lors de la lecture d'un document, il convient de se poser les questions suivantes :

→ *Quel intérêt présente ce document ?*

→ *Quelles seront les conséquences éventuelles des mesures évoquées dans ce document sur l'avenir de l'État, de l'Administration ?*

Dans les fonctions qui seront les vôtres, vous serez à la fois "**destinataire**" du texte et "**exploitant**", c'est-à-dire que vous devrez l'utiliser :

- soit pour le rendre plus lisible ;
- soit pour en faire une synthèse, un compte rendu ;
- soit parce qu'il contribuera à vous forger une opinion sur un sujet précis ;
- soit parce qu'il servira de base à telle ou telle politique ;
- soit pour critiquer son contenu.

- Activité 1 -

Lisez le texte ci-dessous et remplissez la grille.

Santé

Bientôt des médicaments en libre service

Antalgiques, antitussifs, médicaments ORL, dermatologiques, anti-tabagiques... D'ici trois mois, ces produits seront disponibles en libre service dans les pharmacies. Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, parie sur la concurrence pour "faire baisser les prix".



D'ici trois mois, certains médicaments non remboursés seront disponibles en libre service dans les pharmacies, comme le sont déjà les produits de parapharmacie.

La ministre de la Santé Roselyne Bachelot revient sur cette petite révolution qui intervient à la suite d'un accord trouvé mardi avec les professionnels de santé, dans une interview [...].

Faire jouer la concurrence

"Ces médicaments seront en libre service dans les pharmacies, mais encadrés par un conseil personnalisé de la part du pharmacien", précise la ministre. "Pouvoir vendre des médicaments devant le comptoir ne signifie pas faire n'importe quoi."

"Quand un produit est vendu devant le comptoir, vous pouvez plus facilement comparer les prix", explique Roselyne Bachelot dont l'objectif est de faire bénéficier le patient d'une baisse des prix en faisant jouer la concurrence. [...]

Une première liste de produits

Ces médicaments qui seront accessibles, d'ici trois mois, dans les linéaires des pharmacies concernent, selon la ministre, environ 200 spécialités, répondant aux critères de sécurité définis par l'Afssap*.

"C'est une première liste, sachant qu'au total 3 000 produits sont potentiellement éligibles", ajoute Roselyne Bachelot. "Cet accès libre concernera uniquement les médicaments délivrables hors prescription", précise la ministre.

<http://www.lexpress.fr>, jeudi 17 janvier 2008

Qui ?	
Quoi ?	
Quand ?	
Où ?	
Pourquoi ?	

* Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

- Activité 2 -

À partir d'un des trois titres suivants, rédigez une brève.

ZIMBABWE *Dans l'éléphant, tout est bon ?*

Source : www.courrierinternational.fr, 16 janvier 2008

CORÉE DU SUD *Un grand canal du nord au sud*

Source : www.courrierinternational.fr, 16 janvier 2008

Carte judiciaire : une réforme contestée

Source : Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS n°371, janvier 2008

- Activité 3 -

Lisez l'article correspondant au titre que vous avez choisi et vérifiez la pertinence de vos hypothèses.

ZIMBABWE *Dans l'éléphant, tout est bon ?*

Afin de réduire le nombre d'éléphants, qui nuisent à l'environnement, les autorités zimbabwéennes envisagent d'augmenter les quotas annuels de pachydermes à abattre. Elles souhaitent sécher la viande pour la rendre propre à la consommation humaine.



L'Autorité de gestion des espèces de faune et de flore sauvages et des parcs du Zimbabwe (ZPWMA) a l'intention de produire du *biltong* [viande séchée] d'éléphant pour le commerce de détail afin "d'exploiter durablement cette ressource animale" [...].

Le directeur des parcs nationaux, Morris Mtsambiwa, a déclaré que ce projet avait été lancé l'année dernière après avoir reçu l'autorisation du ministère de l'Environnement et du Tourisme pour mener des expériences sur cette "ressource". [...]

Mtsambiwa a expliqué que l'organisme allait demander au ministère d'établir un quota d'éléphants à abattre chaque année avant de construire des abattoirs. Selon lui, l'abattage des éléphants pour la production de viande séchée n'impliquerait pas une baisse de leur population, laquelle dépasse largement la capacité d'accueil des parcs nationaux. Le Zimbabwe devrait abattre au moins 6 000 pachydermes par an pour réduire leur nombre.

"On estime à plus de 100 000 le nombre d'éléphants au Zimbabwe, soit trois fois plus que la capacité d'accueil des zones protégées", explique le *Herald*. Le pays abat actuellement près de 500 éléphants chaque année et distribue la viande aux communautés vivant à proximité des parcs. "Le nombre d'éléphants pose de graves problèmes environnementaux au Zimbabwe et dans d'autres pays du sud de l'Afrique comme le Botswana, le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie, l'Afrique du Sud et la Zambie." [...]

Les pays concernés ont donc décidé de mettre en place un dispositif de gestion de la population des éléphants africains afin de résoudre ce problème de surpopulation. [...]

"Plusieurs solutions ont déjà été envisagées, comme la contraception, la sélection et le transfert. Il a été convenu que les pays agiraient individuellement en fonction de leurs ressources, de leurs capacités et de leur situation particulière". Le journal indique également que priorité a été donnée à la contraception, "même si elle est onéreuse et ne fonctionne pas toujours", en raison des pressions des groupes de défense des droits des animaux, opposés à la sélection.

Source : <http://www.courrierinternational.fr>, 16 janvier 2008

CORÉE DU SUD Un grand canal du nord au sud

Cet ambitieux projet cher au nouveau président conservateur Lee Myung-bak suscite une vive polémique dans le pays. Le chef de l'État invoque l'intérêt économique, les écologistes les dégâts pour l'environnement.

Le "projet du grand canal de la péninsule" du nouveau président Lee Myung-bak suscite à nouveau une vive polémique dans le pays, tant par son contenu, jugé discutable à la fois par ses adversaires politiques et par les écologistes, que par la manière dont le président, élu le 19 décembre dernier [...] précipite sa mise en œuvre.

L'idée qui sert de base à ce projet est de relier les grands cours d'eau qui parcourent le pays pour développer le transport fluvial. Le grand canal se diviserait en trois parties : l'une reliant Séoul à Pusan, une autre traversant la province de Cholla, dans le sud-ouest du pays, et enfin celle qui traverserait la Corée du Nord. [...] Le canal pourrait [...] être prolongé jusqu'à la ville de Sinuijun dans le Nord-Ouest, à la frontière chinoise.

Celui que l'on nomme le "président de l'économie" [...] souhaite ainsi donner un nouvel élan à l'économie nationale, comparable à celui qu'avait suscité l'autoroute entre Séoul et Pusan inaugurée en 1970 et considérée comme le symbole du "miracle du fleuve Han" [sortie spectaculaire de la misère qui a suivi la guerre de Corée (1950-1953)] accompli sous la dictature de Park Chung-hee.

Cette réalisation permettrait de réduire les coûts de transport, de créer les conditions d'un développement équilibré et d'exploiter efficacement les ressources fluviales du pays, y compris dans le domaine du tourisme. [...] L'ouvrage pourrait donner un nouveau souffle à l'économie des villes situées à proximité. [...] Le fleuve Han, dont le débit est souvent surabondant, pourrait compenser celui trop faible du fleuve Nakdong. Pendant la saison des pluies, l'eau pourrait être maîtrisée et fournir de l'énergie hydraulique.

[...] De leur côté, les écologistes craignent un risque de dégradation des cours d'eau et des forêts, de pollution et de modification de la chaîne biologique aquatique. Ce que le nouveau président conteste, donnant comme exemple le canal Main-Danube, qui serait plus écologique qu'un cours d'eau naturel, et ajoutant que cette voie permettrait de réduire la pollution atmosphérique due à l'autoroute." ■ **SimUn-song**, " *Hankook Ilbo* "

<http://www.courrierinternational.fr>, le 16 janvier 2008

CARTE JUDICIAIRE : UNE RÉFORME CONTESTÉE

La réorganisation de la justice suscite les craintes de " déserts judiciaires "



Au pas de charge, Rachida Dati a procédé à la plus importante réforme de la carte judiciaire depuis 1958. Son but, " améliorer la qualité de la justice " en tenant compte de " la réalité des territoires ", s'appuie sur une modernisation et une informatisation de la justice.

La refonte de la carte judiciaire touche surtout les tribunaux d'instance (TI), notamment ceux de zones rurales, ce qui fait craindre à de nombreux élus la création de " déserts judiciaires ". Plus d'un tiers des 476 TI sont supprimés. Le chiffre est en léger retrait par rapport aux prévisions initiales de la chancellerie, qui supprime un peu plus de tribunaux de grande instance (TGI). Mais ce résultat reste proche des projets élaborés par la chancellerie, avant que ne soient examinés les rapports élaborés par les chefs de cour d'appel et après l'organisation de concertations locales.

Ce sont 23 TGI qui sont supprimés sur un total de 181. L'implantation déséquilibrée des TGI s'explique par les situations géographiques, les raisons historiques et le poids politique des élus. La nouvelle carte ne corrige pas ce déséquilibre : les départements comme la somme ou les Côtes d'Armor voient leurs trois TGI réduits à un, d'autres comme l'Aisne ou la Seine-Maritime en gardent trois. L'absence de lisibilité des critères des choix a nourri les mécontentements des élus et des milieux judiciaires, qui soulignent un manque de concertation.

Les ressorts des cours d'appels, qui remontent à la révolution, n'ont pas été touchés, alors que le programme de Nicolas Sarkozy préconisait une cour d'appel par région et un TGI par département (ce qui est plus difficilement réalisable). Mme Dati a poursuivi la réforme des tribunaux de commerce débutée par Elisabeth Guigou en 1988 : 55 sont supprimés et 5 sont créés.

La réforme de Mme Dati laisse un goût d'inachevé, mais il était sans doute difficile d'aller plus loin avant les élections municipales [...]. ■ **Alain Salles**

Le Monde DOSSIERS ET DOCUMENTS n°371, janvier 2008

- Activité 4 -

Analysez les documents suivants et dites s'il s'agit de documents humoristiques, polémiques, satiriques, partisans ou autres.

Document 1



Charlie Hebdo N° 808 - 12 décembre 2007

Document 2

Rama Yade et Sarko sont dans un bateau,
Kouchner tombe à l'eau...

Plus encore que la politique intérieure, la politique étrangère du chef de l'État porte la marque des ambiguïtés, des contradictions et sans doute du vide proprement politique qui caractérise le sarkozysme.

<http://www.marianne2.fr>, 14/12/2007

Document 3

OPINIONS AFFAIRE DE L'ARCHE DE ZOÉ

"L'impression d'un piège judiciaire"

Est-ce que la peine prononcée à Créteil à l'encontre des six membres de l'Arche de Zoé vous surprend ?

Florence Aubenas : Pas tellement. La peine correspond aux conclusions de l'audience précédente et à l'accord judiciaire entre la France et le Tchad. En toute logique, la justice française a pensé en termes d'équivalence de peine. Cependant une peine de huit ans ferme, c'est effrayant. Pour les six condamnés, cela donne l'impression d'un piège judiciaire. Quelle que soit la façon dont on évalue les responsabilités, c'est terrible. [...]

<http://tempsreel.nouvelobs.com>, 29 janvier 2008

Document 4

Justice

Mort d'un enfant dans une clinique : peines avec sursis

Un médecin-anesthésiste et un infirmier intérimaire ont été condamnés lundi à Lyon à des peines de six-mois de prison assorties toutes deux du sursis, après le décès dans une clinique d'un garçon de 11 ans en septembre 2004, victime d'une surdose de morphine. [...]

<http://www.lexpress.fr>, 29 janvier 2008

Charlie Hebdo est un hebdomadaire polémique et satirique français. Largement illustré, il comporte de multiples chroniques avec un contenu rédactionnel indépendant.

Marianne est un magazine d'information hebdomadaire français créé par Jean-François Kahn et Maurice Szafran en 1997. Volontiers iconoclaste et provocateur, *Marianne* se définit comme un Journal républicain, qui combat à la fois ce qu'il nomme le gauchisme soixante-huitard, ainsi que la mondialisation néolibérale.

- Activité 5 -

Lisez le texte suivant et soulignez les articulateurs logiques.

Valérie Pécresse réaffirme le "devoir de recherche" sur les OGM

La France a "*un devoir de recherche*" sur les biotechnologies et n'a en aucun cas voulu "*mettre un coup d'arrêt*" aux travaux sur les plantes transgéniques en décidant de suspendre la culture du maïs MON 810 de Monsanto. Pour délivrer ce message à la communauté scientifique, [...] Valérie Pécresse, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, avait choisi le centre d'Orléans de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Depuis des années, des peupliers génétiquement modifiés y sont étudiés en milieu ouvert. Mais la ministre ne prenait aucun risque : ces arbres ont reçu des gènes d'autres peupliers et non d'une bactérie, comme le maïs de Monsanto. Leurs fleurs sont coupées chaque année pour éviter tout croisement avec des peupliers sauvages, et la parcelle est minuscule (1 400 m²). Surtout, les objectifs poursuivis par les chercheurs de l'INRA sont écologiques : production de pâte à papier moins polluante et d'agrocarburants de deuxième génération.

Lors de sa visite, vendredi 18 janvier, M^{me} Pécresse a rappelé que "*parler des OGM globalement n'a pas de sens : il n'y a rien de commun entre ces peupliers, du tabac utilisé pour produire des anticancéreux et d'autres plantes génétiquement modifiées*". Dans le cas du MON 810, les "*interrogations*" relevées par les chercheurs justifiaient, selon elle, la suspension. "*Le gouvernement sera très vigilant sur le principe de précaution, a-t-elle affirmé. Mais la clause de sauvegarde a son pendant : l'encouragement donné à la recherche.*"

Ainsi a-t-elle annoncé qu'outre les 15 millions d'euros déjà prévus en 2008 pour des appels à projets sur les biotechnologies végétales de l'Agence nationale de la recherche (ANR), 4 millions de crédits supplémentaires seraient consacrés au développement des plates-formes de recherche de Montpellier et Clermont-Ferrand. En outre, 45 millions d'euros seront débloqués par la France, entre 2009 et 2011, pour des projets franco-allemands sur la même thématique.

La ministre a estimé que la prochaine discussion au Parlement du projet de loi sur les OGM serait cruciale pour la recherche : si les conditions d'une "*trêve*" sur le sujet ne sont pas trouvées, les scientifiques pourraient s'expatrier, privant le pays d'expertise sur "*une question d'indépendance nationale*".

<http://www.lemonde.fr>, le 21 janvier 2008

LES ARTICULATEURS LOGIQUES

Les articulateurs logiques sont des mots et expressions qui constituent la base de tout raisonnement, de toute argumentation.

L'incidence ou la circonstance particulière	or
L'exposition	en premier lieu, d'abord, tout d'abord, à première vue, ensuite, en second lieu
L'addition et la gradation	aussi bien ... que , non seulement ... mais encore, mais surtout, de plus, en outre, ainsi que ...
La comparaison	comme, de même, inversement, à l'inverse de, à la différence de, contrairement à, comme (conjonction de coordination), de même que, ainsi que, autant que, plus que, moins que, selon que, suivant que, notamment, de ce point de vue, par rapport à, plus ... plus, moins ... moins, plus ... moins, moins ... plus, autant ... autant, plutôt que..., moins que...
L'alternative	ou, ou bien ... ou bien, soit ... soit, soit ... ou, tantôt ... tantôt
L'opposition ou la concession	mais, cependant, pourtant, toutefois, néanmoins, du moins, au contraire, en revanche, certes, sans doute, il est vrai que, sinon, du reste, du reste, malgré/en dépit de + nom, loin de, bien loin de + infinitif avec le subjonctif : bien que, quoique, pour (devant un adjectif) que, quel(le)(s) que ... avec l'indicatif : alors que, tandis que
Le but ou la fin	afin de, en vue de, pour + infinitif, avec le subjonctif : afin que, pour que, de peur que
La cause	car, en effet, effectivement, parce que, puisque, comme, étant donné que, vu que, attendu que, en raison de, du fait de, faute de ...
L'effet ou la conséquence	par conséquent, en conséquence, donc, c'est pourquoi, ainsi, aussi, d'où, alors, si bien que, de façon à, de manière à, de sorte que
La condition	si, au cas où, à condition que, pourvu que, à moins que
Le temps	D'abord, ensuite, puis, enfin, toujours, jamais, autrefois, jadis, naguère, aussitôt, soudain, sur-le-champ, quand, lorsque, avant que + subjonctif, après que + indicatif, alors que, dès que, depuis que, aussitôt que, jusqu'à ce que, pendant que, en attendant que, à mesure que

D'après Résumé & synthèse de texte, Louis-Marie MORFAUX, Roger PREVOST, 6e édition, Armand Colin 2006

- Evaluation 1 -

Lisez le texte ci-dessous et répondez aux questions.

Discours de Sa Majesté Norodom Sihanouk à son arrivée à Paris, le 24 juin 1964

Monsieur le Président de la République,

Permettez-moi, au nom du peuple khmer et de ses élites unanimes dans leur respectueuse affection pour vous, de vous saluer et de vous dire l'admiration et la reconnaissance que le Cambodge porte à celui qui incarne l'indépendance et la grandeur de la France.

Permettez-moi aussi d'exprimer ma très déferente gratitude à Mme de Gaulle dont nous connaissons de longue date les sentiments bienveillants à notre égard pour son aimable présence à laquelle nous sommes infiniment sensibles.

Monsieur le Président de la République, il existe entre nos deux pays des liens extrêmement étroits qui ont résisté à toutes les vicissitudes de l'histoire et qui ont pris toute leur valeur depuis que la France a solennellement reconnu notre indépendance. Nous sommes fiers du prestige incontesté que la France a retrouvé grâce à vous dans le monde. Nous sommes heureux, nous qui n'avons jamais désespéré de votre grand pays et qui sommes devenus le centre de l'influence et de la culture française en Asie du sud-est, que la France ait retrouvé sa vocation de défenseur des pays et des peuples menacés et opprimés, que dans le tiers monde la seule voix occidentale qui défende notamment nos aspirations à la justice, à la paix et au progrès soit une voix française.

Le Cambodge doit beaucoup à la France et à vous-même mon Général. Un petit pays comme le nôtre, dont la neutralité, l'indépendance et l'existence même sont menacées, ne peut survivre sans ami sincère et désintéressé. À cet égard nous n'oublierons jamais que le soutien français s'affirma sans défaillance dans les instants les plus critiques de notre vie nationale. J'ajouterai que ce soutien dépasse le cadre même du Cambodge, car il concerne directement le maintien de la paix entre tous les peuples du sud-est asiatique qui ont conservé à la France leur confiance et leur attachement.

Je voudrais enfin, Monsieur le Président, vous dire la joie intense que j'éprouve à la perspective de pouvoir bientôt m'entretenir avec vous et les membres du gouvernement français des problèmes brûlants de l'Indochine. Je suis persuadé que ma visite confirmera l'identité de nos points de vue sur l'évolution de la situation et les moyens d'écartier les dangers qui menacent la paix de l'Asie et du monde.

Qu'il nous soit permis encore de vous remercier profondément, Monsieur le Président de la République, de votre amitié et de votre compréhension si précieuses tant pour le présent que pour l'avenir de ma patrie.

Vive la France !

1. Après une lecture rapide, complétez le tableau suivant.

Qui ?	
Quoi ?	
Quand ?	
Où ?	
Pourquoi ?	

2. Comment le narrateur s'y prend-il pour convaincre son auditoire ?

.....
.....
.....

3. Quel est l'objectif du narrateur ?

.....
.....
.....

4. Présentez l'idée principale de chaque paragraphe sous la forme d'un titre.

§1 :
§2 :
§3 :
§4 :
§5 :
§6 :

5. Ce discours est-il convaincant ? Quelle a été sa portée ?

.....
.....
.....

L'organisation d'un texte : modèle de plan

Quelques éléments théoriques à retenir :

Introduction

Dans le cas d'un article de presse, le sujet est introduit dans le chapeau et/ou le 1er paragraphe.

Corps du texte *

1^{er} paragraphe

- Idée principale / Argument principal
- Explication(s) et/ou exemple(s)
- (dans certains cas, en fin de paragraphe) Bilan / Synthèse du contenu du paragraphe

2^{ème} paragraphe

- Idée principale / Argument principal
- Explication(s) et/ou exemple(s)
- (dans certains cas, en fin de paragraphe) Bilan / Synthèse du contenu du paragraphe

3^{ème} paragraphe

- Idée principale / Argument principal
- Explication(s) et/ou exemple(s)
- (dans certains cas, en fin de paragraphe) Bilan / Synthèse du contenu du paragraphe

Conclusion

Synthèse / Résumé des idées principales
Introduction d'idées nouvelles / Ouverture

* * *

** Le schéma ci-dessus est donné à titre indicatif. En effet, l'organisation à l'intérieur des différents paragraphes peut varier.*

- Activité 6 -

Lisez le texte suivant et faites son plan, paragraphe par paragraphe.

MULTILATÉRAL Les apatrides plus nombreux que jamais

Chaque être humain a droit à une nationalité, stipule la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant, et malgré les efforts de quelques pays, le nombre de personnes privées de citoyenneté est en très forte augmentation, rapporte l'hebdomadaire britannique *The Economist*.

Il y a des gens qui luttent pour faire entendre leur voix, mais dont le monde va probablement de plus en plus entendre parler. Ensemble, ils pourraient peupler un pays de la taille du Chili ou du Kazakhstan. Mais par définition, ils ne sont ressortissants d'aucune nation : ce sont des apatrides, des hommes et des femmes privés des droits de citoyens et dans l'incapacité de faire valoir auprès d'un Etat leur droit à obtenir des papiers ou d'accéder à l'éducation. Selon plusieurs organes internationaux, le problème des apatrides ne cesse de s'aggraver, en dépit d'une légère diminution du nombre de réfugiés au sens strict du terme.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) estime prudemment qu'en 2006 le nombre d'apatrides dans le monde est passé de 2,4 à 5,8 millions. Cette augmentation explique en partie la récente hausse du nombre de " personnes relevant du mandat " du HCR. Selon Maureen Lynch, membre de l'organisation non gouvernementale Refugees International, le nombre d'apatrides s'élèverait à au moins 11 millions de personnes, et certains responsables du HCR avancent le chiffre de 15 millions avec des critères plus larges.

Certaines personnes deviennent apatrides après avoir été chassées d'un pays et parce qu'aucun autre ne souhaite les accueillir ni leur accorder les droits consentis aux " réfugiés ", c'est-à-dire toute personne demandant asile en raison de risques prouvés de persécutions. Certains ne sont jamais partis de chez eux, mais se retrouvent coincés après un changement dans le tracé des frontières. Enfin, une minorité se trouvent dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits à la citoyenneté parce que leur naissance n'a pas été enregistrée.

Les Biharis du Bangladesh sont un cas classique d'apatrides. La plupart d'entre eux ont soutenu le Pakistan oriental lors de la guerre de 1971 qui a conduit à la création du Bangladesh. De ce fait, le nouvel État n'était guère enclin à les accueillir et des échanges ont été organisés pour les rapatrier au Pakistan, jusqu'à ce que le gouvernement ferme les portes. Depuis, près de 300 000 Biharis sont apatrides. [...]

Certains cas étranges, nés des vicissitudes de l'Histoire, auraient pu être évités. Lors de la création des États du golfe Persique, certains choisirent comme critère de citoyenneté l'appartenance tribale plutôt que le tracé des frontières. De nombreuses populations sont devenues apatrides, notamment les *bidoun* [" sans ", en arabe] au Koweït : ils sont près de 100 000 à ne pouvoir prouver la présence de leur famille dans le pays depuis 1920 et à être privés de citoyenneté, en vertu d'une loi très stricte de 1959. Leur situation est encore compliquée par une caractéristique commune à presque tous les États arabes : les femmes mariées à des étrangers ne peuvent transmettre leur nationalité à leurs enfants.

Le Népal est une heureuse exception. Alors que près de 3,4 millions de personnes, ethniquement non népalaises, étaient livrées à leur sort dans la pauvreté et l'isolement, le gouvernement népalais s'est arrangé pour en naturaliser 2,6 millions cette année. L'Égypte, le Maroc et l'Algérie ont pour leur part modifié leurs lois pour permettre aux mères de transmettre leur nationalité à leurs enfants. Le gouvernement bangladais a recommandé la naturalisation des Biharis, et même le Koweït se préoccupe du sort des *bidoun*. Après une enquête parlementaire faite en 2006, le gouvernement s'est engagé cette année à accorder la citoyenneté à 2 000 d'entre eux.

Toutefois, la convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie ne compte que 34 États signataires, dont la Nouvelle-Zélande, le Rwanda et le Brésil sont les plus récents. Bon nombre de pays craignent de perdre une partie de leur souveraineté ou d'être contraints à des dépenses supplémentaires. Aussi encourageants soient-ils, les efforts menés pour régler ce problème sont loin d'être suffisants pour faire appliquer la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, selon laquelle tout être humain a droit à une nationalité.

<http://www.courrierinternational.fr>, 03 décembre 2007

- Chapeau :
-
- §1 :
-
- §2 :
-
- §3 :
-
- §4 :
-
- §5 :
-
- §6 :
-
- §7 :
-

LE COMPTE RENDU

Qu'est-ce qu'un compte rendu ?

Un compte rendu est un exercice qui est soumis à des règles strictes. Il s'agit d'un exercice de synthèse d'un document. Vous devez, à partir d'un document écrit, restituer avec vos propres mots, les idées essentielles de l'auteur en respectant un plan que vous avez, au préalable, élaboré. Le plan ne devra pas obligatoirement respecter celui du texte d'origine.

Cet exercice va permettre d'évaluer vos capacités à :

- Comprendre un document écrit ;
- Faire preuve d'esprit de synthèse ;
- Organiser et articuler vos idées ;
- Soigner la qualité linguistique de votre français.

Cet exercice est demandé dans les universités françaises et fait partie d'un écrit rencontré fréquemment. Il est également proposé dans le cadre des concours de la fonction publique française.

Combien de mots dois-je écrire ?

Le nombre de mots que vous devez écrire dépend du document qui vous est proposé. Vous devrez réduire ce document de départ à 1/3 de sa longueur.

Règles générales

Respectez les règles générales du compte rendu tout au long de votre rédaction : ne jamais utiliser la première personne du singulier et du pluriel ; vous rendez compte de la pensée d'un auteur.

Evitez absolument de recopier des phrases du document support : vous devez vous exprimer avec vos propres mots. Synthétisez les idées qui vous paraissent importantes et reformulez-les !

Respectez la longueur du compte rendu demandée (1/3 de la longueur du document de départ).

Organisez votre plan : articulez chacune de vos parties les unes avec les autres. Dans chaque partie, vous présenterez une idée essentielle et les idées secondaires qui s'y rattachent.

N'oubliez pas les majuscules et la ponctuation : votre travail doit être ponctué (ni trop, ni trop peu) ; la ponctuation facilite la lecture, donne de la cohérence à votre travail et permet d'éviter des phrases trop longues qui risquent d'être incohérentes, voire difficilement compréhensibles.

D'après " Production écrite Niveaux B1 / B2 du Cadre européen commun de référence ", Dorothee Duplex, Bruno Mègre, Didier 2007

Exemple de grille d'évaluation d'un compte rendu pour un niveau B2 / 20 points

Respect de la consigne Peut respecter la règle d'objectivité. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0.5	1	1.5	2				
Capacité à condenser l'information Peut dégager les idées principales et secondaires et reformuler les informations les plus pertinentes en les synthétisant.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4
Cohérence et cohésion Peut organiser les informations sélectionnées sous forme d'un texte fluide et bien structuré. Respecte les règles d'usage de la mise en page. La ponctuation est relativement exacte.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4
Étendue du vocabulaire Peut utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases.	0	0.5	1	1.5					
Maîtrise du vocabulaire Peut utiliser un vocabulaire généralement approprié bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.	0	0.5	1	1.5					
Maîtrise de l'orthographe lexicale	0	0.5	1						
Compétence grammaticale A un bon contrôle grammatical. Des erreurs non systématiques peuvent encore se produire sans conduire à des malentendus.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3		
Degré d'élaboration des phrases Peut utiliser de manière appropriée des constructions variées.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3		

D'après [http:// www.ciep.fr/delfdalf/documents/DELFB2.pdf](http://www.ciep.fr/delfdalf/documents/DELFB2.pdf)

- Évaluation 2 -

Lisez le texte suivant, complétez la grille et cochez les bonnes réponses. Vous rédigerez ensuite un compte rendu de l'article.

Le Golfe découvre le droit du travail

[...] Il y a deux mois, c'était pourtant la rébellion à Sonapur. Fait sans précédent, une grève avait éclaté. Des dizaines de milliers d'ouvriers de la société de construction Arabtec, venus d'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, réclamaient la hausse du salaire de base : 900 dirhams (279 euros) au lieu de 400, des billets aller et retour deux fois par an pour rendre visite à leur famille et le remboursement des médicaments.

Deux mois plus tard, le problème est étouffé, mais pas résolu. *"Ceux qui ont fait grève ont été renvoyés chez eux"*, explique un salarié qui préfère garder l'anonymat. À Dubaï, les méthodes sont expéditives. *"Les décisions reposent sur trois personnes tout au plus. C'est l'avantage de la monarchie absolue"*, relate avec ironie un Français, résident depuis quatre ans. *"Dans les journaux, le gouvernement a dit que les salaires augmenteraient de 20 % mais nous n'avons rien vu. En tout, nous avons touché 100 dirhams de plus pour la nourriture"*, résume un ouvrier.

Mais l'affaire a fait grand bruit. La presse internationale a relayé les faits. Une mauvaise publicité pour l'émirat qui tente d'attirer les touristes occidentaux. D'autant que le problème se répète dans les pays voisins.

Les autorités ont donc décidé de réagir en prenant une initiative inédite : organiser un sommet sur le droit du travail. Ce lundi 21 janvier, à Abu Dhabi, les représentants des Émirats arabes unis et des pays voisins (Bahreïn, Qatar, peut-être Koweït), rencontrent ceux des pays d'Asie d'où sont originaires la plupart des travailleurs immigrés. *"Il doit y avoir aussi une personne de l'ONU et des droits de l'homme"*, précise Dr Waleed Al-Alawi, du ministère du travail au Bahreïn. *"Les travailleurs expatriés représentent parfois jusqu'à 80 % de la population dans les pays du Golfe. Nous voulons rester une nation arabe, mais il faut trouver le moyen de protéger ces travailleurs."*

Le chemin reste à faire. À Sonapur, dans le *"labour camp"*, le sort de ces immigrés est édifiant. Ils sont des milliers, tous des hommes, confinés dans des bâtiments aux allures d'immeubles soviétiques. Dehors, les cuisines s'improvisent sur les terrasses en bitume. L'eau stagne sur les chemins boueux, dans une odeur d'égouts. Les déchets traînent. Sonapur a des allures de bidonville.

La pauvreté dans l'abondance. À quelques kilomètres à peine, Dubaï montre un tout autre visage : des *"shopping centers"* rutilants. Des hôtels de trente étages. Une piste de ski sous bulle, des plages, des îles artificielles en forme de palmier.. La majeure partie des ouvriers est là pour mener à bien ces projets aussi démesurés que la fortune des émirats. À Dubaï, le revenu moyen par habitant dépasse 40 000 dollars (27 320 euros). Pour les manoeuvres recrutés en masse dans le sous-continent indien, Dubaï a remplacé le rêve américain. Plus près. Plus rapide. Plus accessible.

Mais aussi plus compliqué que prévu. [...] La nourriture coûte de plus en plus cher. Et les salaires stagnent. [...]

<http://www.lemonde.fr> , 21 janvier 2008

I. En novembre 2007

Où ?	
Qui ? (profession, pays d'origine)	
Quoi ?	
Pourquoi ?	

II. Cochez la bonne réponse. Lorsque la réponse est fausse, apportez les modifications nécessaires en reformulant le texte.

En janvier 2008

	VRAI	FAUX
a. Les grévistes de novembre 2007 sont toujours en poste.		
b. Les salaires des ouvriers ont augmenté de 350 dirhams.		
c. La presse étrangère a critiqué Dubaï où les conditions de travail pour les étrangers sont très précaires.		
d. Un sommet sur le droit du travail a été organisé le 21 janvier à Abu Dhabi avec les pays d'Asie d'où sont originaires la majorité des travailleurs immigrés.		
e. Dans tous les pays de la région, les travailleurs immigrés constituent 80% de la population totale.		
f. Les conditions de vie pour les travailleurs étrangers à Sonapur sont acceptables.		
g. À Dubai, les ouvriers profitent des attractions de la ville (commerces et centres de loisirs).		

Entraînez vous !

En vous aidant des arguments ci-dessous, préparez un débat sur le sujet suivant : *Êtes-vous pour ou contre la culture des OGM à des fins alimentaires ?*

POUR	CONTRE
<ul style="list-style-type: none"> - A l'heure actuelle, aucun problème de santé lié aux OGM. - Les plantes OGM résistantes aux attaques d'insectes auraient deux effets bénéfiques pour la santé : <ul style="list-style-type: none"> ① diminution de l'exposition du consommateur et de l'agriculteur aux insecticides ; ② plus forte résistance aux mycotoxines (substances produites par les moisissures) potentiellement dangereuses pour l'homme. <p><i>[Ex : la betterave sucrière : sept herbicides sont nécessaires pour la cultiver ; avec la betterave OGM, un seul herbicide indispensable.]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les cultures OGM : mettre en place des mesures de sécurité draconiennes. - Réglementer la culture des OGM, lutter contre le lobbying. - Réfléchir sur ce problème afin de ne pas pénaliser les petits exploitants dans l'avenir, encourager la production de produits bio. 	<ul style="list-style-type: none"> - La culture des OGM n'est pas sans risques : risques de mutation avec des effets nocifs ; les gènes " dormants " pourraient être accidentellement activés et les gènes actifs désactivés. - les OGM pourraient rivaliser ou se reproduire avec les espèces sauvages. <i>[Ex : le poisson d'élevage]</i> - Produits génétiquement modifiés non autorisés déjà apparus dans la chaîne alimentaire. <i>[Ex : maïs Starlink, réservé exclusivement à l'alimentation animale, accidentellement utilisé dans des produits pour la consommation humaine]</i> <p>Si utilisation généralisée des cultures OGM : résistance chez les populations d'insectes et risque de dominance du marché par une poignée de puissantes multinationales, au détriment des petits exploitants qui auront choisi de cultiver des produits bio.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact des technologies " terminator " : si appliquées, impossibilité de culture d'une plante l'année suivante à partir de sa propre semence. - Ces produits ne seront accessibles qu'aux plus riches, car en quantité réduite par rapport aux autres cultures OGM. - Risque d'uniformisation des produits / des cultures.

Exprimer son opinion

Demander l'avis de quelqu'un	Donner son avis	Exprimer son accord	Exprimer son désaccord	Atténuer son désaccord
<ul style="list-style-type: none"> - Quel est votre avis (sur ce sujet) ? - Quelle est votre opinion ? - Que pensez-vous de cette initiative ? - Qu'en pensez-vous ? / Qu'est-ce que vous en pensez ? - Pourriez-vous me donner votre avis ? - A votre avis, est-ce que ... ? - Selon vous, est-ce que... ? - Selon vous, quelle est / serait la meilleure solution ? - J'aimerais avoir votre avis sur ce sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> - A mon avis, ... - Selon moi, ... - D'après moi, ... - En ce qui me concerne, ... - Pour ma part, ... - Personnellement, ... - Si vous voulez mon avis, ... - Je crois que ... - Je pense que... - Je trouve que... - A ma connaissance, ... - Ça ne m'étonnerait pas que + <i>Subj</i> <p style="text-align: center;">Les verbes d'opinion sont suivis de l'indicatif à la forme affirmative et du subjonctif à la forme négative.</p> <p style="text-align: center;">En français oral familier, on utilise souvent l'indicatif avec la forme négative.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Absolument - En effet - Tout à fait - Exactement - Parfaitement - Bien sûr - Bien entendu - Evidemment - C'est vrai - C'est ça - Effectivement - Je suis (tout à fait/entièrement) d'accord avec vous - Vous avez raison - Ça ne fait aucun doute - Je partage votre point de vue <p>Exprimer son accord en émettant des réserves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je suis en partie d'accord - Peut-être bien - C'est bien possible - Certes, mais ... - Ça dépend / C'est à voir - Ce n'est pas si évident que ça 	<ul style="list-style-type: none"> - Je ne suis pas d'accord (avec vous) - Je ne pense pas - Je ne trouve pas - Absolument pas ! - Bien sûr que non / Mais non ! - Je ne partage pas votre avis / votre point de vue - Non, au contraire - Pas du tout ! - Vous avez tort ! - C'est faux ! - Ce n'est pas vrai ! - Vous exagérez ! - Vous vous trompez ! - Certainement pas ! 	<ul style="list-style-type: none"> - Je ne suis pas tout à fait d'accord - Je ne suis pas vraiment d'accord - Ce n'est pas certain / sûr - Je n'en suis pas si sûr - Je me demande si c'est vraiment le cas - Vous croyez ? - Pas tout à fait

Dossier 2

PRENDRE DES NOTES

Objectifs et savoir-faire communicatifs :

- créer et mettre à jour son propre système d'abréviations, d'annotations et de symboles ;
- organiser et préparer sa prise de notes en fonction des objectifs à atteindre ;
- produire un texte à partir de ses notes.



Présentation

Outre la maîtrise des techniques d'analyse, de compréhension et de compte rendu des textes écrits abordées dans le dossier 1, il convient également de savoir prendre des notes afin de faciliter l'acquisition des compétences de rédaction administrative.

Prendre des notes permet de présenter des informations en les synthétisant, dans une forme propre à l'auteur. Cette activité complexe nécessite un entraînement long et régulier car il s'agit d'écrire l'essentiel avec un maximum de rapidité.

Les conditions nécessaires à une prise de notes efficace relèvent principalement de la mémorisation, de l'attention / concentration, de l'organisation / de la structuration des informations.

Ce n'est que par l'intermédiaire de la prise de notes que les techniques de rédaction administrative, telles que le compte-rendu, le résumé, le rapport, peuvent être développées.

Chacun a sa manière de prendre des notes, mais certaines techniques sont plus efficaces que d'autres. Dans ce dossier, nous vous présenterons les techniques les plus courantes que vous pourrez utiliser à votre tour dans le cadre de votre futur travail.

Éléments de méthodologie

" À quoi sert la prise de notes ? "

Quand prendre des notes ?

- lorsqu'on assiste à un **exposé oral** (conférence, discours, cours) ;
- lorsqu'on assiste à un **échange d'idées** ou d'informations entre plusieurs personnes (réunion, entretien, négociation, etc.) ;
- lorsque l'on veut conserver des éléments d'un support écrit (presse écrite, livre, rapport, projet de loi, etc.)

Pourquoi prendre des notes ?

On prend des notes :

- pour **garder en mémoire** les principaux éléments de la source originale (qu'elle soit orale ou écrite) ;
- pour **retransmettre** à d'autres personnes les informations ou les idées contenues dans la source originale.

L'expérience prouve que pour bien prendre des notes il faut avoir à l'avance un but, un objectif précis, savoir ce que l'on attend de la source, ce que l'on va en faire.

Comment prendre des notes ?

- **bien écouter** ou **lire** pour comprendre ;
- **prendre des notes** en utilisant son propre système d'abréviations, d'annotations et de symboles. La seule obligation est de pouvoir se relire et comprendre ce que l'on a écrit. Lors de la prise de notes, il est tout à fait possible d'utiliser des schémas, des flèches.

Faites le point préalable de vos connaissances sur la prise de notes

Ce petit " test " vise à mieux prendre conscience de vos connaissances en matière de prise de notes. Au crayon, pour chaque proposition, vous devez répondre par " oui " ou par " non ", selon que vous pensez qu'elle est plutôt vraie ou plutôt fausse. Ne répondez NSP (" ne sait pas ") que si vous ne pouvez faire autrement.

	Vrai	Faux	NSP	Faux	NSP
1. La prise de notes est une technique simple qui s'apprend naturellement par la pratique.					
2. Pour bien noter, il faut noter le maximum de ce que dit celui qui parle.					
3. Pour bien noter, il faut toujours noter par phrases entières.					
4. Pour bien noter, il faut transcrire à la suite, fidèlement, les phrases de celui qui parle.					
5. Noter des mots isolés ne sert à rien : on ne retrouverait plus le sens.					
6. Le seul but de la prise de notes c'est de conserver une trace contre l'oubli.					
7. Il ne sert pas à grand-chose de noter en lisant un texte écrit si l'on peut le conserver et le consulter par la suite.					
8. Bien noter consiste à noter objectivement les paroles des autres, sans faire intervenir ses réflexions personnelles.					
9. Il vaut mieux noter des mots que des dessins ou des schémas.					
10. Il vaut mieux prendre d'abord des notes au crayon et les recopier par la suite : c'est plus propre.					
11. Pour mémoriser ses notes, il suffit de bien les relire dans l'ordre.					
12. Le meilleur support de prise de notes est le cahier avec lequel on est sûr de s'y retrouver et de ne rien perdre					
13. C'est toujours dangereux de prendre des notes sur des feuilles volantes car on pourrait les égarer.					
TOTAL					

Source : " La prise de notes efficace ", L. Timbal-Duclaux, éditions Retz , 1980

- Activité 1 -

Vous allez entendre un extrait du journal de RFI. Vous prendrez des notes pendant la première écoute. Vous complèterez ensuite ces notes lors de la deuxième écoute, l'objectif étant de restituer le maximum d'informations à l'oral.

.....

.....

.....

.....

.....

- Activité 2 -

Lisez l'article ci-dessous et retranscrivez-le sous forme de notes, en utilisant votre propre système d'annotations. Vous comparerez ensuite votre production avec celle de votre voisin et relèverez les abréviations, annotations et symboles similaires.



En bref : hausse de 20% du nombre de touristes au Cambodge

Le nombre de touristes venus visiter le Cambodge a augmenté de 20% sur les quatre premiers mois de l'année, par rapport à la même période en 2006, a annoncé le ministre du Tourisme Thong Khon.

Même si les touristes japonais et de Corée du Sud restent les plus nombreux, on constate une hausse de 70% des touristes vietnamiens et de 38% des touristes thaïlandais. Thong Khon explique l'augmentation du nombre de touristes vietnamiens par les récents efforts de promotion du Cambodge dans ce pays et par les études menées dans le royaume par les agences de tourisme vietnamiennes. "De plus, le Cambodge est facile d'accès par la route, qui est en bon état, il n'y a pas de problème de sécurité et les services hôteliers ont atteint un bon standing", explique-t-il.

Cambodge Soir, 30-05-2007

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Abréviations, sélection des idées principales et annotations

Principaux procédés utilisés

La reformulation :

Quand une phrase a été correctement comprise à l'oral, il ne faut pas chercher systématiquement à la reproduire telle quelle à l'écrit : on peut dans sa tête la résumer, puis la noter en supprimant les détails non indispensables (adjectifs descriptifs, certaines relatives, etc.) et en adoptant un style télégraphique (transformation des groupes verbaux en groupes nominaux par exemple).

Omission de lettres dans un mot :

1. Suppression de -OU :

- jr : jour	- pr : pour	- sligner : souligner	- tt : tout
- ns : nous	- pvoir : pouvoir	- tjrs : toujours	- vloir : vouloir
			- vs : vous

2. Suppression des sons nasalisés -ON - AN - EN :

- avant : avt	- comme : co	- sont : st	- temps : tps
- dont : dt	- sans : ss	- font : ft	- long : lg
- donc : dc			- longtemps : lgtps

Omission de toutes les voyelles (et parfois de quelques consonnes) d'un mot :

- développement : dvlpt	- parce que : pcq	- sont : st	- nouveau : nv
- gouvernement : gvt	- parfois : pfs	- font : ft	- quelque chose : qqch.
- mouvement : mvt	- problème : pb		- quelque : qq
- nombreux : nbx	- quelqu'un : qqn		- rendez-vous : rdv

Utilisation de quelques symboles :

\Leftrightarrow réciprocity, équivalence \subset inclusion Σ somme de... \in appartenance... \notin exclus, n'inclus pas \neq différent de... $=$ semblable à... $\text{♀} \text{♂}$ femme, homme \pm plus ou moins - sans	\approx approximativement $<$ supérieur à // parallèle \forall quelque soit \nearrow croissance, progrès \searrow déclin, chute + avec \sim stagnation
--	---

Utilisation des abréviations :

Utilisées à bon escient, les abréviations facilitent considérablement la prise de notes mais faute de rigueur, elles peuvent devenir indéchiffrables. C'est pourquoi, il ne faut jamais improviser une abréviation en fonction de l'inspiration du moment, mais respecter un code établi une fois pour toutes.

Quelques exemples :

all = allemand	û = même	st = sont
ê = comme	ms = mais	svt = souvent
c.a.d. = c'est-à-dire	mt = -ment (ex : <i>rapidemt</i>)	t° = tion (ex : <i>attent°</i>)
cf = conférer, voir	nb = nombre	tjs = toujours
cpt = cependant	nbx = nombreux	ts = tous
ds = dans	ns = nous	tt = tout
dvt = développement	p = page	tte = toute
ê = être	pb = problème	vs = vous
frs = français	pdt = pendant	qqf = quelquefois
gal = général	pr = pour	ss = sans
	qd = quand	qq = quelque

D'après <http://www.ac-grenoble.fr>, <http://perso.orange.fr>, <http://www.socialsciences.uottawa.ca>

Présentation de la " Grille des 7 questions "

Avec une source orale, en fonction de l'objectif, il est possible de s'aider de la " Grille des 7 questions " pour la prise de notes.

QUI ? (les personnes)	
QUOI ? (les choses)	
QUAND ? (les dates)	
OÙ ? (les lieux)	
COMMENT ? (les manières)	
POURQUOI ? (les causes)	
COMBIEN ? (les mesures)	

- Activité 4 -

Écoutez les titres d'information suivants en prenant des notes avec l'aide de la " Grille des 7 questions ".

Document 1

QUI ? (les personnes)	
QUOI ? (les choses)	
QUAND ? (les dates)	
OÙ ? (les lieux)	
COMMENT ? (les manières)	
POURQUOI ? (les causes)	
COMBIEN ? (les mesures)	

Document 2

QUI ? (les personnes)	
QUOI ? (les choses)	
QUAND ? (les dates)	
OÙ ? (les lieux)	
COMMENT ? (les manières)	
POURQUOI ? (les causes)	
COMBIEN ? (les mesures)	

Document 3

QUI ? (les personnes)	
QUOI ? (les choses)	
QUAND ? (les dates)	
OÙ ? (les lieux)	
COMMENT ? (les manières)	
POURQUOI ? (les causes)	
COMBIEN ? (les mesures)	

Présentation de la Grille " FASO "

LES FAITS	L'ANALYSE
a) généraux	a) les causes
b) illustrations / exemples	b) les conséquences
LES SOLUTIONS	LES OPINIONS
a) adoptées (déjà prises)	a) de chaque personne
b) envisagées	b) de l'auteur

D'après " *La prise de notes efficace* ", L. Timbal-Duclaux, éditions RETZ, 1980

- Activité 5 -

Visionnez l'extrait de l'émission " Le dessous des cartes " en prenant des notes. Vous reformulerez ensuite son contenu à l'oral à partir de vos notes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Activité 6 -

Écoutez l'extrait de l'émission " Décryptage " diffusée le 18 décembre 2007 sur RFI en prenant des notes. Vous présenterez ensuite la Corée du Sud à l'oral, en abordant les aspects traités dans ce document.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Évaluation 2 -

1) À partir des notes suivantes, rédigez un texte de 60 mots environ.

*Frontières Eur repoussées vers Est dps 21/12/07 ⇒ 24 pays ∈ espace Schengen de libre circula° contre 15 avt ≈ 400 M de pers. pvt voyager ss passeport Est→ Ouest de l'Eur
offictl : anciens pays communistes mbrs de l'UE depuis 2004, plus de frontières terrestres et maritimes ac voisins eur.*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) Écoutez le document sonore et remplissez le tableau en prenant des notes. À partir de vos notes, vous rédigerez ensuite un texte de 40 à 50 mots pour présenter le document.

- 1^{ère} écoute avec prise de notes
- Une minute de pause pour relire les notes
- 2^{nde} écoute pour compléter les notes

Où ?	
Quoi ?	
Quand ?	<i>dimanche 23 décembre 2007</i>
Qui ?	<i>Takshin Shinawatra</i>
Conséquences ?	

Texte :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3) Écoutez le document sonore et répondez aux questions.

- Vous aurez :
- 30 secondes pour lire les questions ;
 - une première écoute, puis deux minutes de pause pour commencer à répondre aux questions ;
 - une deuxième écoute, puis trois minutes pour compléter vos réponses.

a. En deux jours, 3 représentants étrangers se sont rendus en Afghanistan. Qui sont-ils ? Citez leur nom ou leur fonction.

.....

.....

.....

.....

.....

Entraînez-vous !

À partir du script de l'extrait de l'émission " Décryptage " diffusée le 18 décembre 2007 sur RFI, vous rapporterez à l'oral les propos du journaliste Robert Navarro et du chercheur Marie-Orange Rivé-Lasan. Vous vous aiderez si nécessaire du tableau des correspondances de la page suivante.

[...] **Norbert Navarro :** " Décryptage " est aujourd'hui consacré à la Corée du Sud. Nous sommes en compagnie de Marie-Orange Rivé-Lasan, chercheur associé au CERI, à Sciences Po et à l'École des Hautes Etudes en sciences Sociales.

Quelle est aujourd'hui la situation économique et sociale de la Corée du Sud ? C'est un pays riche, à tel point qu'on a parlé de miracle coréen. Qu'est-ce que c'était que ce miracle ?

Marie-Orange Rivé-Lasan: Alors ce miracle en fait il faut le voir... c'est à partir des années 60. Le Général Pak Chong-hui donc développe l'économie, c'est sa légitimité et donc il a pendant 30 ans en fait... vraiment... il est parti de rien quasiment. Euh... La Corée des années 60 était au niveau des pays les plus pauvres d'Afrique et on voit bien... d'Afrique même, enfin je veux dire c'était vraiment un niveau extrêmement pauvre.

Norbert Navarro : Niveau...

Marie-Orange Rivé-Lasan: Oui oui. Et donc dans les années 90, on voit la Corée entrer à l'OCDE et arriver dans les années 2000 au onzième rang mondial, ce qui est un exploit économique tout à fait formidable, donc bien sûr dans un temps record.

Norbert Navarro : Alors cette euphorie économique se heurte à la crise asiatique, en 1997, et le pays commence à en subir les conséquences sur le plan social.

Marie-Orange Rivé-Lasan: Oui, bien sûr. Jusque dans les années 90 on avait l'impression que le progrès économique, la hausse des salaires, etc. étaient sans fin. Or la dure réalité, enfin le retour à la réalité c'est en 1997, la crise financière asiatique, qui a des conséquences tout à fait énormes sur le système économique sud-coréen, puisque... énormément de moyennes et petites entreprises font faillite à ce moment là. Donc, il y a bien sûr l'intervention du FMI qui est très bien suivie par le gouvernement sud-coréen et en 2-3 ans en fait, la Corée retrouve, enfin je veux dire, le niveau économique d'avant la crise ; mais c'est un électrochoc vraiment au niveau social, en Corée du Sud.

Norbert Navarro: Alors j'en viens à ma question : Aujourd'hui, où en est-on en cette veille de scrutin ? Les problèmes sociaux se sont accumulés ces dernières années en dépit des succès industriels de la Corée du Sud.

Marie-Orange Rivé-Lasan: Alors la situation économique en Corée du sud actuellement est bonne, puisqu'on est autour des 5% de croissance par an, ce qui est tout à fait correct...

Norbert Navarro : Tout le monde ne peut en dire autant...

Marie-Orange Rivé-Lasan: Voilà... Par contre, il y a environ 10 millions de pauvres. Euh... Le problème après la crise de 1997 touche vraiment l'emploi. Il y a une précarité des emplois... euh... qui est tout à fait importante, une augmentation des inégalités. À cela s'est ajoutée une crise de l'immobilier et puis euh... également une crise du crédit. Euh... Ca, ça touche en fait directement le problème de l'emploi qui est précaire... euh... La Corée du Sud à ce point de vue là est un pays à plusieurs vitesses ; d'un côté avec des gens très riches qui ont des moyens de plus en plus euh... incroyables au niveau de la technologie, et puis d'autres Coréens, notamment les réfugiés nord-coréens qui arrivent au Sud et qui se retrouvent au bas de l'échelle, à un niveau tout à fait précaire qui rappelle celui des années 60.

Norbert Navarro: Comment se fait-il que la Corée du Sud détienne le triste record du plus fort taux de suicide des pays développés ?

Marie-Orange Rivé-Lasan: *Oui, parmi les cadres, oui. En fait, ben en fait, je pense que c'est les conséquences de cette modernité compressée. On parle d'industrialisation extrêmement rapide, euh...avec par exemple une urbanisation très très rapide dans les 30-35 dernières années. À cela s'ajoute un phénomène de vieillissement de la population qui est beaucoup plus rapide qu'en Europe et donc un problème de retraite qui commence déjà à se faire jour et les cadres d'entreprises sont soumis à une pression très très forte. La menace du licenciement en fait a des conséquences économiques pour des familles entières. [...]*

Extrait de " Décryptage " du 18 décembre 2007, présenté par Norbert Navarro

 <http://www.rfi.fr>

Le discours rapporté au passé et la concordance des temps

Ce qu'ils ont dit / demandé	Ce qui est rapporté
Présent Il a dit : " Je <u>travaille</u> au ministère du Tourisme. "	Imparfait Il a dit qu'il <u>travaillait</u> au ministère du Tourisme.
Imparfait Elle lui a demandé : " Tu <u>étais</u> à la conférence ? "	Imparfait Elle lui a demandé s'il / si elle <u>était</u> à la conférence.
Passé composé Ils lui ont demandé : " Qu'est-ce que tu <u>as fait</u> pendant le week-end ? "	Plus-que-parfait Ils lui ont demandé ce qu'il / elle <u>avait fait</u> pendant le week-end.
Plus-que-parfait Il a déclaré : " A 09h00 les braqueurs <u>avaient</u> déjà pris les 3 touristes en otage. "	Plus-que-parfait Il a déclaré qu'à 09h00 les braqueurs <u>avaient</u> déjà pris les 3 touristes en otage. "
Futur simple Le directeur : " Lundi, la réunion <u>commencera</u> à 08h00. "	Conditionnel présent Le directeur a annoncé que lundi la réunion <u>commencerait</u> à 08h00.
Futur antérieur L'enseignant : Le personnel <u>aura suivi</u> au total 150 heures de cours en anglais d'ici la fin de l'année.	Conditionnel passé L'enseignant a précisé que le personnel <u>aurait suivi</u> 150 heures de cours en anglais d'ici la fin de l'année.
Conditionnel présent L'animateur : " <u>J'organiserais</u> volontiers au débat sur ce sujet. "	Conditionnel présent L'animateur a dit qu'il <u>organiserait</u> volontiers un débat sur ce sujet.
Conditionnel passé Le journaliste : " <u>J'aurais</u> volontiers <u>assisté</u> à ce colloque. "	Conditionnel passé Le journaliste a précisé qu'il <u>aurait</u> volontiers <u>assisté</u> à ce colloque.
Subjonctif présent Yves : " Il faut que je <u>fasse</u> des économies pour pouvoir partir en vacances. "	Subjonctif présent Yves a dit qu'il fallait qu'il <u>fasse</u> des économies pour pouvoir partir en vacances.

Si le lieu et le temps des paroles ne sont pas les mêmes, on a notamment les changements suivants :

Ici (et -ci dans les démonstratifs) → là ; maintenant → alors ; aujourd'hui → ce jour-là ; hier → la veille ; avant-hier → l'avant-veille ; demain → le lendemain ; après-demain → le surlendemain ; il y a trois jours → trois jours avant ; dans trois jours → trois jours après ; dernier ou passé → précédent ; prochain → suivant ; etc.*

* Extrait de " Nouvelle grammaire française - 3ème édition ", Grévisse, Goosse, Editions de boeck 1995

Les verbes de déclaration courants

Dire, déclarer, raconter, annoncer (une nouvelle), prévenir qqn (de qqch), demander (de / si), ajouter, préciser, compléter, confirmer, assurer, garantir, répondre, rétorquer, nier, avouer, admettre, reconnaître (une erreur).

Dossier 3

RÉDIGER ET PRONONCER UN DISCOURS

Objectifs et savoir-faire communicatifs :

- identifier les différentes étapes de rédaction d'un discours ;
- rédiger un discours de bienséance ;
- rédiger un discours avec prise de position ;
- adapter son discours en fonction de l'auditoire ;
- prononcer un discours.



Présentation

Le discours est un ensemble d'idées pertinentes, organisées et présentées de façon cohérente, dans le but d'informer et/ou de persuader un auditoire.

C'est un exercice oral qui nécessite donc des qualités d'expression orale. Aussi l'orateur doit-il préparer son discours en respectant certaines règles, en faisant preuve de méthodologie.

Dans le discours, on compte deux temps bien distincts : celui de la préparation écrite du discours et celui de la prononciation orale du discours.

Qu'est-ce qu'un discours ?

" Discours " est le terme de rhétorique le plus général pour désigner les diverses variétés de compositions considérées surtout par rapport à la diction. Il comprend toute suite de paroles prononcées avec une certaine méthode, avec un dessein déterminé, et adressées soit à une assemblée, soit à quelques personnes ou même à une seule.

On distingue, suivant les circonstances de temps et de lieu, suivant l'auditoire, le sujet ou le but, autant de sortes de discours qu'il y a de genres d'éloquence.

À la tribune, c'est-à-dire à l'éloquence politique, se rapportent tous les discours politiques, les harangues, les allocutions populaires, proclamations militaires, etc.

Au barreau ou à l'éloquence judiciaire, se rapportent tous les plaidoyers, réquisitoires, etc.

À l'éloquence de la chaire et au genre académique, se rapportent tous les sermons, oraisons funèbres, éloges, etc.

Certains discours ont marqué l'histoire :

Le discours de Bayeux du général de Gaulle

Le discours connu sous le titre de " I have a dream " de Martin Luther King

Le discours connu sous le titre de " Ich bin ein Berliner " de John Fitzgerald Kennedy

Extrait de <http://fr.wikipedia.org>

Éléments de méthodologie

Pour faire un bon discours :

- Il est essentiel de cerner son sujet (savoir délimiter exactement ce qui devra être dit) ;
- Le choix des mots est également très important. Le discours se faisant " en direct ", il est indispensable de peser chaque mot. Un ministre des Affaires étrangères, un chef d'État ou un Premier ministre doivent par exemple faire preuve d'une extrême prudence et d'une grande rigueur durant leurs discours car ils engagent verbalement - donc en temps réel - la responsabilité de leur pays. Mais cette prudence doit rester une règle pour tous les orateurs, quel que soit la nature de l'événement à l'occasion duquel il est prononcé ;
- Cette rigueur doit se retrouver dans l'enchaînement des idées et leur articulation logique. L'orateur doit être compris tout de suite. La seule manière d'être clair est donc de structurer chaque idée ;

- Le discours doit rester " vivant ". La capacité à convaincre et à susciter l'intérêt provient de la richesse en exemples, en comparaisons, en phrases simples et percutantes. Dans certains cas, le recours à l'humour permet de capter l'attention du public ;
- Il existe quelques règles pour améliorer sa capacité à discourir : la prononciation, le débit (ni trop rapide, ni trop lent), l'intonation, mais aussi la respiration, les pauses, la gestuelle, etc.

- Activité 1 -

Lisez les documents ci-dessous et dites de quel type de texte il s'agit.

Document 1

" [...] Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique, entre ici, Jean Moulin avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondu des camps de concentrations, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de "Nuits et brouillard" enfin tombées sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle, nos frères dans l'ordre de la Nuit. [...]

André MALRAUX, 19 décembre 1964

Document 2

Congrès de l'Association des Régions de France

Jeudi 6 décembre 2007 - Parlement européen

Permettez-moi tout d'abord de remercier le président Alain Rousset d'avoir bien voulu me permettre de vous adresser le salut de Strasbourg et des Strasbourgeois, et de vous souhaiter, au nom de Robert Grossmann, Président de la Communauté urbaine, et en mon nom personnel, la bienvenue dans notre ville.

En tant que femme, vous comprendrez que j'adresse un salut particulier à la seule femme Présidente de Région : Ségolène Royal.

Le choix de cette date pour votre congrès est particulièrement judicieux, puisque c'est aujourd'hui jour de fête en Alsace, avec la Saint-Nicolas. En visitant notre traditionnel et très ancien marché de Noël, vous pourrez admirer ce soir notre ville parée des mille lumières qui la font scintiller à cette époque de l'année. [...]

Nous accueillons également le Médiateur de l'Union européenne, la Pharmacopée européenne, la Fondation Européenne de la Science, le Système central d'information Schengen, l'Université Internationale de l'Espace, la chaîne de télévision Arte.

Et qu'il me soit permis de remercier ici, à ce sujet, les représentants des Régions Île-de-France, Champagne-Ardenne et Lorraine, et, plus particulièrement, les Présidents de ces Régions : Jean-Paul Huchon, Jean-Paul Bachy et Jean-Pierre Masseret.

Ces Régions ont contribué au financement du quart de la 1ère phase de la LGV Est-européenne aux côtés des collectivités alsaciennes, et en particulier la Région Alsace, dont je salue avec amitié le Président : Adrien Zeller.

Je renouvelle mes remerciements au Président Rousset pour son accueil, et je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un bon séjour à Strasbourg, capitale parlementaire de l'Europe et capitale de Noël !

Extrait de l'allocution de Fabienne Keller, Sénateur-Maire de Strasbourg, 06 décembre 2007

Document 3



Alfred Dreyfus

J'accuse !

Extrait de la lettre d'Émile Zola à Félix Faure, Président de la République, le 13 janvier 1898

Monsieur le Président,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus ineffaçable des taches ?

Vous êtes sorti sain et sauf des basses calomnies, vous avez conquis les cœurs. Vous apparaissez rayonnant dans l'apothéose de cette fête patriotique que l'alliance russe a été pour la France, et vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre Exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté.

Mais quelle tache de boue sur votre nom - j'allais dire sur votre règne - que cette abominable affaire Dreyfus ! Un conseil de guerre vient, par ordre d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est fini, la France a sur la joue cette souillure, l'histoire écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis.

Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis.

Et c'est à vous, monsieur le Président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. Pour votre honneur, je suis convaincu que vous l'ignorez. Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ? [...]

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son oeuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable.

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate. [...]

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans l'Éclair et dans L'Écho de Paris, une campagne abominable, pour égayer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la Justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! J'attends.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Émile Zola, 13 janvier 1898

- Activité 2 -

Lisez le discours ci-dessous et répondez aux questions.

Discours de S.E.M. Ly Kimsok, Directeur de l'École Royale d'Administration,
prononcé lors de la conférence intitulée

" *Le rôle de l'État et des institutions publiques dans le développement de l'entrepreneuriat : mesures d'accompagnement et éléments de bonne gouvernance.* ", animée par M. Gérard LEMOINE,
Directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (IFE) à l'Île Maurice

École Royale d'Administration, le mercredi 23 janvier 2008

Excellences,
Mesdames,
Messieurs,
Chers élèves et stagiaires,

§ 1 Au nom de l'École Royale d'Administration, j'ai le plaisir de vous accueillir à la conférence intitulée " Le rôle de l'État et des institutions publiques dans le développement de l'entrepreneuriat : mesures d'accompagnement et éléments de bonne gouvernance " qui sera animée par M. Gérard LEMOINE, Directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (IFE) à l'Île Maurice.

§ 2 La conférence sera suivie d'un débat sous forme de questions-réponses qui permettra de confronter les propos de M. Gérard Lemoine aux réalités cambodgiennes. En effet, un pays en voie de développement comme le Cambodge doit pouvoir stimuler l'entrepreneuriat et les investissements à l'aide de politiques publiques adaptées, afin de maintenir et d'accélérer son essor économique.

§ 3 L'École Royale d'Administration, de par ses missions de recrutement, formation et perfectionnement des fonctionnaires, jouera un rôle déterminant pour faciliter la réflexion et la définition des politiques publiques et leur mise en œuvre.

§ 4 Par conséquent, je vous invite tous, représentants des différents ministères, chefs d'entreprises, futurs fonctionnaires, représentants de sociétés et d'institutions nationales et internationales, à faire partager vos points de vue, vos expériences et vos attentes lors de ce débat. Vous serez ensuite conviés à poursuivre la discussion autour d'une collation.

§ 5 J'espère que cette intervention de M. Gérard Lemoine, qui constitue la 1ère conférence de l'année 2008 à l'École, marquera le début d'un cycle de conférences à l'École Royale d'Administration.

§ 6 La version PowerPoint de la présentation d'aujourd'hui sera disponible dans quelques jours en versions khmère et française sur le site Internet de l'ERA. Ce site nouvellement créé est disponible en 3 langues : khmer, français et anglais.

§ 7 Enfin, au nom de l'École et des différentes institutions qui ont rendu cette conférence possible, à savoir l'Agence Universitaire de la Francophonie, le Département de l'Emploi Francophone, la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne et la Coopération française, je tiens à remercier Monsieur Gérard Lemoine de nous faire l'honneur d'animer cette conférence dans nos locaux.

§ 8 Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne conférence et vous remercie d'être venus aussi nombreux !

Je vous remercie de votre attention.

1. Qui parle ?

.....

2. À qui s'adresse l'orateur ?

.....

.....

.....

3. Au nom de qui parle-t-il ?

.....

4. À quelle occasion a été prononcé ce discours ?

.....

.....

5. De quel type de discours s'agit-il ?

.....

6. Reliez l'idée au paragraphe correspondant :

- § 6 a. Présentation succincte du déroulement de la conférence
- § 7 b. Le rôle futur de l'ERA
- § 4 c. Remerciements adressés à M. Gérard Lemoine.
- § 3 d. Invitation à participer au débat qui suivra l'intervention de M. Gérard Lemoine.
- § 2 e. Annonce de l'ouverture du site Internet de l'école

7. Relevez les différentes formules de politesse (formules d'appels, prise de congé).

.....

.....

.....

.....

8. Relevez dans le discours les différents articulateurs logiques en précisant leur fonction.

.....

.....

.....

.....

- Activité 3 -

Lisez le document ci-dessous et remettez les paragraphes dans l'ordre en justifiant vos choix (articulateurs logiques, procédés anaphoriques, ponctuation, contenu).

Extrait du discours sur la Birmanie de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, prononcé à Singapour, le 29 octobre 2007.

Les échanges de vues que j'aurai au cours de mon séjour seront particulièrement précieux. J'en attends beaucoup, persuadé que les efforts de la France, de ses partenaires européens et de nos amis asiatiques réussiront à sortir le peuple birman de l'impasse politique dans laquelle il survit."	a.
Mais nous pensons avant tout au peuple birman. Il ne doit pas être pénalisé deux fois : payant déjà cher d'être soumis à un régime indifférent à ses souffrances, il ne devrait pas se voir, sous l'effet des sanctions internationales, privé de toute possibilité de contacts avec l'étranger. Depuis 1962, le pouvoir militaire veut le couper du monde. Ne l'y aidons pas.	b.
Aussi nécessaires soient-elles, celles-ci devront tenir compte de l'histoire et de la société birmanes : la place des minorités ethniques, le rôle de l'armée, perçue par certains comme un facteur de stabilité, le processus de démocratisation lui-même, parfois considéré comme source de désordre, ce que dément l'évolution de nombreux pays d'Asie du Sud-Est. Je connais toute la complexité de la Birmanie, de son histoire et de sa civilisation. Mais reconnaître cette complexité ne doit pas être un prétexte pour l'inaction.	c.
"La tragédie birmane vient de connaître un nouvel épisode. Les manifestations pacifiques du peuple birman ont montré qu'il avait soif d'évolutions et de changements. Mais une nouvelle fois, le régime militaire est resté sourd à ses aspirations démocratiques. Une nouvelle fois, des hommes et des femmes de ce pays ont été tués, brutalisés et emprisonnés pour leurs idées et pour avoir réclamé de vivre dans la dignité.	d.
Je viens aujourd'hui en Asie du Sud-Est pour dire aux voisins de la Birmanie qu'il n'y aura pas de progrès dans ce pays sans leur intervention et leur concours. Certes les Nations unies se sont mobilisées pour qu'un large processus de réconciliation nationale soit lancé. Mais l'ONU n'y parviendra pas seule. La capacité de dialogue de la Chine et des pays de l'ASEAN avec la junte birmane est irremplaçable. Nous avons apprécié la fermeté avec laquelle la Chine et l'ASEAN se sont exprimées depuis le début des événements. Elle témoigne que toutes les initiatives internationales peuvent converger pour rechercher les solutions politiques les plus adaptées aux intérêts du peuple birman.	e.
La communauté internationale a unanimement condamné ces répressions. L'Union européenne a adopté de nouvelles sanctions afin que la junte subisse les conséquences de ses actes. Le Conseil des droits de l'Homme s'est prononcé à l'unanimité contre la répression. Enfin, le Conseil de sécurité des Nations unies a exigé la libération des prisonniers politiques et l'engagement d'un dialogue avec l'opposition. La mission de bons offices de M. Gambari, émissaire personnel du Secrétaire général des Nations unies, recueille ainsi le soutien de la communauté internationale tout entière. Toutes ces réactions sont salutaires. [...]	f.
Depuis 1962, la population birmane n'est pas seulement privée de démocratie ; elle l'est aussi de développement économique, alors que ses voisins connaissent des taux de croissance élevés. Je suis donc convaincu qu'il faut agir contre ceux qui profitent indûment des richesses birmanes et exportent illégalement son bois, ses pierres précieuses, ses ressources halieutiques. Pour tarir ces flux de la honte tout en préservant les intérêts du peuple birman, nous avons besoin de ceux qui, en Asie, sont les premiers partenaires commerciaux de la junte. [...]	g.

<http://www.chine-informations.com>

Ordre des paragraphes:

		b.				
--	--	-----------	--	--	--	--

Lorsque vous aurez remis les paragraphes du discours de M. Kouchner dans l'ordre, présentez l'idée principale de chaque paragraphe sous la forme d'un titre.

§ 1 :

§ 2 :

§ 3 :

§ 4 :

§ 5 :

§ 6 :

§ 7 :

- Activité 4 -

Lisez l'extrait de discours suivant et complétez-le à l'aide d'articulateurs logiques.

Discours de M. le Président de la République française devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cayenne, lundi 11 février 2008

Je suis heureux d'être, parmi vous, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane, un an et demi mon dernier déplacement officiel. Je sais l'état d'esprit dans lequel se trouvent beaucoup d'entre vous aujourd'hui. Vous, les représentants du monde économique de la Guyane, êtes amers de l'arbitrage qui a été rendu sur le projet d'exploitation d'une mine d'or à Roura. Et je ne vous cacherai pas que certains, à Paris, m'ont conseillé d'annuler notre rencontre. C'est bien mal me connaître ! Je pense, qu'....., cette rencontre est plus nécessaire que jamais !

Avant de vous parler de la loi de programme pour l'outre-mer, je souhaite que l'on s'explique, en toute franchise, sur cette question. J'assume pleinement ma décision et elle est définitive. [...] La seule chose qui nous a animés, le gouvernement et moi-même, est notre conscience écologique. Cette conscience qui nous pousse à considérer les bases du développement durable avec une exigence nouvelle depuis le Grenelle de l'environnement.

Cela dit, croyez-le bien, cette décision n'a pas été facile à prendre. Et je considère,, que le fait même d'avoir été mis en situation de rendre un arbitrage dans ces conditions est un échec collectif qui ne doit plus se reproduire.

La décision n'a pas été facile à prendreil ne s'agissait pas d'un dossier nouveau de l'aboutissement d'une longue procédure et que l'État a laissé la société concernée intervenir sans avoir réalisé une cartographie complète des richesses de la faune et de la flore en Guyane.

La décision n'a pas été facile à prendre car, une longue instruction et deux rapports d'inspections générales, les exigences imposées au pétitionnaire ne garantissaient pas, de façon certaine, la protection de ce site de la montagne [...]

<http://www.elysee.fr>

© Droits de reproduction réservés et strictement limités.

Méthodes de rédaction d'un discours

1. L'analyse de la demande

- Il faut savoir :
- saisir la nature de l'événement (nom, lieu, date, moment) ;
 - qui sera l'orateur ;
 - s'il y aura d'autres orateurs ;
 - (idéalement) quel sera le contenu général du discours des autres intervenants ;
 - la durée approximative du discours à prononcer ;
 - la date de remise du projet de discours pour validation.

2. La recherche de contenu

- Il faut :
- savoir ce que les organisateurs de l'événement attendent de l'orateur ;
 - chercher s'il y a des extraits de revues de presse qui peuvent être utiles ;
 - s'adresser aux personnes compétentes pour recueillir les informations nécessaires.

3. L'organisation des idées

- Il faut :
- (en fonction des informations reçues) sélectionner les idées importantes ;
 - hiérarchiser les idées.

4. La rédaction

- Il faut :
- faire un plan : introduction, développement et conclusion ;
 - décrire des idées, des points de vue avec des mots et des phrases simples et courtes ;
 - trouver les termes et expressions les plus appropriés au sujet abordé et au public ;
 - illustrer les idées par des exemples, des statistiques ou des images.

5. La validation du projet

Dans le cadre institutionnel, le discours sera validé par les instances compétentes.

Comment évaluez la pertinence d'un discours ?

Prestation de l'orateur

Allure générale

- | | | |
|------------------------|---------------------------------|--------------------|
| a) à l'aise | nerveux / crispé | très nerveux |
| b) très enthousiaste | modéré | aucun enthousiasme |
| c) gestes en situation | gestes inadaptés à la situation | aucune gestuelle |

Voix

- | | | | |
|-----------------|------------|---------------------|----------------------------|
| a) audibilité : | distincte | parfois indistincte | fréquemment indistincte |
| b) timbre : | agréable | très agréable | monotone |
| c) débit : | convenable | un peu rapide | trop rapide trop lent |
| d) diction : | très bonne | convenable | défectueuse |
| e) puissance : | forte | moyenne | faible |

Contenu du discours

- | | | | |
|-------------------|----------------|------------------|--|
| a) plan : | bien préparé | convenable | médiocre |
| b) longueur : | adaptée | un peu court | un peu long trop court trop long |
| c) grammaire : | très correcte | convenable | défectueuse |
| d) exemples : | convaincants | peu convaincants | incompréhensibles |
| e) informations : | très complètes | assez complètes | manque de précisions |

D'après " *Savoir parler en toutes circonstances* " par Yves Furet et Sara Peltant, Retz, 1975

- Activité 5 -

Visionnez le discours et remplissez la grille suivante :

Qui prononce le discours ?	
À qui s'adresse l'orateur ?	
À quelle occasion a été prononcé le discours ?	
De quelle manière s'adresse-t-il à son auditoire ? (pronoms personnels, formules d'appel, etc.)	
Quel est le ton du discours ?	
Quelles sont les idées principales que vous avez retenues de ce discours ?	

Visionnez une seconde fois le discours, complétez vos réponses dans la grille précédente et évaluez la prestation de l'orateur à l'aide de la grille ci-dessous :

Allure générale

- | | | |
|------------------------|---------------------------------|--------------------|
| a) à l'aise | nerveux / crispé | très nerveux |
| b) très enthousiaste | modéré | aucun enthousiasme |
| c) gestes en situation | gestes inadaptés à la situation | aucune gestuelle |

Voix

- | | | | |
|-----------------|------------|---------------------|--|
| a) audibilité : | distincte | parfois indistincte | fréquemment indistincte |
| b) timbre : | agréable | très agréable | monotone |
| c) débit : | convenable | un peu rapide | trop rapide trop lent |
| d) diction : | très bonne | convenable | défectueuse |
| e) puissance : | forte | moyenne | faible |

Discours de Jacques Chirac prononcé le mardi 15 mai 2007

" Mes chers compatriotes de métropole, de l'outre-mer et de l'étranger,

Demain, je transmettrai les pouvoirs que j'ai exercés en votre nom à Nicolas Sarkozy, notre nouveau président de la République. Je le ferai avec la fierté du devoir accompli et aussi avec une grande confiance dans l'avenir de notre pays.

Nous sommes les héritiers d'une très grande nation, une nation admirée, respectée et qui compte en Europe et dans le monde. Vous avez des capacités immenses de créativité et de solidarité. Grâce à vous, grâce à votre engagement, nous avons modernisé notre pays pour l'adapter aux profonds changements de notre temps et nous l'avons fait dans la fidélité à notre identité et en portant haut les valeurs de la République.

Mes chers compatriotes, une nation, c'est une famille. Ce lien qui nous unit est notre bien le plus précieux. Il nous rassemble. Il nous protège. Il nous permet d'aller de l'avant. Il nous donne les forces nécessaires pour imprimer notre marque dans le monde d'aujourd'hui.

Restez toujours unis et solidaires. Bien sûr, nous sommes profondément divers. Bien sûr, il peut y avoir des différences de conception, des divergences de vue. Mais nous devons, dans le dialogue, dans la concorde, nous retrouver sur l'essentiel. C'est comme cela que nous continuerons à avancer.

Dans l'union, dans le respect de notre diversité et de nos valeurs, dans le rassemblement, nous pouvons nourrir toutes les ambitions. Unis, nous avons tous les atouts, toutes les forces, tous les talents pour nous imposer dans ce nouveau monde qui se dessine sous nos yeux. Unie, et en poursuivant sur la voie engagée, la France s'affirmera comme une terre exemplaire de progrès et de prospérité. La patrie de l'égalité des chances et de la solidarité. Une nation moteur de la construction européenne. Une nation généreuse, aux avant-postes des défis du monde que sont la paix, le développement, l'écologie.

Dès demain, je poursuivrai mon engagement dans ces combats pour le dialogue des cultures et pour le développement durable. Je le ferai en apportant mon expérience et ma volonté d'agir pour faire avancer des projets concrets en France et dans le monde.

Ce soir, je veux vous dire le très grand honneur que j'ai eu à vous servir. Je veux vous dire la force du lien qui, du plus profond de mon cœur, m'unit à chacune et à chacun d'entre vous. Ce lien, c'est celui du respect, c'est celui de l'admiration, c'est celui de l'affection pour vous, pour le peuple de France et je veux vous dire à quel point j'ai confiance en vous, à quel point j'ai confiance en la France.

Je sais que le nouveau Président de la République, Nicolas Sarkozy, aura à cœur de conduire notre pays plus avant sur les chemins de l'avenir et tous mes vœux l'accompagnent dans cette mission, qui est la plus exigeante et la plus belle qui soit, au service de notre nation.

Cette nation magnifique que nous avons en partage. La France, notre nation, mes chers compatriotes, nous devons toujours en être profondément fiers.

Vive la République ! Vive la France ! "

<http://www.elysee.fr>

© Droits de reproduction réservés et strictement limités.

Quelques expressions idiomatiques utiles

Savoirfaire	Expressions	Exemples
S'exprimer devant un public	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Permettez-moi -de</i> - <i>Je voudrais avant tout + infinitif</i> - <i>Qu'il ne soit permis de + infinitif</i> - <i>Mes chers / chères + nom</i> 	<p>" Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma joie d'être parmi vous. "</p> <p>" Je voudrais avant tout vous remercier d'avoir bien voulu répondre à mon invitation. "</p> <p>" Qu'il ne soit permis de vous faire part de ma grande satisfaction. "</p> <p>" Je ne vous apprendrai rien, mes chers élèves, mes chers compatriotes..., en vous disant que... "</p>
Exprimer un point de vue collectif (celui d'une institution, d'une administration)	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Selon nous / À nos yeux</i> - <i>Le point de vue de ...</i> - <i>En ce qui concerne ...</i> - <i>Il semble / Il nous semble /</i> - <i>Il apparaît que /</i> 	<p>" Selon nous, les prochaines élections doivent être un exemple de transparence. "</p> <p>" Le point de vue du gouvernement sur cette question se résume de manière simple : ... "</p> <p>" En ce qui concerne le Ministère des Affaires étrangères, nous pensons que ... "</p> <p>" Il apparaît aujourd'hui que notre appréciation était fautive " ; Il nous semble en effet que cette politique est plus adaptée. "</p>
Exprimer ce qui est certain	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Il est certain que</i> - <i>Il ne fait aucun doute que</i> - <i>Il est indéniable / Il va de soi que</i> 	<p>" Il est certain que les impôts vont augmenter cette année. "</p> <p>" Il ne fait aucun doute que la croissance sera meilleure cette année. "</p> <p>" Il va de soi que notre politique économique devra être expliquée à nos partenaires de l'ASEAN. "</p>
Exprimer ce qui n'est pas certain	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Il est probable / possible /</i> - <i>Il se peut que</i> - <i>Il est envisageable que</i> 	<p>" Il est probable que le ministère dont j'ai la charge soit contraint, dans des délais rapides, de revoir ses dépenses à la baisse. "</p>
Insister	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Non seulement ... mais</i> - <i>Si l'on ajoute à cela</i> - <i>À plus forte raison</i> - <i>D'autant plus que</i> 	<p>" Non seulement notre politique est populaire, mais elle est efficace. "</p> <p>" Si l'on ajoute à cela la guerre civile, on comprend la situation dans laquelle se trouvait notre pays. "</p> <p>" La multiplication des chaînes de télévision est une bonne chose pour le développement culturel. À plus forte raison lorsque les programmes proposés sont variés et de qualité. "</p> <p>" Les jeunes sont d'autant plus sensibles aux questions d'environnement qu'ils se rendent compte à quel point notre planète est menacée. "</p>
Mettre en relief	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Ce qui ... , c'est</i> - <i>Ce que... , c'est</i> - <i>C'est ... qui</i> - <i>C'est ... que</i> 	<p>" Ce qui compte avant tout pour les jeunes c'est de trouver du travail. "</p> <p>" Ce que les Cambodgiens souhaitent avant tout, c'est la paix. "</p> <p>" C'est le ministre de la Justice qui est compétent dans cette affaire. "</p> <p>" C'est généralement le français que les étudiants en droit choisissent comme première langue étrangère. "</p>
Attirer l'attention de l'auditoire	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Notons que</i> - <i>Sait-on que ... ?</i> - <i>Il faut attirer l'attention sur le fait que / Il faut signaler que</i> 	<p>" Notons que nos discussions sur la question des frontières ont été fructueuses. "</p> <p>" Sait-on que, chaque année des centaines d'entreprises sont créées au Cambodge ? "</p> <p>" Il faut attirer l'attention sur le fait que les ressources forestières du Cambodge ne sont pas inépuisables. "</p>
Interpeller l'auditoire	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Savez vous que ... ?</i> - <i>Imaginez ...</i> 	<p>" Savez-vous par exemple que notre croissance est une des plus fortes de la région ? "</p> <p>" Imaginez tout ce que le Cambodge aurait à gagner s'il suivait cette voie. "</p>

- Évaluation 1 -

Dans quelques jours le directeur de l'école prononcera une allocution à l'occasion de la remise des diplômes aux élèves Hauts Fonctionnaires. Vous êtes chargé(e) de rédiger son discours.

Durée de l'allocution : 5 minutes

- Contenu :
- remerciements adressés aux enseignants ;
 - bref historique de l'école ;
 - rappel de la vocation de l'école ;
 - qualité des enseignements dispensés ;
 - très bonne promotion, résultats très satisfaisants ;
 - vœux de réussite aux diplômés dans leur carrière ;
 - prise de congé et réitération des remerciements.

- Activité 6 -

Visionnez le discours, remplissez la grille et évaluez la prestation de l'orateur.

Qui prononce le discours ?	
À qui s'adresse l'orateur ?	
Quel est l'objet de ce discours ?	
Quel est le ton du discours ?	

Prestation de l'orateur			
Allure générale			
a) à l'aise	nerveux / crispé	très nerveux	
b) gestes en situation	gestes inadaptés à la situation	aucune gestuelle	
Voix			
a) audibilité :	distincte	parfois indistincte	fréquemment indistincte
b) timbre :	agréable	très agréable	monotone
c) débit :	convenable	un peu rapide	trop rapide trop lent
d) diction :	très bonne	convenable	défectueuse
e) puissance :	forte	moyenne	faible

Transcription du message télévisé de Nicolas Sarkozy adressé au chef des FARC en Colombie, Manuel Marulanda, le 5 décembre 2007.

" Je veux m'adresser à Manuel Marulanda, le chef des FARC.

Les images des otages, les lettres à leur famille ont bouleversé le monde. La vidéo d'Ingrid Betancourt en particulier, la lettre si profondément émouvante et désespérée qu'elle a adressée à sa mère, ne peuvent laisser personne indifférent. La flamme est en train de s'éteindre dans cette femme dont l'énergie, dont l'audace, dont le courage forcent l'admiration de ceux qui la connaissent. Où est donc passé son sourire ? Cette femme est à bout de résistance.

Monsieur Marulanda vous le savez, je ne partage pas vos idées et je condamne vos méthodes, notamment les enlèvements qui plongent tant de familles dans le malheur. Aucune lutte n'a de sens sans le respect de la dignité de l'être humain qui est la seule fin possible de toute action politique.

Monsieur Marulanda, je vous demande solennellement de relâcher Ingrid Betancourt et de ne pas porter sur votre conscience le risque que ferait peser sa disparition. C'est aujourd'hui une femme à bout de force.

Je m'engage de mon côté à continuer à m'impliquer personnellement dans la recherche d'une solution humanitaire pour la libération de tous les autres séquestrés. Au-delà je m'engage à redoubler d'efforts, si cela est souhaité, pour contribuer à trouver une issue au conflit colombien.

Mais pour l'heure, Monsieur Marulanda, il faut sauver une femme en danger de mort. Je forme un rêve, celui de voir Ingrid au milieu des siens pour Noël. Monsieur Marulanda, vous pouvez réaliser ce rêve, vous pouvez sauver cette femme, vous pouvez montrer au monde que les Farc comprennent les impératifs humanitaires.

Monsieur Marulanda, vous portez une lourde responsabilité. Je vous demande de l'assumer. "

 <http://www.rfi.fr>

- Évaluation 2 -

SITUATION 1

En tant que Directeur général d'Amnesty International, vous rédigez un message dans lequel vous interpellez le Président des États-Unis en lui demandant de fermer Guantánamo.

Durée de l'allocution : 5 à 8 minutes

Ton du discours : très critique à l'égard des États-Unis

Contenu

- *bref historique de la prison ;*
- *triste anniversaire : le 11 janvier 2008, le camp de Guantánamo a eu 6 ans ;*
- *vives protestations internationales et déclarations des autorités américaines qui disent vouloir fermer ce camp, mais certaines de détenus toujours incarcérés en toute illégalité ;*
- *pour les détenus, peu d'espoir de bénéficier d'un projet équitable ;*
- *Guantánamo : symbole d'injustice et de mauvais traitements, conditions de vie cruelles, inhumaines et dégradantes ;*
- *les autorités ont donné le feu vert à la libération de certains détenus ;*
- *des personnes incarcérées dans des lieux de détention secrets de l'Agence centrale du renseignement (CIA), et ailleurs, continuent d'être transférées à Guantánamo => place centrale occupée par ce camp dans le réseau des centres de détention illégaux tissé par les États-Unis ;*
- *ce centre de détention doit absolument être fermé, les droits humains des détenus doivent être totalement respectés.*

* * *

La prison de Guantánamo se trouve sur la base militaire navale américaine de Guantánamo à Cuba. Cette prison militaire de haute sécurité détient des personnes capturées principalement en Afghanistan suspectées d'être des " terroristes " ou des combattants talibans.

Il y avait, à l'automne 2001, environ 750 prisonniers originaires d'une vingtaine de pays différents. De 2001 à 2004, plus de 200 prisonniers ont été relâchés, beaucoup sont jugés dans leurs pays d'origine comme les six prisonniers de nationalité française ou bénéficient d'amnistie comme plusieurs centaines d'Afghans.

En avril 2006, 558 personnes étaient emprisonnées à Guantánamo. En juin 2006, la Cour suprême américaine a déclaré illégales les procédures judiciaires d'exception mises en place à Guantánamo. Un groupe de défense des droits de l'Homme basé à Londres estime qu'il existe 60 détenus mineurs dans la prison.

<http://www.fr.wikipedia.org>

Cinq ans après l'ouverture de la prison de la honte

La rue se révolte contre Guantánamo

De Washington à Melbourne en passant par Rabat, les militants sont descendus dans la rue. Plus de 750 personnes, dont des enfants, ont été emprisonnées depuis janvier 2002.

« La prison de Guantánamo est une honte. » Réunis par un même slogan, une dizaine d'activistes américains ont manifesté, jeudi dernier, devant les grilles de sécurité qui entourent l'enclave américaine à Cuba. De concert avec d'autres militants à Londres, à Rabat, à Paris ou à Rome, ils ont revendiqué la fermeture du centre de détention de Guantánamo, ouvert il y a cinq ans pour recevoir les prisonniers de guerre après l'invasion de l'Afghanistan.

À l'occasion de ce triste anniversaire, Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, a également pris position lors d'une conférence de presse. « Comme mon prédécesseur, j'estime que la prison de Guantanamo devrait être fermée. Je crois me rappeler également que le président Bush, lui-même, a dit qu'il aimerait la fermer », a-t-il déclaré.

À Washington, d'autres militants des droits de l'homme, habillés d'une combinaison orange et d'une cagoule noire, comme les prisonniers de Guantanamo, ont aussi protesté contre la pratique de la torture dans le centre. Plusieurs dizaines de manifestants ont été interpellés après avoir pénétré à l'intérieur de la Cour suprême.

À Londres, quelque 300 militants d'Amnesty International se sont rassemblés dans la même tenue devant l'ambassade des Etats-Unis. Certains mimaient des gardes américains, ordonnant aux autres de s'agenouiller et de s'allonger le visage contre terre. Le groupe Amnesty International basé à Londres a appelé les puissances mondiales à faire pression activement sur les États-Unis. « Ce n'est pas suffisant que les dirigeants mondiaux expriment leur inquiétude au sujet de Guantánamo et continuent à travailler avec les États-Unis comme si de rien n'était », précise le communiqué de l'organisation.

En Australie, en Norvège ou en Italie, d'autres manifestants ont mis en scène les traitements infligés aux détenus. À Rabat, à l'appel de l'Association marocaine des droits humains, de l'Organisation marocaine des droits de l'homme ou encore de la section marocaine d'Amnesty International, un sit-in a été organisé devant la représentation de l'ONU afin de dénoncer « la torture à Guantanamo et à Abou Ghraïb », « les détentions secrètes » et « l'absence de la légalité internationale ». À Melbourne, des activistes ont réclamé la libération de David Hicks, le seul prisonnier australien de la base navale américaine.

Le président russe, Vladimir Poutine, s'est même associé aux protestations pour rappeler que tous les détenus libérés et jugés avaient toujours été innocentés. Depuis janvier 2002, plus de 750 personnes dont des enfants âgés de 13 ans de 45 nationalités ont été emprisonnées. Près de 400 présumés terroristes y sont toujours, attendant un procès, pour certains depuis cinq ans. D'après l'agence Reuters, « s'il a reconnu que cette prison nuisait à l'image des États-Unis, le président George Bush n'a nullement l'intention de la fermer dans l'immédiat. Il vient au contraire de signer un texte interdisant aux détenus étrangers de contester en justice les conditions de leur détention. » ■ Par Mélanie Matarese

<http://www.elwatan.com>, 12 janvier 2007

SITUATION 2

Vous représentez le Cambodge en tant que membre provisoire du Conseil de sécurité de l'ONU. Vous rédigez un discours pour la prochaine séance du Conseil au siège de l'ONU, à New York, dans lequel vous faites état de la situation des enfants soldats au Sri Lanka, en insistant sur la gravité de la situation et l'urgence de la prise de mesures pour enrayer ce fléau.

Durée de l'allocution : 5 à 8 minutes

Ton du discours : très critique à l'égard de l'armée régulière sri lankaise et des LTTE

Contenu

- implication des LTTE, mais également de l'armée régulière dans le recrutement d'enfants soldats ;
- bref historique du conflit ;
- référence à la convention internationale des droits de l'enfant ;
- gravité de la situation et urgence de la prise de mesures adaptées à la situation.

* * *

Sri Lanka

Enfants soldats, frères, sur le même champ de bataille

Depuis la reprise du conflit entre les autorités et les LTTE (Tigres de Libération de l'Eelam tamoul), les recrutements forcés d'enfants soldats ont grimpé en flèche. Cette fois-ci, le gouvernement sri-lankais est directement accusé. Bien que Colombo nie toute implication, plusieurs organisations pointent du doigt l'étroite collaboration entre l'armée régulière et le groupe Karouna. Une faction dissidente des LTTE qui pratique les mêmes méthodes que les Tigres tamouls en enrôlant des mineurs dans leurs troupes paramilitaires.

" Sur nos quatre enfants, deux ont été enlevés et recrutés de force. Le plus âgé par la faction Karouna, le plus jeune par les Tigres tamouls ", confie Mankayatkarsi*, 37 ans. Par peur de représailles, cette mère de famille, en larmes, témoigne dans un endroit tenu secret. "Les bandes armées sont rivales, et mes deux enfants de 16 et 14 ans vont s'entretuer sur le champs de bataille ! ", dit-elle en montrant leurs photos précieusement rangées dans son sac à main. Dans la région de Batticaloa, sur la côte est du Sri Lanka, les témoignages similaires sont nombreux. Très nombreux.

Pour comprendre la situation, il faut visualiser trois forces en présence : l'armée régulière, les Tigres de Libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et la branche dissidente des LTTE, le groupe paramilitaire du colonel Karouna. Ce dernier agirait, d'ailleurs, en étroite complicité avec l'armée. Et comme dit le proverbe : " Les chiens ne font pas des chats ". Les méthodes des Karounistes sont les mêmes que celles des Tigres tamouls. Enlèvements, liquidations extra-judiciaires, recrutements forcés, intimidations et enrôlements des mineurs dans les groupes armés. Une aubaine pour Colombo qui voit là un allié de choix pour anéantir les LTTE.

* À la demande des familles, nous avons changé les noms des témoins

L'armée accusée de recruter des enfants soldats

Ces méthodes ont valu au gouvernement une levée de bouclier de la communauté internationale. " *Après avoir condamné pendant des années le recrutement d'enfants par les Tigres tamouls, le gouvernement sri lankais est maintenant complice des mêmes crimes* ", affirmait, en effet, l'organisation américaine de défense des droits de l'homme *Human Right Watch* dans un rapport assassin publié fin janvier. En novembre dernier, l'envoyé spécial des Nations unies avait déjà lancé de telles accusations à l'encontre de Colombo. " *On nous a signalé des cas où l'armée encerclait un village pour que les karounistes puissent choisir leurs futures recrues* ", avait alors déclaré Allan Rock, au cours d'une conférence de presse clôturant plusieurs jours d'enquête au Sri Lanka. Des accusations rejetées par les autorités. Pourtant, dans la région de Batticaloa, où d'importants combats ont lieu, les familles sont désespérées. Les membres de la faction Karouna circulent librement, armes en bandoulière. Ils passent les check-points de l'armée sans être inquiétés et se targuent même de faire régner la sécurité dans la ville de Velachchnai, dans l'est du pays.

" *Cela arrive à tout le monde* "

" *Les enlèvements ont lieu partout. Moi, mon fils était au temple quand des combattants karounistes l'ont emmené de force. Je me suis précipitée au camp d'entraînement pour supplier le chef de le libérer mais il n'a rien voulu savoir. Il m'a dit que cela arrivait à tout le monde ! C'est mon fils unique. Son père a été tué quand j'étais encore enceinte, il y a 14 ans de cela !* ", confie cette autre mère effondrée. " *J'ai porté plainte à la police mais on m'a déconseillé de le faire. Si les rebelles apprennent que l'on alerte les médias et les agences humanitaires, ils les battent pendant leur captivité et ils les envoient dans une autre région où il n'y a plus aucune chance de leur rendre visite* ", ajoute-t-elle.

" *Les parents n'osent plus envoyer les enfant à l'école* "

Selon plusieurs témoignages, la faction Karouna propose aux parents de leur verser une solde. Entre 30 et 60 euros par mois. Selon leur âge et leur habileté au combat. " *Nous ne voulons pas de leur argent. Nous préférons que nos enfants aillent à l'école et qu'ils gagnent leur vie* ", rétorque un père dont le fils a été enlevé récemment. " *Là, ils sont utilisés comme de la chair à canon* ". Une situation d'autant plus grave qu'elle a des répercussions sur la scolarité des adolescents. " *Les enfants courent d'importants risques dans la région. Plusieurs parents n'osent plus les envoyer à l'école car les enlèvements sur le chemin y sont fréquents* ", dit Christina de Bruin, responsable de l'Unicef à Batticaloa.

Selon l'Unicef, 165 enfants soldats sont encore dans les rangs de Karouna et près de 700 combattent au sein des LTTE. Des chiffres en deçà de la réalité puisque le fonds des Nations unies pour l'enfance estime qu'il y en aurait trois fois plus chez les Tigres tamouls. " *La situation est extrêmement préoccupante. Bien que les deux parties, [les Tigres tamouls et la faction Karouna] se soient engagées à cesser les recrutements de mineurs, on continue de nous signaler de nombreux cas sur le terrain. Il faut que les engagements verbaux soient à la hauteur des action* "" , prévient Andy Brooks, responsable de la section protection de l'enfance à l'Unicef. [...] ■ Mouhssine Ennaimi

 <http://www.rfi.fr>, 10 février 2007

* * *

Spot de l'UNICEF : <http://www.unicef.fr/accueil/sur-le-terrain/var/lang/FR/rub/1/breves/4495.html>

Extrait de la Convention internationale des droits de l'enfant, signée et ratifiée par 191 pays, le 20 novembre 1989*

Article premier

Au sens de la présente convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt, en vertu de la législation qui lui est applicable.

Article 38

1. Les États parties s'engagent à respecter et à faire respecter les règles du droit humanitaire international qui leur sont applicables en cas de conflit armé et dont la protection s'étend aux enfants.
2. Les États parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les personnes n'ayant pas atteint l'âge de quinze ans ne participent pas directement aux hostilités.
3. Les États parties s'abstiennent d'enrôler dans leurs forces armées toute personne n'ayant pas atteint l'âge de quinze ans. Lorsqu'ils incorporent des personnes de plus de quinze ans mais de moins de dix-huit ans, les États parties s'efforcent d'enrôler en priorité les plus âgées.
4. Conformément à l'obligation qui leur incombe en vertu du droit humanitaire international de protéger la population civile en cas de conflit armé, les États parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour que les enfants qui sont touchés par un conflit armé bénéficient d'une protection et de soins.

* Deux pays seulement, les États-Unis et la Somalie, n'ont pas encore ratifié la Convention. Le Sri Lanka a signé et ratifié la convention le 12 Juillet 1991

Grille d'évaluation - Production écrite /20

Respect de la consigne Respecte la situation et le type de production demandée	0	0.5	1	1.5	2		
Correction sociolinguistique Peut adapter sa production à la situation, au(x) destinataire(s) et adopter le niveau d'expression formelle convenant aux circonstances.	0	0.5	1	1.5	2		
Capacité à présenter des faits Peut évoquer avec clarté et précision des faits, des événements ou des situations.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	
Capacité à argumenter une prise de position Peut développer une argumentation en soulignant de manière appropriée points importants et détails pertinents.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	
Cohérence et cohésion Peut relier clairement les idées exprimées sous forme d'un texte cohérent. Respecte les règles d'usage de la mise page. La ponctuation est relativement exacte mais peut subir l'influence de la langue maternelle.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	2

Compétence lexicale / orthographe lexicale

Étendue du vocabulaire Peu utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases.	0	0.5	1	1.5		
Maîtrise du vocabulaire Peut utiliser un vocabulaire généralement approprié bien que les confusions et le choix de mot incorrect se produisent sans gêner la communication.	0	0.5	1	1.5		
Maîtrise de l'orthographe lexicale	0	0.5	1			

Compétence grammaticale / orthographe grammaticale

A un bon contrôle grammatical. Des erreurs non systématiques peuvent encore se produire sans conduire à des malentendus	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3
Degré d'élaboration des phrases Peut utiliser de manière appropriée des constructions variées.	0	0.5	1	1.5	2		

Grille d'évaluation - Prestation de l'orateur /10

Allure générale Enthousiasme, gestuelle, aptitude à communiquer avec son auditoire	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4
Maîtrise du système phonologique A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4
Rythme Ne parle ni trop vite ni trop lentement, respecte la ponctuation (pauses, etc.)	0	0.5	1	1.5	2				

D'après <http://www.ciep.fr/delfdalf/documents/DELFB2.pdf>

Entraînez-vous !

Sous la forme d'un débat, réagissez au message délivré le 29 octobre 2007 par Bernard Kouchner à Singapour concernant la question birmane. Vous vous aiderez du tableau ci-dessous pour apprécier les propos du ministre des Affaires étrangères et exprimer votre point de vue sur le sujet.

La certitude	L'évidence	Le doute	La possibilité / L'éventualité	L'impossibilité	La probabilité
<ul style="list-style-type: none"> - C'est sûr ! - C'est certain ! - Il n'y a pas de doute. - J'en suis sûr(e)/certain(e) - Je suis sûr(e) / certain(e) que ... - Je le sais. - J'en suis persuadé(e) / convaincu(e). - Sans aucun doute. - C'est indiscutable. - Je vous assure (que) - Ça ne fait pas l'ombre d'un doute. - Je ne doute pas de ... - J'ai la conviction que ... - On sait bien que... - C'est un fait que ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a pas de doute. - Ça ne fait aucun doute. - Il est évident / certain que... - C'est une évidence. - Il est clair / manifeste que ... - De toute évidence, ... - Il va de soi que ... <u>Expressions :</u> - J'en mettrai ma main au feu / à couper. - C'est clair comme de l'eau de roche. <u>Reconnaître une évidence :</u> - Il faut bien admettre / reconnaître que ... - Il faut (bien) se rendre à l'évidence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ça dépend. - pas forcément. - J'hésite. - J'ai un doute. - J'en doute. - Je ne suis pas convaincu(e). - Je n'en suis pas sûr(e). - Je ne suis pas (du tout) sûr(e) que... - Je ne sais pas (trop) si... - Je ne sais pas (trop) quoi dire / penser. - Je me demande si... - Je suis sceptique. - Je n'y crois pas trop. - Ça me laisse perplexe. <u>Pour un doute plus fort :</u> - Je ne peux pas croire que... - J'ai du mal à croire que... - Je n'arrive pas à croire que... - Je n'arrive pas à me faire à cette idée. - Ça me paraît incroyable / inimaginable. - C'est surprenant ! - Ça m'étonne. - Ça m'étonnerait ! 	<ul style="list-style-type: none"> - C'est (bien) possible. - Il est (bien) possible que... - Il n'est pas impossible que... - Il se pourrait bien que ... - Eventuellement. - Peut-être*. - Peut-être que... - C'est faisable. - C'est peut-être le cas. - Il a des chances que... - Ça se peut. * peut-être (tout comme sans doute) peut être placé derrière le verbe ou en tête de phrase, mais avec inversion du sujet. <i>Il viendra peut-être.</i> <i>Peut-être viendra-t-il.</i> En français oral familier, on emploie peut-être en début de phrase : <i>Peut-être qu'il viendra.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - C'est probable. - Probablement. - Sans doute. - Sûrement. - Je risque de... - Ce n'est pas possible. - C'est impossible. - C'est exclu. - C'est hors de question. <u>Expressions :</u> Quand les poules auront des dents. Mon œil ! (Fam.) 	<p style="text-align: center;">L'improbabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - C'est improbable. - C'est peu probable. - Il y a peu de chances que...

Dossier 4

RÉDIGER UNE LETTRE FORMELLE

Objectifs et savoir-faire communicatifs :

- maîtriser l'organisation d'une lettre et d'un courriel formels (forme et contenu) ;
- rédiger une lettre et un courriel formels.



Présentation

On distingue deux types de lettres : les lettres formelles et informelles (lettres amicales par exemple). Dans ce dossier, nous nous intéresserons aux lettres formelles (format papier ou électronique), lettres administratives et officielles, qui obéissent à un certain nombre de règles très strictes.

Selon les circonstances, la lettre formelle peut être une lettre d'information, de demande, de renseignements, de félicitations, de condoléances, de réclamation, etc.

Éléments de méthodologie

Pour écrire une lettre formelle, vous devez :

- écrire des phrases courtes et claires ;
- varier la construction de vos phrases ;
- utiliser des tournures formelles (" J'ai l'honneur de solliciter ... ", " Je me permets de ... ", " Je vous confirme que... ") ;
- adopter le ton de la lettre formelle ;

Dans la plupart des situations d'écriture, le ton de la lettre formelle est neutre et modéré. Néanmoins, lorsque vous rédigez une lettre de réclamation par exemple, vous devez adapter le ton pour vous montrer persuasif, voire ferme, en restant toujours courtois.

- adapter les formules d'appel et de politesse ;
- respecter les règles de présentation de la lettre formelle.

Éléments de la lettre formelle :

1. les coordonnées de l'expéditeur ;
2. les coordonnées du destinataire ;
3. les références ;
4. l'objet de la lettre ;
5. le lieu et la date ;
6. la formule d'appel ;
7. le corps de la lettre ;
8. la formule de politesse ;
9. la signature.

D'après Production écrite : niveaux B1 / B2 du Cadre européen commun de référence, Didier 2007

- Activité 1 -

Lisez la lettre suivante et répondez aux questions.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 15 octobre 2004

Sire,

Je tiens à vous exprimer, en mon nom personnel et au nom du peuple français, mes très vives et chaleureuses félicitations pour votre accession au trône du Royaume du Cambodge, ainsi que mes vœux de grand succès dans l'accomplissement de votre mission.

Vous savez quel prix j'attache personnellement aux liens de fraternité qui unissent depuis si longtemps le Royaume du Cambodge et la France.

Je tiens à vous dire mon désir de poursuivre et de développer encore, avec votre aide, les relations profondes d'amitié et de coopération entre nos deux pays dans l'intérêt de nos deux peuples.

La France, fidèle à l'esprit des Accords de Paris, mais également à la tradition séculaire d'amitié et de solidarité qui unit nos peuples, continuera à se tenir aux côtés du Royaume du Cambodge pour l'aider à atteindre son objectif de consolidation de ses institutions démocratiques et de développement économique.

Je prie Votre Majesté de croire à l'assurance de ma très haute considération.

Jacques CHIRAC

Sa Majesté Royale NORODOM Sihamoni
Roi du Cambodge

<http://www.elysee.fr>

© Droits de reproduction réservés et strictement limités

1. À qui s'adresse la lettre ? Qui en est l'auteur ?

.....
.....
.....

2. À quelle occasion a été rédigée cette lettre ?

.....
.....
.....

3. Quel est le ton de la lettre ?

.....
.....
.....

4. De quel type de correspondance s'agit-il ?

.....
.....
.....

5. Comment est organisée la lettre ?

- Expéditeur :
- Destinataire :
- Lieu et date de rédaction :
- Formule d'appel :
- Organisation du corps de la lettre :
- Formule de courtoisie :
- Traitement* :

* Manière dont on " traite " dans le corps de la lettre la personne à laquelle on écrit.

- Activité 2 -

Lisez la lettre suivante et répondez aux questions.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Taroudannt, le jeudi 28 décembre 2006

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec tristesse du lourd bilan humain provoqué par les pluies torrentielles et les inondations qui ont touché l'île de Sumatra.

Dans ces circonstances douloureuses, je tiens à vous adresser, ainsi qu'aux familles des victimes et à leurs proches, mes condoléances très sincères et ma profonde sympathie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération, **et de ma solidarité dans l'épreuve** *.

Jacques CHIRAC

Son Excellence
Monsieur Susilo Bambang YUDHOYONO
Président de République d'Indonésie

<http://www.elysee.fr>

© Droits de reproduction réservés et strictement limités

1. À qui s'adresse Jacques Chirac ?

.....
.....

2. Suite à quel événement a été rédigée cette lettre ?

.....
.....

3. De quel type de lettre s'agit-il ?

.....
.....

* Mentions manuscrites

La formule d'appel et le traitement

	Formules d'appel	
PERSONNALITÉS POLITIQUES		
- le chef du gouvernement	Monsieur le Premier Ministre Madame le Premier Ministre	
- les ministres, secrétaires d'Etat	Monsieur le Ministre Madame la Ministre	
- le ministre de la Justice	Monsieur le Garde des Sceaux Madame la Garde des Sceaux	
- les présidents et vice-présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil constitutionnel	Monsieur le Président Madame la Présidente	
- le président d'un conseil régional	Monsieur le Président Madame la Présidente	
- les sénateurs	Monsieur le Sénateur Madame le Sénateur / la Sénatrice ¹	
- les députés	Monsieur le Député Madame la Députée	
- les conseillers généraux	Monsieur le Conseiller général Madame la Conseillère générale	
- les maires	Monsieur le Maire Madame le Maire	
	Formules d'appel	Traitements
MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE		
les ambassadeurs	Monsieur l'Ambassadeur Madame l'Ambassadeur	Votre Excellence ²
les chargés d'affaires	Monsieur le Chargé d'Affaires Madame le Chargé d'Affaires	
les consuls et vice-consuls	Monsieur le Consul Général Madame la Consule Générale	
MEMBRES DE LA NOBLESSE		
les rois et reines	Sire, Majesté	Votre Majesté
les princes et princesses	Prince, Princesse,	Votre Altesse Impériale / Royale
les ducs et duchesses	Monsieur le Duc Madame la Duchesse	

¹ La féminisation des appellations concernant les fonctions, titres ou grades rencontre de fortes résistances et apparaît comme un bouleversement linguistique important. C'est le cas pour *recteur, chancelier des universités, préfet, directeur d'administration centrale, directeur de cabinet*. De même, les noms de grade résistent à la féminisation. Ainsi, dans les services actifs de la police, les principaux grades ne sont pas féminisés (*officier de police, gardien de la paix, brigadier*). Pour les grades ou titres honorifiques, la pratique n'est pas non plus celle d'un usage de dénominations féminisées (*chevalier, officier de la Légion d'honneur*). <http://www.culture.gouv.fr>

² Pour les ambassadeurs et ministres étrangers uniquement. Pour les ambassadeurs français, le titre d'Excellence est uniquement employé dans la suscription des enveloppes : *Son Excellence Monsieur François X ... Ambassadeur de France au Mexique*.

AUTORITÉS JUDICIAIRES

En ce qui concerne plus particulièrement les métiers (personnels administratifs des services judiciaires), il n'y a pas de féminisation statutaire, mais les termes de *greffière*, *surveillante*, *éducatrice*, *directrice* sont devenus d'un usage assez courant. Aucune féminisation directe ne se constate cependant encore chez les notaires, les huissiers de justice, les experts ou les commissaires-priseurs, tandis que les termes d'*avocate* et de *bâtonnière*, connus de l'usage familial, rencontrent des résistances. Le titre de *maître* est d'ailleurs d'un usage très large tant pour les avocats que pour les officiers publics et ministériels, hommes ou femmes.

Les appellations statutaires mentionnées dans les textes qui posent les règles applicables aux fonctions n'ont pas été féminisées. L'usage courant peut pratiquer certaines féminisations directes ou indirectes. La presse a ainsi utilisé *la juge*, *la magistrate*. Cependant, la pratique des intéressées est sensiblement différente, l'usage du masculin restant prédominant (*Madame le Procureur / le Président / le Conseiller à la Cour de cassation*).

<http://www.culture.gouv.f>

La formule de courtoisie

Les formules de courtoisie sont déterminées par les formules d'appel. Si la formule est " *Cher Ami* ", on ne dira pas : " *J'ai l'honneur* " et on ne terminera pas par de la considération ou du respect, mais par de la cordialité.

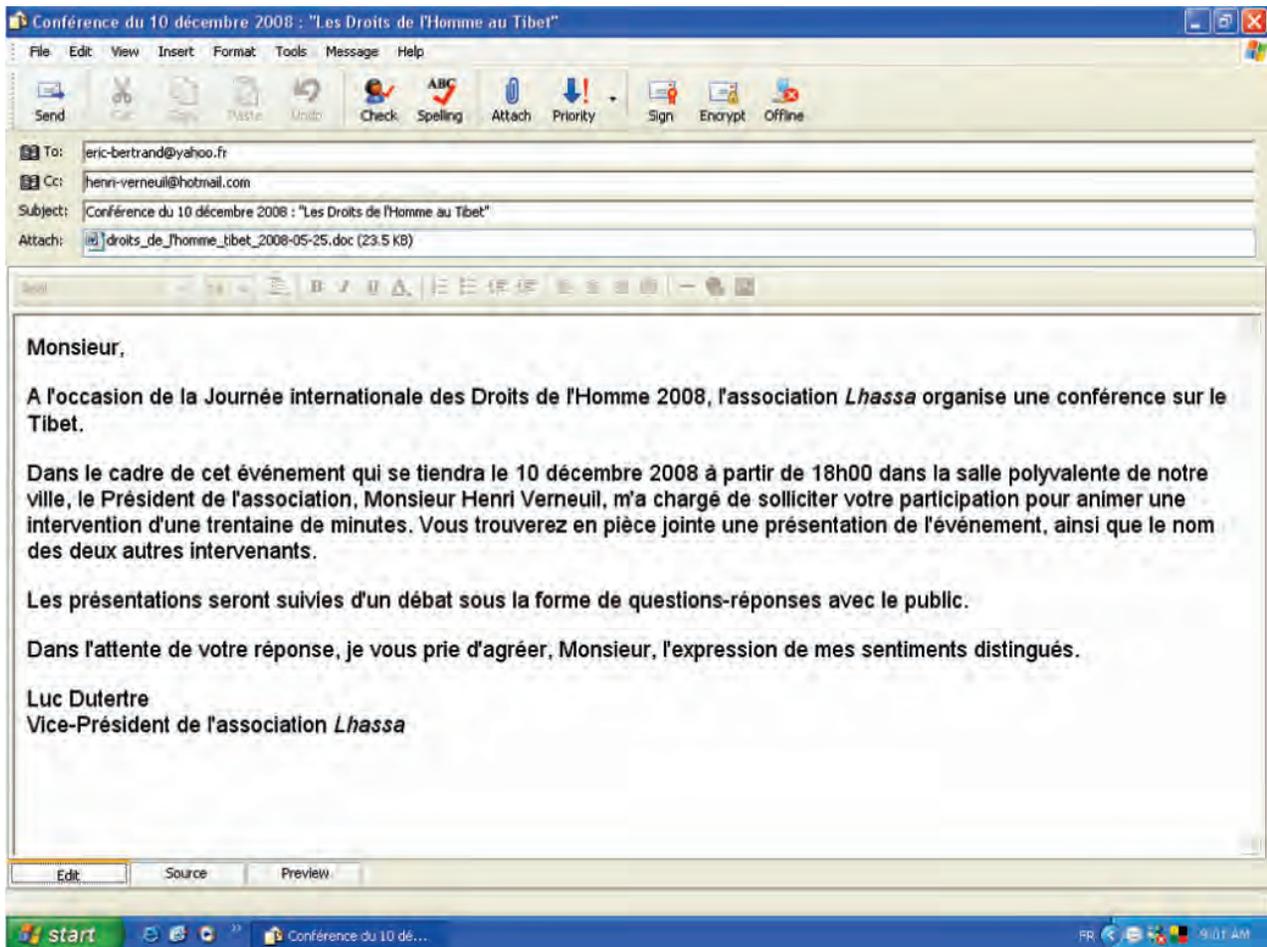
Exemples de formules de courtoisie :

- Votre Altesse Royale voudra bien agréer l'expression de mon profond respect (ou de l'hommage de mon profond respect, surtout si l'on s'adresse à une femme) ;
- Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués et dévoués ;
- Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de mes sentiments respectueux ;
- Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma haute considération ;
- Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

D'après *Guide du Protocole et des usages*, Jacques Gandouin 7^{ème} édition, Stock 1995

- Évaluation 1 -

Lisez le document ci-dessous et répondez aux questions.



1. De quel type de document s'agit-il ?

.....

2. Qui est l'auteur de ce document ? Qui en est le destinataire ?

.....
.....

3. Quel est l'objet de la demande ?

.....
.....

4. Au nom de qui l'auteur a-t-il rédigé ce courriel ?

.....
.....

- Activité 3 -

Lisez la lettre ci-dessous et répondez aux questions.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 18 février 2008

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 17 février, vous avez informé la France de la décision prise par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008 de proclamer l'indépendance du Kosovo et de s'engager à mettre en œuvre l'intégralité du statut préparé par l'Envoyé Spécial des Nations Unies, Martti AHTISAARI, y compris les dispositions en faveur de la communauté serbe et l'appel à une présence internationale pour superviser la mise en œuvre de ce statut par le Kosovo.

Les ministres des Affaires étrangères des vingt-sept États membres de l'Union Européenne, prenant acte de cette nouvelle réalité, ont confirmé aujourd'hui l'engagement européen au Kosovo.

J'ai l'honneur de vous informer que la France, en plein accord avec cette déclaration de l'Union Européenne, et tirant les conséquences de la résolution adoptée par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008, reconnaît dès à présent le Kosovo comme un État souverain et indépendant.

Je vous propose que nos deux pays établissent des relations diplomatiques. Dans l'attente de la désignation d'un ambassadeur, je vous propose de nommer Mme Delphine BORIONE, précédemment chef de notre bureau de liaison à Pristina, en qualité de Chargée d'affaires.

Je souhaite que la nouvelle page qui s'ouvre ainsi entre la France et le Kosovo conduise nos deux pays à développer leurs relations non seulement sur le plan politique, mais également dans les domaines culturel, universitaire et économique.

Je saisis également cette occasion pour vous redire le prix qu'attache la France à ce que l'indépendance du Kosovo contribue à la stabilité des Balkans occidentaux. Je forme le vœu que la mise en œuvre des dispositions du statut puisse avancer rapidement et que le Kosovo établisse avec tous ses voisins des relations de bon voisinage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Nicolas SARKOZY

Son Excellence
Monsieur Fatmir SEDJIU
Président du Kosovo
Pristina

<http://www.elysee.fr>

© Droits de reproduction réservés et strictement limités

1. À quelle occasion a été écrite cette lettre ?

.....

.....

.....

2. Cochez la bonne réponse et justifiez votre choix en citant le texte.

	VRAI	FAUX
<p>a. Le président kosovar a écrit une lettre à Nicolas Sarkozy le 17 janvier 2008.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>b. La plupart des pays membres de l'UE ont désapprouvé la proclamation d'indépendance du Kosovo.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>c. Le 18 février, un Ambassadeur français a été nommé au Kosovo.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>d. Le Président français ne s'est pas prononcé sur la coopération future entre les deux pays.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>e. Le président français espère que les relations entre le Kosovo et ses voisins seront bonnes, contribuant à la paix dans la région.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		

3. Imaginez et rédigez le contenu de la lettre du président Fatmir Sedju en date du 17 février 2008 au président Nicolas Sarkozy.

Grille d'évaluation de la production écrite de l'activité 3

/20

Respect de la consigne Peut mettre en adéquation sa production avec la situation proposée.	0	0.5	1	1.5	2	
Respect du code épistolaire Présentation générale de la lettre, formules d'appel et de courtoisie, corps de la lettre.	0	0.5	1	1.5	2	2.5
Richesse des idées	0	0.5	1	1.5	2	2.5
Cohérence et cohésion Peut organiser les informations sous forme d'un texte fluide et bien structuré. Respecte les règles d'usage de la mise en page. La ponctuation est relativement exacte.	0	0.5	1	1.5	2	2.5
Étendue du vocabulaire Peut utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases.	0	0.5	1	1.5	2	
Maîtrise du vocabulaire Peut utiliser un vocabulaire généralement approprié bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.	0	0.5	1	1.5	2	
Maîtrise de l'orthographe lexicale	0	0.5	1	1.5		
Compétence grammaticale A un bon contrôle grammatical. Des erreurs non systématiques peuvent encore se produire sans conduire à des malentendus.	0	0.5	1	1.5	2	2.5
Degré d'élaboration des phrases Peut utiliser de manière appropriée des constructions variées.	0	0.5	1	1.5	2	2.5

D'après [http:// www.ciep.fr/delfdalf/documents/DELFB2.pdf](http://www.ciep.fr/delfdalf/documents/DELFB2.pdf)

- Activité 4 -

Lisez le document ci-dessous et répondez aux questions.



Château de Bellevue
03 400 YZEURE

Téléphone
04 70 48 02 00
Fax
04 70 48 02 28

Division des Personnels
enseignants du 1er degré

Affaire suivie par :
Murielle PALMIER

Mél.
Ce.dp-ia03@ac-clermont.fr

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux de
l'Education Nationale de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs
et Professeurs des Ecoles

Moulins, le 25 mars 2008

Objet : demande d'exeat* - rentrée 2008

Réf : note ministérielle n° 2007-167 du 31 octobre 2007 parue au BO
spécial n°6 du 08 novembre 2007

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de demande d'exeat du
département de l'Allier.

**Date limite de réception des demandes à
l'Inspection Académique de l'Allier : 10 mai 2008**

Les dossiers qui me parviendront après cette date ne pourront être
pris en compte au titre de la prochaine rentrée scolaire sauf s'ils
correspondent à des situations exceptionnelles dûment justifiées.

Les dossiers devront comporter les pièces suivantes :

- ✉ une demande manuscrite d'exeat du département de l'Allier,
- ✉ une demande manuscrite d'ineat dans le département d'accueil.

Pièces à joindre pour les demandes établies :

au titre de rapprochement de conjoint :

- ✉ une photocopie du livret de famille (pages parents et enfants), une
attestation de vie maritale (pour les concubins) ou un certificat de
Pacte Civil de Solidarité (PACS),
- ✉ une attestation d'emploi du conjoint précisant la date de prise de fonction,
- ✉ un justificatif de domicile dans le département d'accueil.

au titre de la résidence de l'enfant :

- ✉ tout justificatif officiel établissant la résidence de l'enfant : alternance
de résidence de l'enfant au domicile de chacun des parents ou exercice des
droits de visite et d'hébergement du parent dont la résidence n'est pas fixée
à son domicile.

Veillez noter qu'aucune pièce complémentaire ne sera réclamée, les
dossiers seront examinés dans l'état.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Inspecteur d'Académie,

Gérard DUTHY

* Changement d'un département d'origine pour rentrer dans un département sollicité (ineat)

1. De quel type de document s'agit-il ?

.....
.....
.....

2. Quels sont les destinataires de ce document ?

.....
.....
.....

3. Quelles sont les deux fonctions occupées par Gérard Duthy ?

.....
.....
.....

4. Quel est l'objet de ce courrier ?

.....
.....
.....

5. Dans quel département se situe Moulins ? Quel est le numéro de ce département ?

.....
.....
.....

6. Comment est organisé le document ?

.....
.....
.....

7. En vous aidant du document de l'activité 4, rédigez une circulaire dans laquelle le directeur de l'école demande à l'ensemble des élèves hauts et moyens fonctionnaires de remettre le rapport de stage de la troisième période de leur cycle de formation.

Informations à faire apparaître dans le courrier :

- date de remise du rapport ;
- différentes parties du rapport : observations, contributions et recommandations ;
- longueur du rapport : 15 pages ;
- date de soutenance.

Qu'est-ce qu'une circulaire ?

Une circulaire est un texte qui permet aux autorités administratives (ministre, recteur, préfet, etc.) d'informer leurs services. Il peut s'agir par exemple de faire passer l'information entre les différents services d'un ministère ou du ministère vers ses services déconcentrés sur le terrain. Ces circulaires peuvent prendre d'autres noms, par exemple " *note de service* " ou encore " *instruction* ". Ce sont des actes administratifs unilatéraux. On compte chaque année plus de 10 000 circulaires rédigées au sein des différents ministères.

Le plus souvent, la circulaire est prise à l'occasion de la parution d'un texte (loi, décret, etc.) afin de le présenter aux agents qui vont devoir l'appliquer. Mais, la circulaire doit se contenter de l'expliquer, et ne peut rien ajouter au texte.

<http://www.vie-publique.fr>

Qu'est-ce qu'une lettre ouverte ?

Une lettre ouverte est un texte qui, bien qu'adressé à une ou plusieurs personnes en particulier, est exhibé publiquement afin d'être lu par un plus large groupe. Pour ce faire, c'est le plus souvent la presse qui est utilisée comme média. Mais une lettre ouverte peut également prendre la forme d'une publication à part entière, d'une affiche, d'un tract, ou être mise en ligne sur Internet.

Le but d'une lettre ouverte étant moins d'obtenir une réponse de son destinataire, que de propager ses opinions auprès du public, le ton est généralement polémique, et la lettre ouverte se rapproche plus de l'article engagé, de l'éditorial ou du pamphlet que de la lettre traditionnelle. Une lettre ouverte peut également être co-signée, s'apparentant alors à une pétition.

Les destinataires sont souvent des responsables politiques, mais on peut trouver des lettres ouvertes dans d'autres domaines, par exemple dans des revues scientifiques sur des questions d'éthique.

Certaines lettres ouvertes sont passées à la postérité, telles que le *J'accuse* rédigé par l'écrivain Émile Zola à l'intention du Président de la République Félix Faure, et publié dans le journal *L'Aurore* du 13 janvier 1898 : en pleine affaire Dreyfus, il y prend la défense de cet officier condamné pour haute trahison (voir dossier *Rédiger et prononcer un discours*).

D'après <http://www.fr.wikipedia.org>

- Activité 5 -

Lisez le document ci-dessous et répondez aux questions.

Lettre ouverte pour la suppression des visas de transit aéroportuaires

[Vingt-et-une organisations, membres de la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA) et de l'Anafé (Association d'Assistance nationale aux Frontières pour les Etrangers), demandent aux ministres de l'Immigration et des Affaires étrangères la suppression des visas de transit aéroportuaires.]

Monsieur le Ministre,

Vous venez de réviser, conjointement avec Monsieur le Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, la liste des États dont les ressortissants sont soumis au visa consulaire de transit aéroportuaire (VTA). Vous avez effectivement co-signé deux arrêtés publiés successivement les 24 janvier et 2 février 2008 qui ajoutent respectivement à cette liste les ressortissants de Djibouti et les Russes provenant d'un aéroport d'Ukraine, de Biélorussie, de Moldavie, de Turquie ou d'Egypte.

L'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers, dont la plupart de nos organisations sont membres, s'est régulièrement inquiétée ces dernières années de l'ajout de pays sur cette liste (Haïti, Côte d'Ivoire, Cuba). Le 4 février 2008, elle a dénoncé publiquement les mesures qui visent cette fois à empêcher le départ vers la France de réfugiés somaliens et tchétchènes. En effet, les Somaliens étant soumis au VTA depuis son invention en 1995, certains cherchent à se munir d'un passeport de Djibouti pour venir demander l'asile en France. D'autre part, la mise en place des VTA pour les ressortissants russes en provenance de certains aéroports ciblés vise évidemment les demandeurs d'asile d'origine tchétchène.

Cette liste de visas ciblant les États qui génèrent potentiellement des arrivées de réfugiés comporte désormais 34 nationalités, parmi lesquelles figurent entre autres les Afghans, les Erythréens, les Irakiens, les Libériens, les réfugiés palestiniens ou encore les Sri Lankais.

Nous craignons que ce type de mesure engendre des trafics de passeports et contribue à renflouer les filières dites clandestines. En l'absence de voies d'entrée légales, ces personnes n'ont en effet souvent d'autre solution que d'utiliser un passeport d'une autre nationalité.

Nous craignons également que ces mesures poussent davantage des réfugiés à emprunter par n'importe quel moyen les voies maritimes et provoquent les drames que personne ne peut ignorer aux portes de l'Europe.

La politique de la France en matière d'asile vient d'être critiquée par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Pour sa part, dans son avis adopté le 29 juin 2006, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme recommandait aux autorités françaises de s'abstenir " d'imposer l'exigence de visas de transit aéroportuaire aux ressortissants de pays en grande instabilité politique et en proie à la violence dont sont originaires de nombreux demandeurs d'asile ". Afin que soient respectés les engagements internationaux de la France en matière de protection des réfugiés, et notamment le principe de non-refoulement consacré par la Convention de Genève de 1951, nous vous demandons d'abroger dès à présent les arrêtés précités, ainsi que tous ceux qui risquent d'y contrevenir directement en mettant en danger les ressortissants de pays en proie à une grande instabilité politique et à la violence.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Paris, le 22 février 2008

Les organisations signataires :

ACAT, AISE, Anafé, APSR, Comède, Comité Tchétchénie, Coviam, Emmaüs France, FASTI, Fédération de l'Entraide Protestante, FNARS, Forum Réfugiés, France Terre d'asile, GAS, GISTI, LDH, MRAP, Primo Levi, Secours Catholique, Syndicat de la Magistrature, Toits du Monde d'Orléans.

<http://www.elunet.org>

1. Cochez la bonne réponse et justifiez votre choix en citant le texte.

	VRAI	FAUX
<p>a. Ce document est une circulaire</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>b. Ce document a pour objet la demande de suppression des visas de transit aéroportuaires (VTA).</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>c. Les ministres français des Affaires étrangères et de l'immigration ont supprimé des pays de la liste des États dont les ressortissants sont soumis au VTA.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>d. L'Anafé est opposée à cette liste qui est discriminatoire et va à l'encontre de la Convention de Genève de 1951.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>Les populations soumises au VAT sont souvent des populations tentées par l'exil.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		

2. Selon l'Anafé, comment les réfugiés originaires des pays soumis au VTA arrivent-ils à entrer en France ?

- ①
- ②

3. Citez 8 nationalités soumises au VTA.

.....

.....

4. Quelle est la position de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme à l'égard de la politique française en matière d'asile ? Justifiez votre réponse !

.....

.....

.....

5. Donnez un synonyme des termes suivants : " abroger ", " contrevenir à ", " engendrer ".

.....

.....

- Évaluation 2 -

I. Compréhension de l'écrit

Lisez le document ci-dessous et répondez aux questions.

Lettre ouverte au Maire Gérald Tremblay

L'Île-des-Sœurs, le 3 décembre 2007

Est-ce que l'on attend un autre décès pour bouger ?

La ville de Montréal a instauré un programme de formation graduelle des pompiers comme premiers répondants¹, mais on se demande s'il y a des priorités dans ce programme. La séquence de formation devrait tenir compte des singularités géographiques des territoires à desservir. Or, l'Île-des-Sœurs est dans une situation unique et il est difficile d'y entrer durant les heures de pointe².

Aussi, l'Association des propriétaires et résidents de l'Île-des-Sœurs (APRIDS) s'inquiète de la sécurité des insulaires. Il n'y a pas d'ambulance en attente à l'île. Si une urgence survient à l'heure de pointe, l'ambulance provenant de l'île de Montréal arrivera bien au-delà du temps prescrit (moins de 8 minutes).

Justement, le rapport du coroner sur le décès du pasteur Lee concluait que la vie de ce dernier aurait pu être sauvée si les pompiers de la caserne située sur l'île avaient été formés comme premiers répondants, l'ambulance ayant pris plus de 17 minutes pour arriver sur les lieux de l'incident.

Les 30 et 31 octobre, des bouchons monstres étaient formés empêchant les résidents d'accéder à l'île. S'il avait fallu obtenir une ambulance, ce n'est pas 17 minutes que cela aurait pris, mais 45 ou 60 !

Or, la population de l'île augmente constamment : sur la pointe nord, 3000 employés de Bell à l'automne 2008, un autre 1500 en 2009 plus un développement résidentiel de 1800 unités d'habitation sans compter l'augmentation dans les autres quartiers de l'île.

L'APRIDS est intervenue vigoureusement à la séance du conseil d'arrondissement de Verdun du 6 novembre dernier pour réclamer la formation urgente des pompiers de l'île comme premiers répondants mais il semble que la décision relève de la ville centre, qui n'a encore rien décidé.

Est-ce que l'on attend un autre décès pour bouger ?

Juliette Barcelo

Présidente

Association des propriétaires et résidents de l'Île-des-Sœurs (APRIDS)

<http://www.aprids.ca>

¹ Au Québec, on utilise le terme " premier répondant " pour les personnes qui ont suivi une formation de 45 heures en secourisme (premiers soins, premiers gestes d'urgence)

² Période pendant laquelle la circulation est la plus dense, la plus importante.

1. De quel type de document s'agit-il ? À qui s'adresse-t-il ?

.....

2. Dans quelle ville se trouve l'Île-des-Sœurs ?

.....

3. Cochez la bonne réponse et justifiez votre choix en citant le texte.

	VRAI	FAUX
<p>a. Il est facile de pénétrer sur l'Île-des-Sœurs à tout moment de la journée.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>b. Pendant les heures de pointes, les ambulances provenant de l'île de Montréal peuvent arriver très rapidement sur l'Île-des-Sœurs.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>c. Dans cette lettre, la Présidente d'APRIDS demande au maire de la ville de former le plus rapidement possible les pompiers de l'Île-des-Sœurs aux premiers secours.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>d. Le nombre d'habitants diminue régulièrement sur l'Île-des-Sœurs.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>e. Dans sa lettre, la Présidente d'APRIDS adresse des reproches au maire.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>f. Si les pompiers avaient été formés aux premiers secours, le pasteur Lee ne serait probablement pas mort.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		

4. Dans le texte, trouvez les mots correspondant aux définitions et synonymes suivants :

- : qui habite une île
- : embouteillage
- : particularité

II. Production écrite

Vous êtes directeur de l'ERA. Vous écrivez une lettre au Vice-Premier ministre pour l'informer des demandes d'affectation des élèves hauts fonctionnaires dans les différents ministères, à l'occasion du stage qui aura lieu pendant la troisième période de leur cycle d'études. Votre lettre fera 200 mots environ et vous veillerez à respecter le code épistolaire.

Grille d'évaluation /15

Respect de la consigne Peut mettre en adéquation sa production avec la situation proposée. Peut respecter la consigne de longueur indiquée.	0	0.5	1			
Respect du code épistolaire Présentation générale de la lettre, formules d'appel et de courtoisie, corps de la lettre.	0	0.5	1	1.5	2	2.5
Richesse des idées	0	0.5	1			
Cohérence et cohésion Peut organiser les informations sous forme d'un texte fluide et bien structuré. Respecte les règles d'usage de la mise en page. La ponctuation est relativement exacte.	0	0.5	1	1.5	2	2.5
Étendue du vocabulaire Peut utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases.	0	0.5	1	1.5		
Maîtrise du vocabulaire Peut utiliser un vocabulaire généralement approprié bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.	0	0.5	1	1.5		
Maîtrise de l'orthographe lexicale	0	0.5	1			
Compétence grammaticale A un bon contrôle grammatical. Des erreurs non systématiques peuvent encore se produire sans conduire à des malentendus.	0	0.5	1	1.5	2	
Degré d'élaboration des phrases Peut utiliser de manière appropriée des constructions variées.	0	0.5	1	1.5	2	

D'après [http:// www.ciep.fr/delfdalf/documents/DELFB2.pdf](http://www.ciep.fr/delfdalf/documents/DELFB2.pdf)

Entraînez-vous !

Activité 1.

Écoutez le document audio et répondez aux questions suivantes :

- Qui parle ?
- À qui ?
- Quel est l'objet de son mécontentement ?

Activité 2.

À partir de la transcription audio du document de l'activité 1 et en vous aidant de l'article ci-dessous, imaginez le dialogue entre un journaliste et l'avocat Maître Vergès.



Kambol (Phnom Penh), 23 avril 2008. Me Jacques Vergès, avocat de la défense, lors de la conférence de presse suivant la première comparution de Khieu Samphan © John Vink / Magnum

Aujourd'hui un des deux défenseurs de Khieu Samphan, 76 ans, accusé de crimes contre l'humanité et arrêté en novembre, Maître Jacques Vergès conteste sa détention. Lors de la première apparition de son client en audience publique le mercredi 23 avril 2008, il a affirmé que " toute la procédure [était] nulle", car selon lui 16 000 feuilles constituant l'accusation n'étaient pas traduites en français. Le tribunal spécial, parrainé par l'ONU, a décidé de "délivrer un avertissement" à l'avocat français en raison de son "comportement". L'audience de mercredi visait seulement à examiner une procédure d'appel de la détention provisoire de Khieu Samphan, dans l'attente de son procès dont la date n'a pas été fixée.

D'après <http://ka-set.info/actualites/k7-media.html>
Tous droits de reproduction réservés/copyright Ka-set 2007 ©

Dossier 5

RÉDIGER ET PRÉSENTER UN EXPOSÉ

Objectifs et savoir-faire communicatifs :

- maîtriser la technique d'élaboration d'un exposé ;
- interpréter et présenter un graphique ;
- présenter un exposé ;
- gérer les interactions avec un auditoire.



Présentation

L'exposé est une présentation orale pendant laquelle un ensemble de faits, d'idées sur un sujet précis sont développés. L'exposé peut se faire dans le cadre d'une conférence, d'un colloque, d'une réunion ou de ses études. Pour bien réussir un exposé, il convient de respecter une démarche très précise :

- Identification et problématisation du sujet ;
- Recherche documentaire (ouvrages divers, presse écrite, sites Internet), en limitant le nombre de supports ;
- Élaboration d'une bibliographie et d'une grille de lecture ;
- Élaboration du plan, rédaction de l'introduction et de la conclusion ;
- Préparation des documents de présentation (PowerPoint, Impress, etc.)
- Entraînement à la présentation de l'exposé (débit, prononciation, fluidité, etc.) ;
- Présentation de l'exposé et gestion des interactions avec l'auditoire suite à la présentation.



Une élève de la 5^{ème} promotion de hauts fonctionnaires à l'ERA

L'exposé : démarche méthodologique

➤ Choix du sujet et problématique

Après avoir défini le **sujet** de l'exposé, il convient de **définir** les **mots-clés** et de **problématiser**. Par exemple, dans le cadre d'un sujet sur le Riel cambodgien, il serait intéressant d'analyser l'évolution historique de la monnaie (de sa création à nos jours), en mettant l'accent sur la spécificité du système cambodgien, où le Dollar américain est utilisé comme le Riel dans tous les domaines économiques. On peut envisager de mettre en avant les forces et les faiblesses de cette monnaie, de dresser un bilan de la politique de "dédollarisation" lancée il y a quelques temps et de présenter les perspectives d'avenir de la monnaie nationale dans le cadre de l'ASEAN.

➤ Recherche documentaire

Lors de la recherche documentaire, vous élaborerez une **bibliographie** des ouvrages et articles à lire, ainsi que des sites Internet à consulter. Vous veillerez à bien **limiter le nombre de sources**, à ne pas "vous noyer" dans une masse de documents. Vous devrez distinguer les sites Internet fiables (sites officiels d'institutions publiques ou privées, etc.) des autres sites, où les informations risquent d'être erronées (les blogs notamment). Adoptez un esprit critique et ne gardez que les informations pertinentes, en relation avec le sujet traité. Vous élaborerez une **grille de lecture** que vous complèterez progressivement.

➤ Elaboration du plan, de l'introduction et de la conclusion de l'exposé

Lorsque le travail de recueil des informations sera fait, vous organiserez les différentes idées dans un plan de deux parties ou plus et vous rédigerez l'introduction et la conclusion. Pour le corps de l'exposé, écrivez le moins possible et contentez-vous de faire apparaître les différentes idées et arguments, les transitions et / ou articulateurs logiques qui vous aideront à présenter l'exposé. En effet, si vous rédigez la totalité de l'exposé, vous serez tenté(e) de lire, au risque de très vite ennuyer l'auditoire.

➤ Préparation des documents de présentation

Lors de votre présentation, vous pourrez vous aider de documents audiovisuels, de présentation PowerPoint ou Impress, de transparents, etc. Vous veillerez à faire une présentation sobre et éviterez les présentations trop fantaisistes risquant de détourner l'attention du public. Avant votre présentation, vous veillerez à vérifier les différents branchements, les documents, etc.



➤ Entraînement à la présentation de l'exposé

Répétez votre exposé avant le jour J ! Pensez à vous minuter, afin de bien respecter la durée prévue le jour de l'exposé.

➤ **Présentation de l'exposé**



Veillez à ne pas lire, à bien prononcer, à parler d'une voix qui ne soit pas monotone. Ne parlez ni trop vite, ni trop lentement, parlez assez fort, coordonnez vos gestes ! Pensez à faire des pauses, à respirer, à regarder votre auditoire ! Il est tout à fait envisageable, pendant la présentation, de reprendre une idée, un exemple, si vous pensez que le public n'a pas bien saisi.

➤ **Gestion des interactions avec l'auditoire à la fin de votre présentation**

Afin de bien préparer cet échange avec l'auditoire, renseignez-vous sur la composition du public et dressez une liste des questions qui risquent de vous être posées. Si vous ne possédez pas les éléments de réponses à une question, abstenez-vous de donner des informations non vérifiées. Il vaut mieux ne pas répondre à une question plutôt que de donner des informations erronées !

- Activité 1 -

À partir du sujet " *La population cambodgienne* ", élaborer une liste de mots-clés et réfléchissez aux idées à développer.

a. Définition du terme " *population* " :

.....
.....

b. Points à développer durant l'exposé :

.....
.....
.....

c. Où trouver des documents sur ce thème ?

.....
.....
.....

- Activité 2 -

Par groupes de 2, analyser et commentez les 5 documents ci-dessous.

Document 1

Présentation du Cambodge

Superficie	181 035km ²
Population	14 millions d'habitants en 2005*
Capitale	Phnom Penh
Composition ethnique	Khmers 90%, Vietnamiens 5%, Chinois 1%, autres 4%
Religions	bouddhisme theravada (95%), islam cham, catholicisme
Devises utilisées	riel, dollar américain

Géographie

Pays de plus de 180 000 km², le Cambodge s'étire sur 580 km dans le sens est-ouest et sur 450 km du nord au sud et bénéficie, au sud-ouest, d'une ouverture côtière de 443 km sur le golfe de Thaïlande. Bordé au nord par le Laos, à l'ouest par la Thaïlande, il partage sa frontière la plus longue (1 228 km) avec le Vietnam, à l'est. [...]

La majorité de la population se concentre sur les rives du lac Tonlé Sap et des deux grands fleuves. Les régions frontalières sont bordées de plateaux boisés. Au sud-est, le massif du Phnom Aural culmine à 1813 mètres. Au sud-ouest, la chaîne des Cardamomes borde le golfe de Thaïlande.

Démographie - Culture

La population du Cambodge est composée de Khmers (90 %), de Vietnamiens (5 %), de Chinois (1 %) et diverses ethnies (4 %). C'est une population très jeune, environ 40% de la population est âgée de moins de 14 ans et essentiellement rurale (80%). La population chinoise est particulièrement active dans le commerce et relativement bien intégrée dans la population d'origine.

1. Croissance démographique : 1,81 % (2004)
2. Espérance de vie : 58 (H) / 64 ans (F)
3. Analphabétisme : 34% (2004) ? H (22%) - F (43%)
4. Alphabétisation des 15-24 ans : 83,4%
5. Population en dessous du seuil de pauvreté : 35% (2004)

<http://www.ccfCambodge.org/lecambodge/presentation.php>

* 13,4 millions d'habitants au 3 mars 2008 selon le recensement effectué par l'Institut National de la Statistique (NIS).

Document 2

ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Le deuxième *Demographic and Health Survey* vient de paraître, précieux pour connaître l'évolution en profondeur de la société cambodgienne entre 2000 et 2005. De ce gros document de 487 pages grand format, nous retenons ici les résultats principaux.

Forte diminution de la fertilité

Elle est passée de 4 enfants par femme, en moyenne, en 2000, à 3,4 en 2005. [...] La fertilité en 2005 reste [...] nettement plus forte dans les campagnes (3,5 enfants par femme en moyenne) que dans les villes (2,8). En considérant les extrêmes : 2,5 enfants par femme à Phnom Penh et 5,2 au Mondolkiri et au Ratanakiri.

On observe que les femmes qui ont le niveau d'éducation le plus élevé ont nettement moins d'enfants que les autres [...].

Forte diminution de la mortalité infantile

Ce point avait été un sujet de controverses il y a quelques années. L'enquête *Demographic and Health Survey 2005* donne des chiffres précis et très encourageants : il y a eu de 2000 à 2005 une très nette diminution de la mortalité infantile [...] :

- la mortalité des nouveaux-nés est passée de 95 pour 1000 en 2000 à 66 pour 1000 en 2005 ;
- la mortalité infantile (de 0 à 5 ans) est passée de 124 à 83 pour 1000.

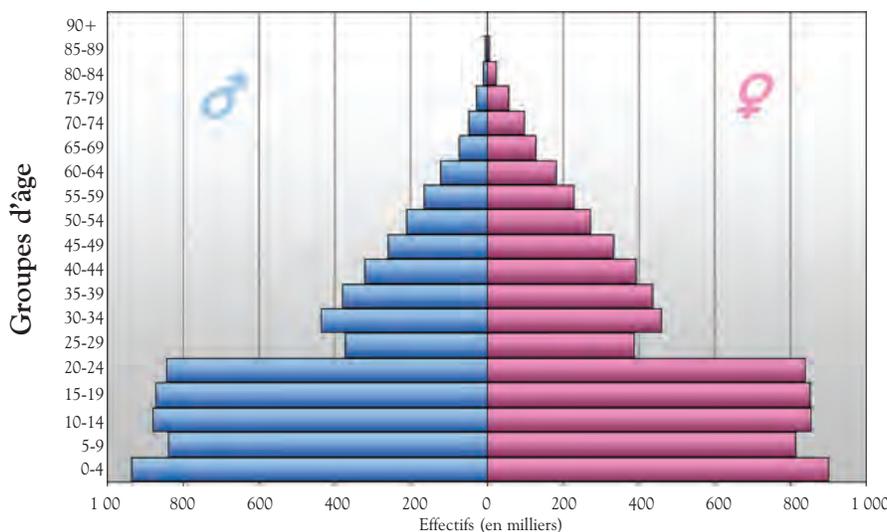
Le rapport souligne que malgré cette évolution remarquable, un enfant cambodgien sur 12 meurt avant d'atteindre 5 ans. 4 décès sur 5 surviennent pendant la première année.

Là encore le contraste entre les zones urbaines et les zones rurales est très fort : la mortalité infantile (de 0 à 5 ans) est en moyenne de 111 pour 1000 en milieu rural, et de 76 pour 100 en milieu urbain. Les extrêmes : un taux de 52/1000 à Phnom Penh et de 165/1000, trois fois plus élevé, au Mondolkiri et au Ratanakiri. [...]

Extrait de *Cambodge Nouveau*, mai 2007

Document 3

Pyramide des âges, Cambodge, 2005



Source : Organisation des Nations Unies (*World Population Prospects : The 2004 Revision*)

Document 4

Lisez le texte suivant et répondez aux questions

LA POPULATION DU CAMBODGE

La renaissance après l'hémorragie

Pendant toute une décennie, la population du Cambodge a subi des ponctions d'une ampleur rarement atteinte ailleurs au niveau national, passant de 7,3 millions d'habitants en 1970 à 6,55 millions en 1980. Un remarquable redressement s'est ensuite opéré, portant la population à environ 11,75 millions en 1998. On constate aussi que la transition démographique est sensiblement moins avancée au Cambodge que dans les pays voisins. Cette situation justifierait le recours à une vaste panoplie d'actions publiques dans le domaine de la population et du développement.

Contexte

La population du Cambodge a été décimée pendant la décennie 1970. Alors qu'une attention soutenue s'est portée à juste titre sur le génocide commis par le régime Khmer Rouge d'avril 1975 à janvier 1979, on a parfois tendance à oublier que le Cambodge a subi une guerre civile sanglante de 1970 à 1975. Les évaluations des morts de cette dernière guerre s'échelonnent de 300 000¹ à 600 000² individus. De plus, environ 300 000 Vietnamiens et ressortissants d'autres pays ont quitté le Cambodge, souvent parce qu'ils en ont été expulsés¹. En 1980, 140 000 Khmers étaient hébergés dans des camps en Thaïlande. Une famine a frappé le pays en 1979 et 1980, contribuant aussi à une forte mortalité. Heuveline (1998) a estimé qu'il y a eu environ 2,5 millions de décès excédentaires de 1970 à 1979, dont 1,4 million ont été des morts violentes. Une population de 7,3 millions d'habitants² en 1970 aurait atteint près de 9,3 millions en 1980 si le taux de croissance annuel moyen de 2,4 pour cent, relevé durant la période 1965-1970, s'était maintenu. En fait, la population a été réduite à 6,55 millions en 1980 à cause de la mortalité excédentaire, des expulsions et des flux de réfugiés.

En termes de croissance, la population s'est redressée rapidement pendant les années 1980. Par rétroprojection de la population dénombrée dans l'enquête démographique du Cambodge de 1996, Hugué (1997) a estimé que la population du Cambodge est passée de 6,55 millions en 1980 à 9,1 millions en 1990³. Le taux de croissance annuel moyen pendant les années 1980 a été de 3,34 pour cent, avec un taux brut de natalité (TBN) estimé à 49 pour mille, un taux brut de mortalité (TBM) à 17 pour mille et un taux net de migration externe à environ 1,5 pour mille. Durant la période 1990-1995, le TBN a baissé jusqu'à 39 et le TBM jusqu'à 13 pour mille. La migration de retour de la Thaïlande et du Vietnam a concerné environ 450 000 personnes, conduisant à un taux de migration net de 9 pour mille pendant la période. Ainsi, la population du Cambodge s'est accrue de 3,44 pour cent par an entre 1990 et 1995, pour atteindre 10,9 millions à la mi-1995.

¹ HEUVELINE Patrick, 1998 - "Between one and three million : towards the demographic reconstruction of a decade of Cambodian history (1970-1979)", Population Studies, vol. 52, no 1, p. 49-65.

² DESBARATS Jacqueline, 1995 - Prolific Survivors : Population Change in Cambodia, 1975-1993 - Tempe, Arizona: Arizona State University.

³ HUGUÉ Jerrold W., A PHICHAT hamrathirong , NOTT Rama Rao and SAN Sy Than, 2000 - "Results of the 1998 Population Census in Cambodia", Asia-Pacific Population Journal, vol. 15, no 3, p. 3-22.

Le recensement de population de 1998

En mars 1998, le premier recensement général du Cambodge exécuté depuis 1962 a donné une population de 11,44 millions. Une enquête post-censitaire a estimé le sous enregistrement à 1,78 pour cent. De plus, environ 45 000 personnes vivaient dans des zones qui n'ont pas été recensées pour des raisons de sécurité et 60 000 Cambodgiens s'étaient temporairement déplacées en Thaïlande au moment du recensement. Si ces évaluations avaient été prises en compte, la population aurait atteint au moins 11,75 millions en mars 1998.

Bien que la population ait augmenté rapidement durant les années 1980 et 1990, elle a conservé les stigmates des années 1970, comme le prouvent la structure par âge actuelle et le sex-ratio. Par suite de l'hémorragie subie par la population dans les années 1970 et du "baby-boom" des années 1980 et 1990, le Cambodge a actuellement une population extrêmement jeune. [...] Le déficit d'adultes dans la population est particulièrement aigu pour les hommes adultes. Le sex-ratio global est de 93 hommes pour 100 femmes mais dans la population âgée de 20 ans ou plus, il n'est plus que de 82,3 et atteint seulement 71,8 pour les personnes âgées de 60 ans ou plus. [...]

Extrait de la Chronique du CERED, janvier-mars 2001, n°40

1. Cochez la bonne réponse et justifiez votre choix en citant le texte.

	VRAI	FAUX
<p><i>a. Selon Patrick Heuveline, le régime Khmer Rouge est seul responsable de la mort d'environ 2,5 millions de Cambodgiens.</i></p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p><i>b. Le Cambodge a connu une famine à la fin des années 70.</i></p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p><i>c. Les taux de mortalité et de natalité ont augmenté durant la première moitié des années 90.</i></p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p><i>d. Pendant la première moitié des années 90, près d'un demi-million de personnes sont retournées au Cambodge.</i></p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p><i>e. Le chiffre de 11,44 millions d'habitants en 1998 est incorrect.</i></p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p><i>f. Le sex-ratio est déficitaire pour les hommes dans la population de plus de vingt ans.</i></p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		

2. Définissez les termes suivants :

- *post-censitaire* :
- *sex-ratio* :
- *décimer* :

Document 5

Répartition de la population cambodgienne

Provinces	Population totale	Hommes	Femmes	Superficie km ²	Densité hab./km ²
Banteay Meanchey	577 772	283 358	294 414	6 679	86,5
Battambang	793 129	388 599	404 530	11 702	67,7
Kompong Cham	1 608 914	775 796	833 118	9 799	164,2
Kompong Chnang	417 693	197 691	220 002	5 521	75,6
Kompong Speu	598 882	287 392	311 490	7 017	85,3
Kompong Thom	569 060	272 844	296 216	13 814	41,2
Kampot	528 405	253 085	275 320	4 873	108,4
Kandal	1 075 125	515 996	559 129	3 568	301,3
Kep	28 660	14 014	14 646	336	85,3
Koh Kong	132 106	67 700	64 406	11 160	118,4
Kratie	263 175	130 254	132 921	11 094	23,7
Mondolkiri	32 407	16 380	16 027	14 288	2,3
Oddar Meanchey	68 279	34 472	33 807	6 158	11,1
Pailin	22 906	12 392	10 514	803	28,5
Phnom Penh	999 804*	481 911	517 893	375	2666,1
Preah Vihear	119 261	59 333	59 928	13 788	8,6
Prey Veng	946 042	445 140	500 902	4 883	193,7
Pursat	360 445	172 890	187 555	12 692	28,4
Ratanakiri	94 243	43 396	47 847	10 782	8,7
Siem Reap	696 164	336 685	359 479	10 299	68,1
Sihanoukville	155 690	76 940	78 750	868	270,9
Stung Treng	81 074	40 124	40 950	11 092	7,3
Svay Rieng	478 252	225 105	253 147	2966	161,2
Takeo	790 168	376 911	413 257	3 563	221,8

D'après <http://www.stats-nis.gov.kh>, 1998

* 1 325 681 habitants en mars 2008 selon le recensement effectué par l'Institut National de la Statistique, en s'en tenant à la stricte définition de la province.

Document 6

Lisez le texte ci-dessous et répondez aux questions.

Recensement de la population

13,4 millions d'habitants : c'est la population du Cambodge au 3 mars 2008. Tel est l'un des résultats du recensement effectué par l'Institut National de la Statistique (NIS). Il a été réalisé juste dix ans après le recensement de 1998 et permet donc des comparaisons intéressantes.

Le document publié début septembre renseigne surtout sur l'évolution globale de la population, sur les variations province par province, sur l'évolution respective des villes et des campagnes. D'autres résultats seront publiés au cours de 2009.

[...] La densité de la population du Cambodge reste assez peu élevée, passant en 10 ans de 64 à 75 habitants au km². Elle est de 288 aux Philippines, de 254 au Vietnam, de 127 en Thaïlande, de 26 au Laos, 7 205 à Singapour. Il y a de très fortes différences entre les provinces : 4 habitants au km² au Mondolkiri (où ce taux a doublé en dix ans), 10 pour Stung Treng, 12 pour Preah Vihear, 13 pour Koh Kong, 14 pour le Rattanakiri, 4571 à Phnom Penh.

Les provinces (villes et campagnes ensemble) ont eu des évolutions différentes :

- **Faibles augmentations** (moins de 1 % par an)
Kompong Cham, Koh Kong, Prey Veng, Pursat, Svay Rieng, Takeo

- **Augmentations assez fortes** (+ de 2 % par an)
Phnom Penh, Battambang, Siem Reap, Sihanoukville

- **Augmentations très fortes**
Mondolkiri (+ 6,29 %), Rattanakiri (+ 4,65 %), Stung Treng (+ 3,21 %), Oddar Meanchey (+ 8,62 %), Kep (+ 2,21 %), Pailin (+ 11,24 %)



On voit que ce sont les provinces peu peuplées, situées à la périphérie, qui ont le plus augmenté, évolution qui marque une meilleure distribution de la population sur la surface du pays.

Le rapport du NIS donne les causes de certaines de ces augmentations. Pour Phnom Penh et Kandal, c'est principalement l'arrivée de nombreuses femmes qui travaillent dans l'industrie de la confection. Pour Oddar Meanchey, ce sont les opérations de déminage à grande échelle qui ont attiré des travailleurs, et le fait que les zones déminées deviennent habitables : le taux de croissance de la population rurale a été de 9,23 % par an. Le district d'Anlong Veng en particulier longtemps inutilisable à cause des mines attire maintenant des travailleurs pour la construction des routes comme la nationale 67 qui rejoint Siem Reap, et des commerçants.

Au Rattanakiri, au Mondolkiri ce sont les plantations d'hévéas et la recherche minière qui attirent les travailleurs. Stung Treng connaît une grande activité dans l'agro-industrie (noix de cajou, hévéaculture, teck) et la construction de routes et de ponts. C'est le cas aussi de Battambang aux terres fertiles, et plus encore de Pailin (déminage) où l'augmentation annuelle de la population a été de 11,2 % et de 13,3 % pour la population rurale. [...]

La province la plus peuplée reste Kompong Cham, suivie par Phnom Penh, Kandal, Prey Veng, Battambang. Les moins peuplées sont Kep, le Mondolkiri, Pailin. [...]

Pour l'instant ne sont pas publiées : la pyramide des âges, la répartition à l'intérieur de chaque province, les effectifs des minorités ethniques.

Extrait de Cambodge Nouveau, octobre 2008

1. Quelle était la population du Cambodge en mars 2008 ?

.....

2. Comparez la densité de population du Cambodge avec celle des Philippines, de Singapour et du Laos.

.....

.....

.....

3. Quelle est la province qui a connu la plus forte augmentation de population en 10 ans ? Citez deux provinces qui ont connu une des plus faibles augmentations ?

.....

.....

.....

4. Quelle est actuellement la province la plus peuplée ? Quelle est la quatrième province la plus peuplée ?

.....

.....

.....

5. Complétez le tableau suivant. Lorsque l'information n'est pas donnée dans le texte, inscrivez NSP.

	Évolution de la population en 10 ans	Cause(s) de l'augmentation de population évoquée(s) dans le rapport du NIS
Kandal		
Mondolkiri		
Battambang		
		- Agro-industrie (noix de cajou, hévéaculture, teck) - construction de routes et de ponts
Païlin		

Qu'est-ce qu'une représentation graphique ?

Une représentation graphique est une représentation simplifiée d'un système et des relations qui régissent ce système.

La représentation graphique occupe une place importante dans les manuels scientifiques, les revues spécialisées ou dans les exposés. Elle sert à illustrer et à rendre plus accessible le propos de l'auteur ou de l'orateur.

Il existe plusieurs types de représentations graphiques :

- les schémas
- les tableaux à entrée simple, à entrées multiples ;
- les graphiques :
 - a. les histogrammes (ou " diagrammes en bâtons ") ;
 - b. les diagrammes circulaires à secteurs (ou " camemberts ") ;
 - c. les courbes.

Une représentation graphique peut être composée de dessins, de figures géométriques, de flèches, de branches, de cases, de bandes rectangulaires juxtaposées, d'accolades, de données chiffrées (pourcentages, fractions, âges, etc.), d'une légende, d'un titre, d'un sous-titre, de mots complets ou de sigles, d'abréviations, etc. En général, la source du graphique apparaît sur le document.

La lecture s'effectuera horizontalement / de manière horizontale, c'est-à-dire de gauche à droite, verticalement / de manière verticale, c'est-à-dire de haut en bas ou de bas en haut, concentriquement / de manière concentrique, dans le cas d'un cycle par exemple.

* * *

Exemples de représentations graphiques

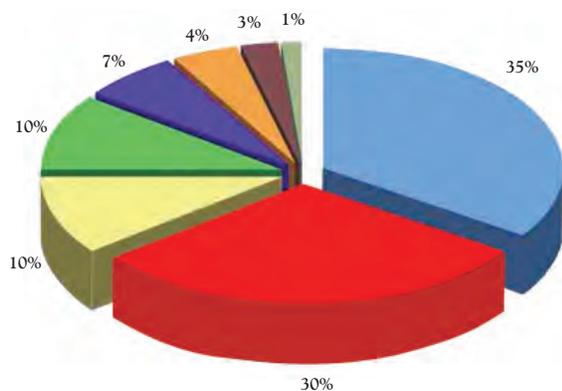
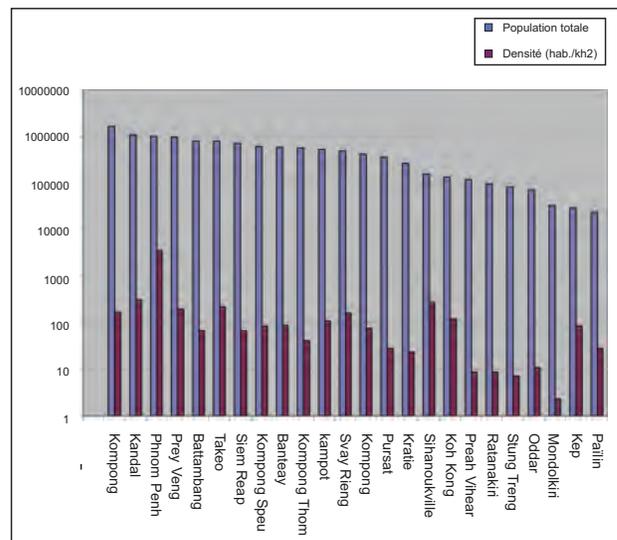


Diagramme circulaire à secteurs (ou " camembert ")



Histogramme

- Activité 3 -

À partir des 6 documents de l'activité 2, complétez la grille de lecture ci-dessous. Vous rédigerez ensuite le plan détaillé d'un exposé d'une durée de 15 minutes.

Présentation générale du Cambodge	<p>Superficie :</p> <p>Nombre d'habitants (2008) :</p> <p>Capitale :</p> <p>Monnaie :</p> <p>Langues parlées :</p> <p>Géographie :</p>
Composition de la population	<p>Composition ethnique :</p> <p>Religions :</p>
Démographie	<p>Pyramide des âges :</p> <p>Sex-ratio :</p> <p>Fertilité :</p> <p>Mortalité infantile :</p> <p>Croissance démographique :</p> <p>Espérance de vie :</p>
Répartition de la population	<p>Sur le territoire :</p> <p>Dans les provinces :</p> <p>Causes de l'augmentation de population dans certaines provinces :</p>
Taux d'alphabétisation et espérance de vie	<p>Analphabetisme :</p> <p>Alphabétisation des 15-24 ans :</p> <p>Niveau de vie :</p>

Comment bien préparer son exposé ?

Comment faire une introduction pour un exposé ?

Dans votre introduction, vous devez exposer le sujet et la manière dont vous allez le traiter (annonce du plan). Avant d'introduire le sujet, vous pouvez présenter le contexte général.

Lorsque vous introduisez votre plan, vous indiquez à l'auditoire de quoi vous allez parler et dans quel ordre vous allez le faire. Vous devez donc énumérer les quelques idées essentielles que vous allez aborder. Vous pouvez procéder de la manière suivante : " *Dans un premier temps, je parlerai de... Dans un deuxième temps, j'aborderai... Enfin, je parlerai de...* ", ou bien : " *Dans une première partie, nous aborderons... Nous présenterons ensuite... Enfin / Pour conclure / Pour terminer* ".

Comment faire le développement pour un exposé ?

Vous pouvez commencer votre développement par " *Nous allons maintenant aborder la première partie de notre exposé, ...* " ou " *Venons en maintenant à la première partie de notre exposé.* "

Afin de rendre votre présentation plus attrayante, n'hésitez pas à élaborer une présentation *PowerPoint* ou *Impress*, par exemple. Si vous ne disposez pas de matériel informatique, vous pouvez utiliser des transparents, des documents sonores, etc.

Lors du passage à la seconde partie, vous pouvez utiliser des expressions comme " *Venons-en maintenant à la deuxième partie de notre exposé.* "

Comment faire une conclusion pour un exposé ?

La conclusion est généralement composée de deux parties : une synthèse de votre développement dans laquelle vous insistez sur les idées essentielles et une ouverture, une nouvelle piste de réflexion.

- Activité 4 -

À partir du plan détaillé élaboré collectivement, préparez une présentation *PowerPoint* ou *Impress* de votre exposé et entraînez-vous à le présenter. Les collègues de votre groupe évalueront votre prestation à l'aide de la grille suivante :

La prononciation	est claire. est assez claire. n'est pas claire.	Le débit	est adapté. n'est pas adapté. n'est pas adapté du tout.
Le locuteur	parle assez fort. parle trop fort. ne parle pas assez fort.	L'intonation est	appropriée. plutôt appropriée inappropriée.
Les phrases	sont très correctes. sont généralement correctes. sont généralement incorrectes.	Le plan de l'exposé	est pertinent. est assez pertinent. est peu pertinent. n'est pas pertinent du tout.
L'exposé	est vivant. un peu ennuyeux. très ennuyeux.	La présentation générale de l'exposé (gestes, voix, maîtrise de la présentation <i>Powerpoint</i> ou <i>Impress</i>)	est adaptée. n'est pas adaptée. n'est pas adaptée du tout.
Le locuteur	respecte la durée initialement prévue. ne respecte pas la durée initialement prévue :		

Quelques revues et sites Internet francophones

- Courrier International, <http://www.courrierinternational.fr>
- Alternatives internationales, <http://www.alternatives-internationales.fr>
- Diplomatie, <http://www.areiion.fr>
- Le Monde diplomatique, <http://www.monde-diplomatique.fr>
- Le Monde Dossiers & Documents, <http://www.lemonde.fr/dosdoc>
- Le Monde, <http://www.lemonde.fr>
- Le Nouvel Observateur, <http://www.tempsreel.nouvelobs.com>
- Le Point, <http://www.lepoint.fr>
- L'Express, <http://www.lexpress.fr>
- L'Expansion, <http://www.lexpansion.com>
- Cambodge Soir Hebdo, <http://www.cambodgesoir.info>
- Cambodge nouveau, <http://www.cambodgenouveau.com>
- <http://ka-set.info>
- Jeune Afrique, <http://www.jeuneafrique.com>
- TV5 : <http://www.tv5.org>
- Radio France Internationale : <http://www.rfi.fr>
- Radio France Outre Mer (RFO) : <http://www.rfo.fr>
- Radio Télévision Belge de la Communauté française (RTBF) : <http://www.rtbf.be>
- Télévision Suisse Romande (TSR) : <http://www.tsr.ch>

Quelques sites Internet officiels francophones

- Site officiel de la Documentation française : <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>
- Site officiel du ministère des Affaires étrangères français : <http://www.diplomatie.gouv.fr>
- Site officiel de la Présidence de la République française : <http://www.elysee.fr>
- Site officiel de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>
- Site officiel du Sénat : <http://www.senat.fr>
- Site officiel du Conseil constitutionnel : <http://www.conseil-constitutionnel.fr>
- Site officiel du Journal officiel : <http://www.journal-officiel.gouv.fr>
- Site officiel du ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi : <http://www.minefe.gouv.fr>
- Site officiel du ministère de la culture et de la communication : <http://www.culture.fr>
- Site officiel du ministère de la justice : <http://www.justice.gouv.fr>
- Site officiel du ministère de l'Intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr>
- Site officiel du ministère du Budget, des comptes publics et de la Fonction Publique : <http://www.fonction-publique.gouv.fr>

Les sites des différents ministères sont disponibles sur le site du Premier ministre : <http://www.premier-ministre.gouv.fr> ou de la préfecture du Rhône : <http://www.rhone.pref.gouv.fr>

- Site officiel du gouvernement du Canada : <http://canada.gc.ca>
- Site officiel du parlement wallon : <http://parlement.wallonie.be>
- Site officiel du parlement suisse : <http://www.parlament.ch>

Quelques moteurs de recherche francophones

- <http://www.google.fr>, <http://www.fr.search.yahoo.com>, <http://www.orange.fr>

2 encyclopédies francophones libres en ligne

2 encyclopédies francophones libres en ligne

- Encyclopédie libre en ligne <http://www.fr.wikipedia.org> (à utiliser avec précaution, cette encyclopédie étant entièrement rédigée et enrichie par les internautes).
- Encyclopédie Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr>

Pourquoi rédiger une bibliographie ?

La rédaction d'une bibliographie est essentielle. Elle répond à deux objectifs :

- respecter les auteurs qui ont travaillé avant vous : vous n'avez pas forcément dans votre mémoire tout inventé, vous vous appuyez sur un corpus de textes qui ont été validés par la recherche ;
- Montrer la qualité de votre travail et en permettre sa vérification en répertoriant les documents que vous avez utilisés.

Comment rédiger une bibliographie ?

La rédaction d'une bibliographie répond à des règles de présentation qu'il convient de respecter. Il importe d'être homogène dans sa présentation. Avant toute rédaction il faut penser à son organisation. Le classement alphanumérique par nom d'auteur reste le plus fréquent.

1. Éléments pour la description

→ *L'auteur, les auteurs*

- NOM, Prénom (responsabilité au sein du document), NOM, Prénom, NOM, Prénom
- Au-delà de trois auteurs on note et al. (pour et les autres)

→ *Titre*

Si le document comporte un sous-titre on le place après le signe typographique " : " qui vient lui-même après le titre. Le titre du document (hôte) s'écrit *en italique*.

2. Documents imprimés

1. Monographie (livre)

NOM, Prénom, NOM, Prénom. Titre : sous titre. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Nombre de pages. Titre de la collection, n°. ISBN

Exemple :

CHEVALIER, Brigitte. *Méthodes pour apprendre : à l'école, au collège*. Paris : Nathan pédagogie, 1994. 245 p. Théories et pratiques. ISBN 2-09-120415-3

2. Partie de document imprimé

2.1 Chapitre

→ Si l'auteur du chapitre est celui du livre

NOM, Prénom. Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Titre du chapitre, pagination. (Titre de la collection). ISBN

→ Si l'auteur du chapitre n'est pas l'auteur du livre

NOM, Prénom. Titre du chapitre. In AUTEUR de l'ouvrage, Prénom. Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Pagination. Titre de la collection, n°. ISBN

Exemple :

DIASO, Nicoletta. Adultes et enfants : entre pouvoir et insoumission. In SIROTA, Régine. *Éléments pour une sociologie de l'enfance*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006. p. 245-254. Le sens social. ISBN 2-7535-0308-7

2.2 Article d'encyclopédie

→ AUTEUR, Prénom. Titre de l'encyclopédie. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Localisation dans l'encyclopédie, titre de l'article, pagination. Titre de la collection. ISBN

Exemple :

Le petit Robert des noms propres : dictionnaire illustré. Paris : Dictionnaires le Robert, 2004. Freinet (Célestin), p. 815-816. ISBN 2-85036

2.2 Article de périodique

→ NOM, Prénom. Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume, numéro, pagination.

Exemple :

ROGER, Marc, BRUYAS, Frédérique, LANSCOTTE, Hélène. La voie des livres. Argos, 2005. p. 56-61

3. Ressources électroniques : CD Rom, DVD, sites

→ CD Rom ou DVD

→ NOM, Prénom. Titre [ressource électronique]. Nom de l'éditeur, date de publication. Nombre et type de support. Titre de la collection.

Exemple :

RAIMAN, Janine, BOURDAIS, Odette, BOURDAIS, Jean-Pierre. Ainsi vient la vie : de la conception à la naissance. [Ressource électronique]. Montparnasse multimédia, 2000. 1 CdROM, NOM, Prénom. Nom du site [en ligne]. Lieu de publication : éditeur, (date de consultation). Disponibilité et accès.

3.1 Site web

→ NOM, Prénom. Titre du site [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation]. Disponibilité et url

Exemple

KRASNOPOLSKI, Nicole (chef du bureau de l'édition et de la création graphique et multimédia). Education.gouv.fr. [en ligne]. MENESR, mis à jour en nov. 2006. [consulté le 27 novembre 2006].

D'après <http://www.creteil.iufm.fr>

Dossier 6

RÉDIGER UNE SYNTHÈSE

Objectifs et savoir-faire communicatifs :

- dégager le thème, la problématique commune aux documents ;
- mettre en relation les documents pour sélectionner les informations principales et complémentaires ;
- présenter et hiérarchiser les informations sélectionnées dans un plan ;
- synthétiser et reformuler de manière objective les informations d'un corpus de trois textes dans un texte cohérent et articulé.



Présentation

La synthèse de textes est un exercice qui présente beaucoup de points communs avec la technique du compte rendu et du résumé. Comme pour le compte rendu et le résumé, la synthèse demande une bonne maîtrise de la langue, de la précision, du style et une reformulation fidèle des idées des différents textes. En revanche, dans le cas de la synthèse, la comparaison entre les textes implique une réorganisation, une refonte totale.

- Activité 1 -

Lisez les 3 textes ci-dessous et remplissez les grilles de lecture.

Texte 1

Vendredi 30 mai 2008

L'euro fort ne serait pas un obstacle pour les exportations

Le président de la commission européenne, Jose Manuel Barroso, a estimé jeudi que l'euro fort ne constituait pas un problème majeur pour les exportations des pays de l'Union.

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a estimé jeudi que l'euro fort ne constituait pas un problème majeur pour les exportations des pays de l'Union.

" Bien sûr, nous sommes préoccupés " par la parité euro-dollar, mais " l'augmentation de l'euro n'a pas provoqué de problèmes majeurs dans nos exportations ", a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec la presse économique, à Paris. [...]

" Il faut éviter de faire de l'euro un bouc émissaire ", a dit Jose Manuel Barroso, selon qui les exportations des pays européens vers les pays tiers " se portent bien et même très bien ".

Un principe spécialement valable, à ses yeux, pour la France. Dans la mesure où l'Hexagone effectue la plupart de ses exportations avec des pays qui ont la même monnaie, " ne disons pas que c'est à cause de l'euro fort que la France a des problèmes d'exportation ", a-t-il dit.

Prenant l'exemple de l'Allemagne, Barroso a aussi fait remarquer que " la force exportatrice ne se construit pas sur une monnaie faible mais par des produits performants."

" L'euro dit fort - en fait c'est plutôt le dollar qui est faible - travaille contre l'inflation donc l'euro travaille pour le pouvoir d'achat ", a-t-il aussi estimé.

Malgré les remous sur les marchés mondiaux et la hausse du prix des matières premières, Barroso s'est déclaré confiant dans la santé de l'économie européenne. " Il n'y a pas de raison de sombrer dans le pessimisme. Nos fondamentaux économiques sont sains ", a-t-il assuré. ■ Elizabeth Pineau

<http://www.lepoint.fr>

Texte 2

BRUXELLES

L'euro fort face au dollar : les 27 sont " préoccupés "

NOUVELOBS.COM | 14.03.2008 | 14:37

" Il y a eu expression de préoccupation " des chefs d'État et de gouvernement sur ce sujet, déclare Nicolas Sarkozy, alors que la monnaie européenne vole de records en records, à plus de 1,56 dollar.

Les dirigeants des 27 pays de l'Union européenne, réunis en sommet vendredi 14 mars, ont exprimé leur " préoccupation " face à la hausse spectaculaire de l'euro, qui pèse sur les exportations du continent, a indiqué le président français Nicolas Sarkozy. " Il y a eu expression de préoccupation " des chefs d'État et de gouvernement sur ce sujet, a-t-il déclaré à l'issue du sommet à Bruxelles. [...]

Prodi : " Une réaction rapide est nécessaire "

Le chef du gouvernement italien, Romano Prodi, a pour sa part déclaré jeudi qu' " une réaction rapide est nécessaire " désormais. " Il est clair que nous sommes préoccupés par le cours de l'euro [...]. C'est dans ce cadre que nous avons ouvert nos discussions ", a-t-il déclaré dans la soirée, à l'issue de la première réunion de travail du sommet européen à Bruxelles.

" L'Union européenne réagit relativement bien dans un climat mondial plein d'incertitudes ", a-t-il ensuite estimé. Mais " nous avons une grande inquiétude pour l'évolution de l'économie mondiale. Nous devons nous en occuper avec force et rapidement. Nous devons réagir ", a-t-il insisté.

L'euro a atteint un nouveau record jeudi à plus de 1,56 dollar. [...]

<http://www.tempsreel.nouvelobs.com>

Texte 3

L'euro fort ne déplaît pas aux exportateurs allemands

REUTERS | 07.03.2008 | 16:59 - Berlin, par Iain Rogers

Décrié par les politiques, l'euro fort fait pourtant l'affaire des grands exportateurs allemands.

Alors que les ministres des Finances de la zone euro se sont alarmés cette semaine des nouveaux records de la monnaie unique à plus de 1,50 dollar, des entreprises emblématiques du Made in Germany comme Adidas ou Continental se frottent les mains.

De fait, l'euro fort augmente mécaniquement le pouvoir d'achat des entreprises qui se fournissent à l'étranger et celles qui y ont des sites de production bénéficient d'une couverture naturelle contre les fluctuations des devises.

La faiblesse du dollar - le billet vert a perdu pratiquement la moitié de sa valeur face à l'euro depuis son point haut de 2000, et il s'est encore déprécié de quelque 16% depuis le début 2008 - permet ainsi à Adidas de réduire la facture de ses approvisionnements en Asie, que le groupe paie en dollars.

"Au bout du compte, si on parle de l'effet net, le dollar faible est un atout pour nous", a déclaré Herbert Hainer, le président du directoire de l'équipementier sportif, en annonçant cette semaine des résultats trimestriels en forte hausse.

Alan Hippe, directeur financier de Continental, a assuré dans une interview que la vigueur de l'euro était "absolument" une bonne chose pour son groupe, cinquième fabricant mondial d'équipements automobiles. "N'oubliez pas que nous achetons beaucoup d'électronique et de caoutchouc naturel en Asie et que nous les payons en dollars", a-t-il expliqué à Reuters. [...]

UN EXCÉDENT COMMERCIAL RECORD

Les exportations allemandes, moteur de l'économie ces dernières années, ont totalisé 969 milliards d'euros en 2007 alors que les importations se montaient à 770 milliards, ce qui a permis à la première puissance européenne de dégager un excédent commercial record de près de 200 milliards d'euros.

Dans le même temps la France accusait un déficit commercial de 39 milliards d'euros, l'Italie de 9,5 milliards et l'Espagne de près de 100 milliards.

La DIHK, fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie, estime qu'environ 85% des exportations allemandes sont facturées en euros, avec une tendance à la hausse.

Même le ministère de l'Economie à Berlin ne s'inquiète pas outre mesure de la vigueur de la monnaie unique, en assurant que les entreprises allemandes, qui ont beaucoup amélioré leur compétitivité ces dernières années, continueront toujours de bénéficier de la qualité supérieure de leurs produits. [...] ■ Version française Véronique Tiso

<http://www.tempsreel.nouvelobs.com>

Texte 1

titre, chapeau, § 1	1 ^{ère} idée :
§ 2	2 ^{ème} idée :
§ 3, 4	3 ^{ème} idée : Illustration :
§ 3	Dvpt 1 ^{ère} idée :
§ 5	Dvpt 1 ^{ère} idée : Illustration :
§ 6	Dvpt 1 ^{ère} idée :
§ 7	Conclusion :

Texte 2

titre, chapeau, § 1	1 ^{ère} idée :
§ 2	2 ^{ème} idée : Reprise 1 ^{ère} idée :
§ 3, 4	Dvpt 1 ^{ère} idée :

Texte 3

titre, chapeau, § 1	1 ^{ère} idée : Illustration : 2 ^{ème} idée :
§ 2	Dvpt 1 ^{ère} idée :
§ 3	Dvpt 1 ^{ère} idée :
§ 4	Illustration 1 ^{ère} idée :
§ 5	Illustration 1 ^{ère} idée :
§ 6	Illustration 1 ^{ème} idée :
§ 7	Illustration 2 ^{ème} idée :
§ 8, 9	Conclusion :

- Activité 2 -

À partir des 3 grilles de lecture, remplissez le tableau ci-dessous.

Texte 1	Texte 1	Texte 1
Idée 1 :		Idée 1 :
Dvpt idée 1 :		Dvpt idée 1 :
Illustration idée 1 :		Illustration idée 1 :
Idée 2 :	Idée 2 :	Idée 2 :
	Illustration idée 2 :	Illustration idée 2 :
Idée 3 :		
Illustration idée 3 :		
	Idée 4 :	
Conclusion :		Conclusion :

Grille d'évaluation - Synthèse de textes /20 points

Respect de la consigne Peut respecter la règle d'objectivité. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0.5	1	1.5	2				
Capacité à traiter les textes / Respect du contenu des documents Peut dégager la problématique commune, sélectionner et restituer les informations les plus pertinentes en les synthétisant.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4
Cohérence et cohésion Peut organiser les informations sélectionnées sous forme d'un texte fluide et bien structuré. Respecte les règles d'usage de la mise en page. La ponctuation est relativement exacte.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4
Étendue du vocabulaire Peut utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases.	0	0.5	1	1.5					
Maîtrise du vocabulaire Peut utiliser un vocabulaire généralement approprié bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent sans gêner la communication.	0	0.5	1	1.5					
Maîtrise de l'orthographe lexicale	0	0.5	1						
Compétence grammaticale A un bon contrôle grammatical. Des erreurs non systématiques peuvent encore se produire sans conduire à des malentendus.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3.5	3	
Degré d'élaboration des phrases Peut utiliser de manière appropriée de constructions variées.	0	0.5	1	1.5	2	3			

D'après [http:// www.ciep.fr/delfdalf/documents/DELFB2.pdf](http://www.ciep.fr/delfdalf/documents/DELFB2.pdf)

	OUI	NON
Restitution de l'idée 1		
Restitution de l'idée 2		
Restitution de l'idée 3		
Restitution de l'idée 4		
J'ai restitué les 4 idées		

- Activité 5 -

Texte 1

Lisez le texte ci-dessous et répondez aux questions.

L'HISTOIRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La journée internationale de la femme, officialisée en 1977 par les Nations Unies, est là pour nous rappeler ces victoires mais aussi pour nous inviter à réfléchir sur la condition de la femme dans le monde entier.

En un siècle, les femmes ont conquis l'égalité juridique et législative dans la plupart des pays du monde. Reste à conquérir l'égalité dans les faits. La journée internationale de la femme, officialisée en 1977 par les Nations Unies, est là pour nous rappeler ces victoires mais aussi pour nous inviter à réfléchir sur la condition de la femme dans le monde entier.

C'est l'occasion idéale de dresser le bilan des progrès accomplis en vue de promouvoir l'égalité des femmes. C'est aussi l'occasion d'identifier les difficultés que les femmes doivent surmonter dans la société et de se pencher sur les moyens à prendre pour améliorer la condition féminine.

Origines

[...] La référence historique principale de la journée internationale de la femme remonte aux grèves ouvrières déclenchées en 1857 et 1911 à New York alors que les travailleuses du textile protestaient contre leurs piètres conditions de travail. Un événement, en particulier, aurait marqué fortement les manifestations : le 25 mars 1911, un groupe de travailleuses qui manifestait dans une usine de textile à New York, trouve la mort lors d'un incendie. Elles n'ont pas pu s'échapper à temps. Les portes étaient fermées pour que les travailleurs ne sortent pas avant la fin de la journée de travail.

Une autre référence historique importante, c'est la II^e Conférence Internationale des femmes socialistes, en 1910, à Copenhague, au Danemark. La leader socialiste allemande, Clara Zetkin, a proposé la création d'une journée internationale de la femme, afin de reconnaître les luttes menées par les femmes partout dans le monde. [...]

<http://www.portal.unesco.org>, 04-03-2005

1. Quand et pourquoi a été créée la Journée internationale de la femme ?

.....
.....

2. Quelle est la situation actuelle des femmes dans le monde ?

.....
.....

3. Quelles sont les origines de cette Journée internationale évoquées dans le texte ?

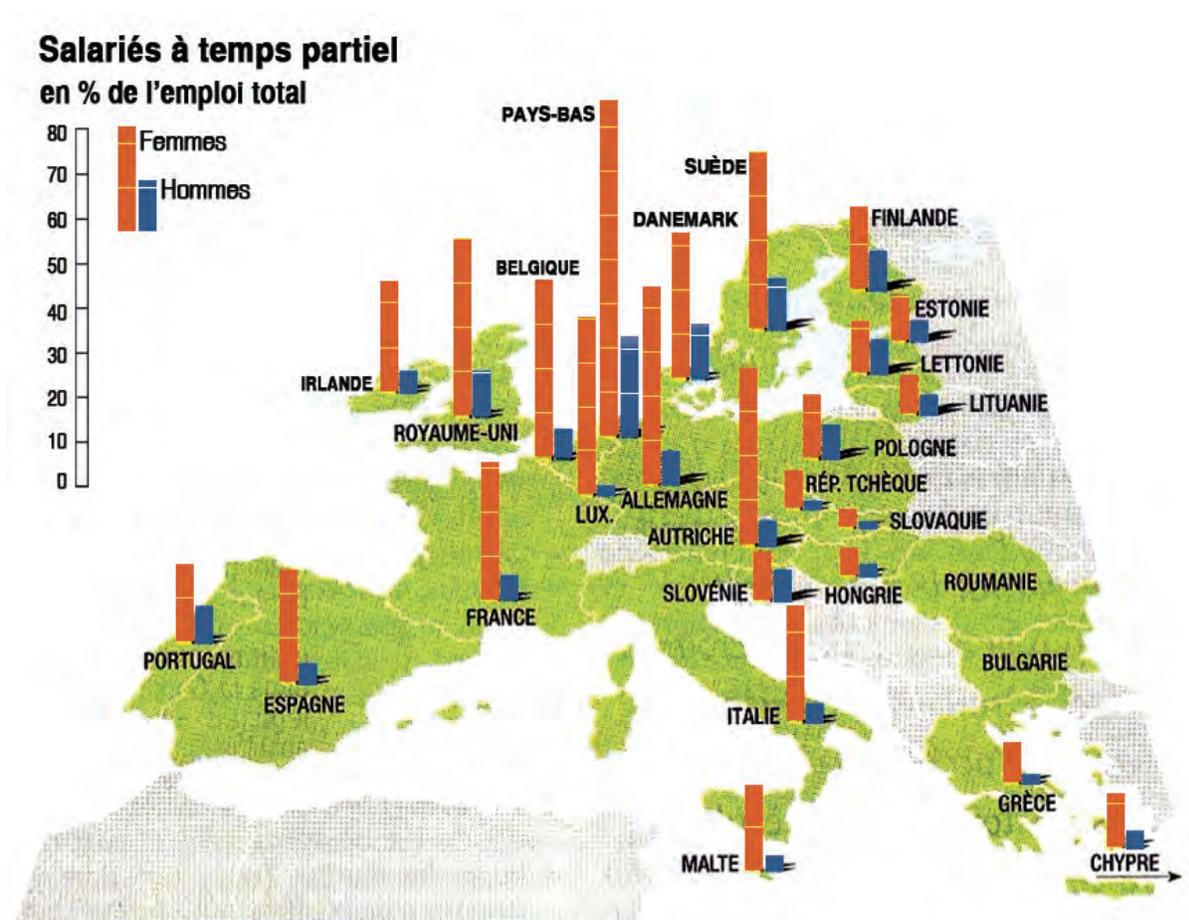
.....
.....

Lisez le texte ci-dessous et répondez aux questions.

LE MEILLEUR DE L'EUROPE POUR LES FEMMES

Par Violaine Lucas et Barbara Vilain*

En Pologne et dans nombre de pays européens, l'histoire de Mme Alicja Tysiac a eu un certain retentissement : en mars 2007, elle a réussi à faire condamner son pays devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). En 2000, mère de deux enfants qu'elle élevait seule, elle avait voulu interrompre sa troisième grossesse, qui menaçait de lui faire perdre la vue. L'avortement est interdit en Pologne, sauf en cas de malformation du fœtus, de viol ou de danger pour la santé de la mère, mais les médecins ont rejeté sa demande d'avortement thérapeutique. Après l'accouchement, une hémorragie rétinienne a considérablement dégradé sa vue. Elle risque, à terme, de devenir aveugle. Si Mme Tysiac avait pu bénéficier de la législation en vigueur en Suède, sa décision n'aurait dépendu de personne d'autre qu'elle-même ; elle aurait eu un délai de dix-huit semaines pour mettre un terme à sa grossesse, et l'intervention aurait été prise en charge par l'État.



Source : Eurostat

* Respectivement professeure de lettres, et syndicaliste, conseillère en assurance, coauteures de l'ouvrage La clause de l'Européenne la plus favorisée, Des Femmes, Paris, 2008. Cet article en est largement inspiré.

Afin de remédier à de telles inégalités de traitement entre des femmes qui appartiennent à la même entité politique, une équipe de militantes - juristes, avocates, syndicalistes, etc. - a étudié les législations en vigueur dans les pays de l'Union européenne en matière de droit des femmes. Elle a réuni les lois les plus progressistes dans chaque domaine au sein de la " clause de l'Européenne la plus favorisée " et propose que ce " bouquet législatif " s'applique à toutes les femmes de l'Union.

Les deux cent cinquante-cinq millions de citoyennes de l'Union européenne ont beau représenter 51.2% de sa population, elles ne bénéficient pas des mêmes conditions de vie que les Européens, sous seul motif qu'elles sont nées femmes. Elles sont discriminées dans tous les aspects de leur vie. Leur accès aux responsabilités, tant dans l'entreprise qu'en politique, est restreint. Elles subissent dans leur corps une violence spécifique : en France, tous les trois jours, une femme décède sous les coups de son compagnon. Elles éprouvent plus de difficultés à travailler et gagnent, à poste égal, un salaire inférieur de 15% en moyenne à celui des hommes.

Elles subissent la précarité de l'emploi : trois travailleurs à bas salaire sur quatre sont des travailleuses, de même que plus de huit travailleurs sur dix à temps partiel. Minoritaires au sein de la vie active, elles sont majoritaires parmi les chômeurs. Moins bien employées, moins bien payées, interrompant souvent leur vie professionnelle pour élever leurs enfants - et y étant incitées par des congés parentaux qui favorisent la carrière du père, elles se retrouvent aussi, fatalement, avec des retraites plus faibles : en Italie, en 2004, les femmes disposaient d'un montant de retraite inférieur de 40% à celui des hommes. [...]

La clause de l'Européenne la plus favorisée pourrait être un exemple de ce que peut-être une Europe solidaire. [...]

Le Monde diplomatique n° 650, mai 2008

1. Pour quelle raison Mme Alicja Tysiac risque-t-elle de devenir aveugle ?

.....
.....

2. Quel pays progressiste en matière d'avortement est cité dans le texte ?

.....
.....

3. Que contient la " clause de l'Européenne la plus favorisée " ?

.....
.....

4. Pourquoi des militantes européennes ont-elles élaboré cette clause ?

.....
.....

5. Quelle est la situation des femmes en Europe dans les différents domaines socio-économiques et politiques ?

.....
.....

6. Quelle(s) information(s) supplémentaire(s) apporte le graphique ?

.....
.....

Texte 3

Lisez le texte ci-dessous et répondez aux questions.

INDE Des justicières en sari

Face à l'inaction des autorités et à la violence quotidienne qu'elles subissent, des femmes prennent les armes et leur destin en main. Le site d'informations Asia Sentinel, basé à Hong Kong, a rencontré ces "Robin des Bois" d'un autre genre.

Le district de Banda, dans l'État de l'Uttar Pradesh [dans le nord du pays], l'un des moins développés de l'Inde, défraye la chronique. C'est dans cette région du nord que sévit le Pink Gang [le gang rose], un groupe de 200 femmes qui se présentent comme les héritières de Robin des Bois.

N'hésitant pas à répondre à la violence par la violence, ces redresseuses de torts punissent les assassinats d'épouses dont se rendent coupables certaines belles-mères, les sévices conjugaux, voire la corruption ou l'incapacité des élus. Ces femmes exubérantes et intrépides, reconnaissables à leurs saris roses, sont les ennemies jurées des maris violents et des fonctionnaires incompetents. Ayant personnellement subi des sévices sexuels, elles traquent les violeurs et les époux indignes, font la morale aux malfaiteurs et envahissent les postes de police pour réprimander les agents qui ne font pas leur travail.

Créé en 2006 par Sampat Pal Devi, une femme de 45 ans mariée de force à l'âge de 9 ans et devenue mère quatre ans après, ce groupe agit comme une bande de justicières dans la zone de non-droit qu'est Banda. *"Personne ne vient à notre secours, ici. Les fonctionnaires et la police sont corrompus et hostiles aux pauvres. Aussi sommes-nous parfois obligées de faire respecter la loi par nous-mêmes. Nous sommes une bande de justicières, pas un gang"*, a récemment déclaré la fondatrice du Pink Gang.

Excédée par la corruption du système et les discriminations sociales dont se rendent coupables les autorités [notamment à l'égard des femmes, des basses castes et des intouchables], Sampat Pal Devi a décidé de passer à l'acte en apprenant que sa soeur avait été traînée par les cheveux dans la cour de sa maison par son mari alcoolique. Souhaitant *"donner une leçon aux hommes fautifs"*, elle a rassemblé des femmes de son quartier ; le groupe, armé de bâtons, de barres de fer et d'une batte de cricket, est allé trouver le beau-frère, l'a pourchassé jusque dans un champ de canne à sucre et roué de coups.

Certaines actions sont couronnées de succès. Ainsi, le groupe a réussi à restituer à leurs maris respectifs onze filles qui avaient été jetées dehors par leur belle-mère en raison de leurs dots insuffisantes.

De façon générale, les indicateurs de développement humain du district sont évidemment très médiocres. Le taux d'alphabétisation féminin plafonne à 23,9 %, contre 50,4 % pour les hommes ; le ratio hommes / femmes est de 846 femmes pour 1 000 hommes, alors que la moyenne de l'État est de 879 [et qu'au niveau international le rapport est inversé : 105 filles pour 100 garçons]. Et, si la violence conjugale fait des ravages, l'arriération des femmes est encore renforcée par le poids du système de castes.

Mais le Pink Gang s'en prend aussi bien aux maris qui brutalisent leur femme parce qu'elle ne réussit pas à leur donner un fils qu'aux fonctionnaires qui s'enrichissent en vendant au marché noir des céréales subventionnées par l'État et normalement destinées aux plus pauvres. [...]

Selon certains sociologues, le seul espoir pour toute une frange de la population spoliée et méprisée réside dans des mouvements collectifs comme le Pink Gang. Même si le groupe n'a pas de bureau, ses membres se réunissent régulièrement chez sa fondatrice pour discuter des cas à traiter et de la stratégie à adopter. L'apparition d'une milice de femmes dans le district de Banda est le symptôme des graves problèmes sociaux qui traversent la société indienne.

"Lorsque les élus refusent de répondre aux demandes des citoyens ordinaires", observe Prerna Purohit, un sociologue de New Delhi, "ces derniers n'ont pas d'autre choix que de prendre les choses en main par eux-mêmes. C'est un coup de semonce pour le gouvernement de la plus grande démocratie du monde."

<http://www.courrierinternational.com>, 01/02/2008

1. Cochez la bonne réponse et justifiez votre choix en citant le texte.

	VRAI	FAUX
<p>a. Le Pink Gang rend justice à la place des autorités du district de Band, situé dans l'État d'Uttar Pradesh.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>b. Le gang a été créé par un fonctionnaire de police du district, suite à la demande de la population.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>c. Le gang n'hésite pas à recourir à la violence en cas de besoin.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>d. Les actions menées jusqu'à ce jour ont été vaines.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>e. Le gang lutte exclusivement contre la discrimination et la violence faites aux femmes.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>f. Le taux d'alphabétisation des femmes dans le district de Banda est catastrophique, le système des castes contribuant à rendre leur situation encore plus précaire.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		

2. Définissez les mots et expressions suivants :

- les sévices conjugaux :
- une milice :
- prendre les choses en main :
- des redresseuses de torts :

- Activité 6 -

En vous aidant des différentes réponses de l'activité 5, complétez la grille suivante :

Texte 1	Texte 1	Texte 1
<p>Date de création et objectifs de la Journée internationale de la femme :</p> <p>Origines de la Journée internationale de la femme :</p> <p>a.</p> <p>b.</p> <p>Situation générale des femmes dans le monde :</p> <p>→</p> <p>→</p>	<p>Raisons de la création de la " clause de l'Européenne la plus favorisée " :</p> <p>Exemple de différence de traitement des femmes à l'intérieur de l'UE :</p> <p>Exemples de disparités hommes - femmes :</p> <p>Contenu et but de la clause :</p>	<p>Raisons de la création du Pink Gang dans le district de Banda, dans l'État de l'Uttar Pradesh, en Inde :</p> <p>Actions menées par le gang et moyens utilisés :</p> <p>Résultats :</p>

- Activité complémentaire -

À partir des 3 textes ci-dessous, vous rédigerez une synthèse de 100 mots (fourchette acceptable : 90 à 110 mots).

Le roi déchu Gyanendra quitte son palais de Katmandou

Mis à jour le 11/06/2008 17:58:16 - publié le 11/06/2008 17:58:16

Le roi déchu du Népal, Gyanendra, a quitté ce mercredi son palais de Katmandou, deux semaines après l'abolition de la monarchie et la proclamation de la République.

"L'ancien roi Gyanendra Shah et son épouse Komal Shah ont quitté le palais et se dirigent vers Nagarjun", une réserve forestière dans la banlieue de la capitale népalaise où ils vont vivre dans une ancienne résidence royale, a déclaré l'officier Bharat Lama.

Le couple a été vu assis à l'arrière d'une limousine noire sortant du gigantesque palais de Narayanhiti, au coeur de Katmandou, dont la grille était gardée par des centaines de policiers anti-émeutes.

Une foule de 500 personnes criait "Longue vie à la République !" en regardant l'ancien souverain s'éloigner, tandis que des royalistes pleuraient.

Gyanendra, montré sur le trône en juin 2001 à la faveur du massacre mystérieux de la famille royale, n'a montré aucune émotion en partant de son palais. [...]

<http://www.lexpress.fr>

Le roi népalais abandonne son trône

Publié le 11/06/2008 à 12:09 - Modifié le 11/06/2008 à 15:05

Par Cyriel Martin

Mercredi soir, le Népal n'aura plus de roi. Plus de deux ans après les manifestations démocratiques qui l'ont poussé au départ, le souverain Gyanendra "est en train de faire ses bagages", a déclaré le chef du service de presse royal. Depuis un an, Gyanendra n'était déjà plus chef d'État, ni chef des armées. [...]

Arrivé au pouvoir en juin 2001, à la faveur du massacre spectaculaire et mystérieux de la famille royale, Gyanendra s'était arrogé le pouvoir absolu en février 2005, provoquant le soulèvement des forces politiques népalaises. [...]

Cette transition démocratique est, pour Katmandou, une occasion historique de mettre un terme à plus de dix ans d'une guerre civile qui a coûté la vie, entre 1996 et 2006, à 13.000 personnes, et a ruiné l'économie du pays himalayen coincé entre l'Inde et la Chine. L'unique monarchie hindouiste du monde, qui régnait depuis 239 ans, aura désormais un régime républicain, dominé par l'ex-rébellion maoïste.[...]

<http://www.lepoint.fr>



2008

© Editions Funan

59, St 172, Sangkat Chey Chum Neash,
Khan Daun Penh, Phnom Penh (Cambodia)

ISBN : 978-99950-57-25-1

សៀវភៅ *Techniques d'expression* ជាសៀវភៅមួយដែលបង្ហាញនូវគុណសម្បត្តិអោយទាក់ទាញ និងសំរួលដល់ការសិក្សាជាក្រុមក៏ដូចជា លក្ខណៈបុគ្គល ។ ដោយផ្អែកទៅលើបច្ចេកវិទ្យាព័ត៌មាន និងទូរគមនាគមន៍សំរាប់ការអប់រំ សៀវភៅនេះលើកទឹកចិត្ត និងជំរុញស្វ័យសិក្សាតាមរយៈ ភាពសំបូរបែបនៃសកម្មភាព និងឯកសារជំនួយផ្សេងៗដែលដកស្រង់ចេញពីសារព័ត៌មានប្រៀបក្រប និងអ៊ីនធឺណិត ។

សៀវភៅនេះរៀបចំឡើងសំរាប់អ្នកសិក្សាភាសាបារាំងដែលមានកម្រិតយល់ដឹងល្អបង្អួច (ប្រឡងជាប់កម្រិត B1 នៃក្របខ័ណ្ឌអឺរ៉ុបទទួលស្គាល់ជាមួយ សំរាប់ភាសា (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues “CECR”) និងត្រូវប្រើប្រាស់សំរាប់រៀនចាប់យក សមត្ថភាព កម្រិត B2 និង C1 ក្នុងរយៈពេលពី១២០ទៅ១៥០ម៉ោង ។ សៀវភៅនេះសំដៅដល់មនុស្សពេញវ័យដែលមាន បំណងប្រើប្រាស់ភាសា បារាំងនៅក្នុងផ្នែកទំនាក់ទំនងអន្តរជាតិអោយបានល្អប្រសើរឡើង ។

- សៀវភៅ *Techniques d'expression* រួមមាន :
- សៀវភៅសំរាប់សិស្សមួយ
 - CD-ROM មួយដែលមានឯកសារជំនួយពហុព័ត៌មានក៏ដូចជា សៀវភៅសំរាប់សិស្ស និងត្រូវដែលអាចបោះពុម្ពបាន ។

* * *

Techniques d'expression propose une démarche pédagogique motivante et favorise le travail en groupe autant que le travail individuel. Recourant aux TICE, elle encourage l'auto-apprentissage par le biais d'activités et de supports variés, extraits de la presse francophone et de l'Internet.

Accessible à un niveau intermédiaire (fin du niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues), elle aborde en 120 à 150 heures des compétences attendues au niveau B2 et C1. Elle s'adresse à un public d'adultes qui souhaitent améliorer leur pratique du français dans le domaine des relations internationales.

- Techniques d'expression* comprend :
- un livre de l'élève ;
 - un CD-ROM avec des supports multimédias, ainsi qu'une version imprimable du livre de l'élève et du guide pédagogique.

សៀវភៅនេះត្រូវបានបោះពុម្ពឡើងក្រោមជំនួយឧបត្ថម្ភរបស់ផ្នែកកិច្ចសហប្រតិបត្តិការ និងសកម្មភាពវប្បធម៌ នៃស្ថានទូតបារាំងប្រចាំនៅ ប្រទេសកម្ពុជានៅក្នុងក្របខ័ណ្ឌ នៃគម្រោងលើកស្ទួយភាសាបារាំងប្រចាំនូវតំបន់អាស៊ីអាគ្នេយ៍ និងជាមួយ នឹងការគាំទ្ររបស់ទីភ្នាក់ងារឧត្តមសិក្សា នៃប្រទេសនិយាយភាសាបារាំង ។

Cet ouvrage a été édité avec le concours du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Cambodge, dans le cadre du projet de Valorisation du français en Asie du Sud-Est, et avec le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

